

CERCLE GÉNÉALOGIQUE  
ET HÉRALDIQUE  
DE L'Auvergne ET DU VELAY



# A moi Auvergne !

**Dans ce numéro :**

L'émigration du comte de Pontgibaud

Graves mésaventures sociales :

*La guillotine en Auvergne*

*Grève des papetiers d'Ambert*

*Catastrophe minière en Cévennes*

Des Auvergnats à Sidi-Brahim (1845)

La capitation en Gévaudan

Des Auvergnats connus

*Léon BATHIAT, Fernand FOREST*

*... et vos rubriques habituelles,*

*Actualités, Vie du Cercle, Avis importants,*

*Questions et Réponses*

Pierres tombales Pontgibaud-Labrosse au flanc de  
la basilique San Giusto à Trieste (cl. Ivanissevitch)



PUBLICATION TRIMESTRIELLE – 38<sup>e</sup> ANNÉE – 3<sup>e</sup> TR. 2015

N° 153

août 2015

8,25 € le numéro

## SOMMAIRE

<b>Le mot du Président</b>	.....	A. ROSSI	page. 129
<b>Actualités</b>	.....	LA RÉDACTION	page 130
<b>Vie du Cercle</b>	Nos adhérents publient : M.C. Chastel et H. Ponchon .....	LA RÉDACTION	page 132
<b>Avis importants</b>	Réunions et annonces. Nouvelles tables.....	LA RÉDACTION	page 133
<b>Cantal</b>	Un MISERERE à St Chamant (15) .....	A. ROSSI	page 136
<b>Gévaudan</b>	Économie et Société en Gévaudan au XVIII <sup>e</sup> siècle.....	P. CLAVEL	page 137
<b>Méthodes et sources</b>	Origine des MOURDON de Vergheas .....	G. MOURDON	page 142
<b>Débats du Forum</b>	Autour d'une pierre à côté de l'église d'Ayat-sur-Sioule.....	DES ADHÉRENTSI	page 146
	A propos d'Ayat-sur-Sioule, Léon BATHIAT, aviateur .....	H. PONCHON	page 148
<b>L'Auvergne ... la guerre</b>	Il y a 170 ans Sidi-Brahim : 24 Auvergnats et Vellaves.....	M. COLAS	page 150
<b>Vie et métiers d'autrefois</b>	La guillotine en Auvergne .....	DES ADHÉRENTSY	page 152
	Grève des compagnons papetiers d'Ambert en 1688 .....	N. BIENVENU	page 157
	Catastrophe minière dans les Cévennes, 10 Auvergnats tués.....	H. PONCHON	page 158
<b>Personnages et familles</b>	Fernand FOREST, inventeur du moteur à explosion.....	J.P. BATISSE	page 159
	Fernand FOREST, vu de Suresnes (92).....	H. PONCHON	page 161
<b>Auvergnats en migration</b>	L'odyssée d'Albert François de MORÉ, comte de Pontgibaud ... ... devenu Sr Joseph LABROSSE en émigration.....	J. SAPORI	page 163
<b>Questions &amp; Réponses</b>	Questions du CGHAV .....	LES ADHÉRENTS	page 177
	Réponses du CGHAV .....	LES ADHÉRENTS	page 182
<b>Couvertures :</b>	1 <sup>ère</sup> = Pierre tombale des de MORÉ à Trieste 4 <sup>ème</sup> = Recherche du fabricant d'alambic, M. GUILLAUME, à Clermont-Ferrand		
<b>Encart libre</b>	<b>Réunion annuelle du Groupe Livradois-Forez le 27 septembre à Vertolaye (bordereau d'inscription)</b>		

Les auteurs sont seuls responsables des opinions émises par eux dans « A moi Auvergne ! ».

## COTISATIONS, ABONNEMENTS, ANCIENS NUMÉROS, RÉPERTOIRES, PUBLICATIONS

Il est possible de s'abonner à la revue sans être membre du Cercle et, donc, sans bénéficier des services réservés aux adhérents.

**Cotisation/Abonnement 2015 à la revue** (4 numéros annuels) : France & DomTom : **33 Euros** ; Europe : **36 Euros** ; Outre-mer : **40 Euros**.

**Abonnement seul à la revue, sans adhésion au CGHAV** : France & DomTom : **31 Euros** ; Europe : **34 Euros** ; Outre-mer : **38 Euros**.

**Cotisation 2015 au CGHAV sans abonnement** (simple ou couple) = **25 Euros**.

**Tous les règlements sont à effectuer par chèque à l'ordre du CGHAV**

**Pour des commandes, s'adresser à :**

**1/ Monsieur Robert LÉOTOING**, 47 rue d'Yerres – 91230 Montgeron, pour les commandes de numéros anciens de « A moi Auvergne ! », commandes de publications diverses et des répertoires (BMS. et 6<sup>e</sup> RFE)

**6<sup>e</sup> RFE - Répertoire des Familles Étudiées** par les membres du CGHAV (*port compris*) : ..... 15 Euros

**Numéros anciens disponibles** : par numéro (*port compris*) = 7,50 Euros (*sauf les numéros des années 2013/2014 = 8,25 Euros*)

**2/ Monsieur Henri PONCHON**, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres : Collection « **Publications du CGHAV** »

« Généalogie des familles BEAL... », 2<sup>ème</sup> Ed. par Pierre Lucien POUZET ..... 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome I, par P.L. POUZET ..... 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome II, par P.L. POUZET . ..... 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome III par P.L. POUZET (†)..... 29 Euros

« Généalogie de quelques familles aux confins Auvergne-Limousin-Marche », par Joseph PRADEL..... 27 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme », par Jean Noël MAYET ..... 13 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes de la Haute-Loire », par Alain ROSSI ..... 13 Euros

« Actes de tutelle et curatelle (Bailliages de Menat, Montaigut, Pionsat, St Gervais) », par Richard DUJON ..... 8 Euros

« A travers les actes du bailliage de Pionsat (1727-1733) », par Richard DUJON..... 8 Euros

« Aix-la-Fayette, regard sur son passé », par Jean LASSAGNE..... 27 Euros

« Petit vocabulaire de termes généalogiques ou historiques en Auvergne » par Marie Claude CHASTEL ..... 13 Euros

« Les procès criminels de l'Auvergne au 18<sup>e</sup> siècle, jugés à Paris » Tome I, 1700-1769 par J-P. BARTHÉLEMY ..... 29 Euros

« Les procès criminels de l'Auvergne au 18<sup>e</sup> siècle, jugés à Paris » Tome II, 1770-1792 par J-P. BARTHÉLEMY ..... 29 Euros

« Les Auvergnats de Paris sous la terreur » par Jean Pierre BARTHÉLEMY ..... 15 Euros

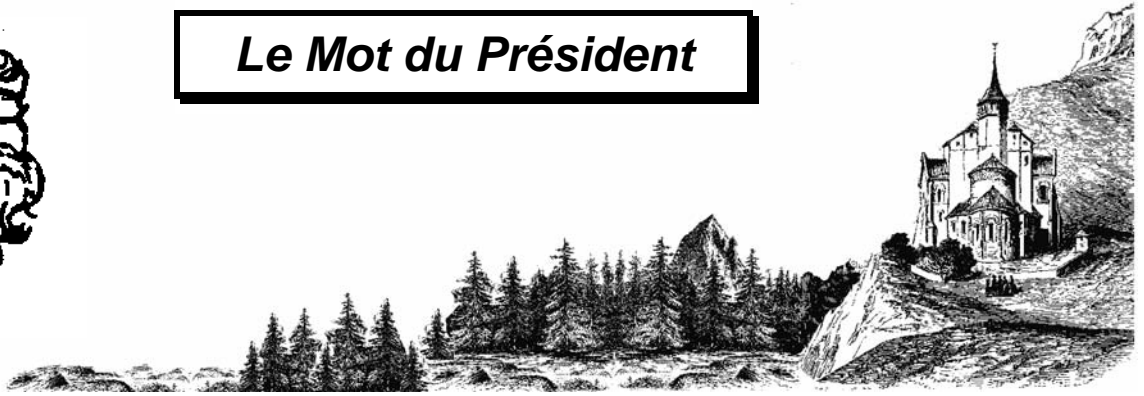
« Généalogie des Familles CHAPPAT » Tome I par Marc CHAPPAT ..... 29 Euros

« Les JALABERT de Grandval » Par François CHALAMAUD (21 pages) ..... 11 Euros

« Les DUBOURGNOUX d'Olliergues, St Gervais-s/s-Meymont et Courpière » par François CHALAMAUD (62 p.).. 21 Euros



## Le Mot du Président



Chers Amis,

La « politique » nous envahit de partout, même dans les domaines qui devraient être stables et loin d'elle, comme l'état civil et les archives. Dans la rubrique « *Actualités* » vous trouverez quelques notes sur ce qui nous menace.

Dans ce numéro de votre revue préférée, comme d'habitude, vous trouverez des articles qui peuvent vous concerner directement par leur contenu généalogique : êtes-vous cousin de Léon BATHIAT (lui-même cousin éloigné d'Arletty) ou de Fernand FOREST (inventeur du moteur à explosions) ?

Avez-vous un « oncle » (au sens large !) guillotiné lors de la Révolution, victime des combats de Sidi-Brahim ou d'une catastrophe minière en Ardèche, ou encore ayant participé à la grève de compagnons papetiers d'Ambert ?

Et puis, au hasard des registres, quelques notes médicales : savez vous ce qu'étaient les « *coliques de miserere* » ?

Comme toujours, nous retrouvons des soucis fiscaux, ceux liés à la « *capitation* », nouvel impôt introduit à la fin du règne de Louis XIV, dont le décodage est toujours intéressant, même si, ici, il concerne le Gévaudan, nos voisins.

Enfin, même s'il est grandement probable que cela ne vous concerne pas familialement, vous trouverez dans ce numéro les aventures d'un homme assez exceptionnel : un noble auvergnat, le comte de Pontgibaud, contraint à l'émigration aux temps révolutionnaires, et bâtissant, à Trieste, une nouvelle fortune grâce à la création d'une grande entreprise commerciale, puis d'une banque. Un parcours assez semblable à celui de Marin TORLONIA, petit domestique accompagnant son maître à Rome, et s'élevant en quelques années au rang de banquier de Napoléon et du Pape, et recevant le titre de Prince.

Un article écrit spécialement pour vous par un historien français, né à Trieste, Julien SAPORI.

Pour finir, vous trouverez dans ce numéro, un bulletin d'inscription pour la réunion du groupe Livradois-Forez, qui se retrouve le **dimanche 27 septembre à Vertolaye**.

Même si vous découvrez tardivement cette réunion, n'hésitez pas et rejoignez nous.

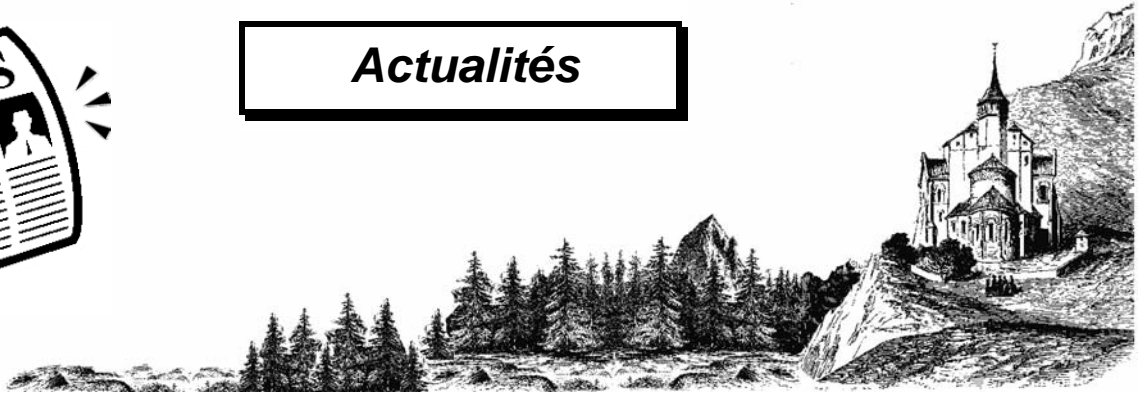
Bonne lecture et à bientôt

Bien cordialement à tous

Alain ROSSI



## Actualités



*par les adhérents et la rédaction*

### Encore et toujours la politique !

#### Suppression du 2<sup>e</sup> registre de l'état civil.

L'imagination de notre Administration n'a pas de limites ! Fin juillet était déposé au Sénat un projet portant application de « *mesures relatives à la Justice du XXI<sup>e</sup> siècle* ». Dans le but de « faire des économies » son article 18 supprime purement et simplement le 2<sup>e</sup> registre des actes d'état civil.

Bien entendu cette suppression ne doit s'appliquer qu'aux communes qui disposent d'un système numérique sécurisé. Mais qu'en est-il de la sécurité de conservation des données électroniques ?

Les économies seraient basées sur l'arrêt d'envoi du 2<sup>e</sup> registre aux greffes des tribunaux et des avis de mentions marginales (qui ne sont plus enregistrées depuis 1989). Avec la vérification qui était du ressort des procureurs. Mais pourquoi ne pas envoyer directement ces registres et ces avis de modification aux Archives départementales

Pour nous, généalogistes, qui connaissons la fragilité vis-à-vis des incendies de certaines mairies (par ex. Perrier-63 le 28.09.2010), sans parler de l'incendie de l'état civil de Paris en 1871, et l'incapacité des informatiques ministérielles à communiquer entre elles, ce projet représente une menace considérable sur les recherches de nos enfants et petits enfants.

Mais peut être est-ce là le but recherché ?

Une **pétition** est en cours de préparation, nous vous en donnerons les références.

#### Nouvelle loi sur les Archives

Il y a quelques mois, une nouvelle loi sur les archives était en rédaction et, dans la lecture que la FFG avait pu en faire, résolvait une grande partie des problèmes d'accès à l'état civil ancien que nous connaissons.

Passé entre les mains de diverses administrations, il ne reste quasiment rien des « bons aspects » de ce projet.

Vous trouverez les alertes de la Fédération Française de Généalogie sur : <http://www.leblog-ffg.eu/>

L'accès au site de la FFG est dorénavant [www.genefede.eu](http://www.genefede.eu)

### Nouvelles des archives

#### Archives de la Charente

Ce département avec son projet d'accès payant pour accéder aux registres de l'état civil aura fait couler beaucoup d'encre et énervé plus d'un généalogiste, d'où une pétition qui a connu un fort succès (30.000 signatures) et une procédure initiée par la F.F.G..

Avant les élections départementales, Jean-Claude Mignon, président de l'Association généalogique de la Charente, a vigoureusement interpellé les candidats politiques qui se présentaient au nouveau Conseil départemental. Ils ont promis, s'ils étaient élus, de revenir sur cet accès payant. Les urnes ayant tranché, la promesse a été respectée et depuis le 1<sup>er</sup> juillet la gratuité a été restaurée.

Un seul département, le Calvados, fait encore de la résistance. Depuis juillet, son système de paiement est en panne. S'il pouvait le rester longtemps .... *et si, comme moi, vous y avez des recherches à faire ... !*

#### Archives de la Haute-Vienne

La mise en ligne de l'état-civil et des registres paroissiaux a commencé, mais n'est pas encore complète.

#### Les « grands résistants »

On pourrait appeler ainsi les archives départementales qui ont réussi jusqu'à présent à ne rien mettre en ligne, ou à mettre un minimum.

Sur ce plan, les médailles d'or reviennent incontestablement aux départements du **Gard**, du **Gers**, du **Jura**, des **Hautes-Pyrénées** ainsi que de la **Seine-St-Denis**

#### Et chez nous

- **AD Cantal**, comme on le sait, tout ce qui est légalement accessible est en ligne, sauf les registres matricules. Seules sont en ligne actuellement les fiches des classes 1878-1887. Pour les autres on ne dispose que des tables alphabétiques annuelles.
- **AD Haute-Loire** : les paroissiaux des séries communales arrivent progressivement en ligne (série E Dépôt)

- AD Puy-de-Dôme : ici aussi, les séries communales arrivent en ligne.

Important : les *recensements de 1911* sont en ligne

## Manifestations des prochaines semaines

### XXXII<sup>e</sup> Réunion du Livradois-Forez

Nous vous rappelons que la 32<sup>e</sup> édition de la traditionnelle et incontournable journée d'automne Livradois-Forez se tiendra cette année le *dimanche 27 septembre 2015* à *Vertolaye* à partir de 9 h 30.

Cette réunion concerne tous ceux qui font des recherches sur les cantons d'Ambert, Arlanc, Billom, Chateldon, Courpière, Cunlhat, Jumeaux, Lezoux, Olliergues, St-Amant-Roche-Savine, St-Anthème, St-Dier d'Auvergne, St-Germain l'Herm, St-Rémy-sur-Durolle, Sauxillanges, Thiers et Viverols.

**Vous trouverez plus d'informations dans la rubrique « Avis importants » de ce numéro.**

### BENCO 2015

**Corrèze-Généalogie** organise sa rencontre annuelle à la Grande Halle de *Bort-les-Orgues* les *26 et 27 septembre*  
Le CGHAV participera également à cet événement.

### Pierre BROSSOLLETTE à St-Alyre-d'Arlanc

Quatre Héros de la Résistance sont entrés au Panthéon le 27 mai. Parmi eux, Pierre BROSSOLETTE (1903-1944), Parisien, issu d'une famille champenoise originaire d'Auvergne.

Une manifestation est organisée à St-Alyre-d'Arlanc le **12 septembre** pour rappeler le souvenir de celui dont les ancêtres sont originaires de cette commune. Elle fait suite à la publication de la généalogie des BRESSOLETTE et BROSSOLETTE dans le N° 149 de « A moi Auvergne ! » (3<sup>e</sup> trim. 2014) et des contacts pris à cette occasion.

Elle comprendra une exposition consacrée à Pierre BROSSOLETTE et à Camille MOURGUÈS (1912-1983), leader syndical et résistant originaire de St-Alyre, une ou plusieurs conférences, un concert en l'église de St-Alyre.  
Le CGHAV participera activement à cet événement.

### Le XXIII<sup>e</sup> Congrès National de Généalogie

Le Congrès National de Généalogie se tiendra cette année au Futuroscope de **Poitiers**, du *2 au 4 octobre 2015*.

Le Congrès s'accompagne d'un salon généalogique, où participeront les associations membres de la FFG, dont le CGHAV, les grandes revues nationales, les éditeurs de logiciels et d'autres exposants, encore.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site [www.cghav.org](http://www.cghav.org).

### VII<sup>e</sup> Forum de Généalogie de Bellevue

Le Cercle Généalogique et Héraldique du Bourbonnais (de Moulins) organise le VII<sup>e</sup> Forum Régional de Généalogie,

le *17 octobre 2015*, de 10 à 18 heures dans la Chapelle du Château de Bellevue. Parc départemental de Bellevue, rue Aristide Briand **03400 Yzeure**.

Le CGHAV participera à cet événement.

### Les horlogers d'Aigueperse et l'horloge comtoise

L'Association culturelle d'Aigueperse et ses environs (Sparsae) donne une conférence le *samedi 24 octobre 2015*, par Gérard HOUZÉ, consacrée à l'industrie horlogère à Aigueperse

À 17 h, salle polyvalente d'Aigueperse, pkg place d'Orléans.

**Sparsae** 140bis Grande Rue, 63260 Aigueperse  
(site [www.sparsae.org](http://www.sparsae.org))

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Aux Archives municipales de Riom

Les Archives municipales de Riom sont désormais installées dans leurs nouveaux locaux du **3, rue du Général Chapsal**, 63200 Riom.

Les horaires d'ouverture sont :

- lundi, mercredi, vendredi de 13 à 17 h ;
- sur rendez-vous, les mardis et jeudis.

### Aux Archives départementales de la Haute-Loire

Un nouveau lot numérisé de registres paroissiaux et d'état civil de la **collection communale** vient d'être mis en ligne sur le site des Archives départementales de la Haute-Loire. Cette mise à jour qui compte plus de 90 registres (pour plus de 36.000 nouvelles pages d'actes) concerne une vingtaine de communes : Aurec-sur-Loire, Auzon, Bas-en-Basset, Beaulieu, Beaune-sur-Arzon, Connangles, Craponne-sur-Arzon, Fontannes, Grèzes, Jax, Lafarre, Lempdes-sur-Allagnon, Loudes, Lubilhac, Montusclat, Polignac, St-Austremoine, St-Ferréol-d'Auroure, St-Just-près-Brioude, St-Paulien et Tence.

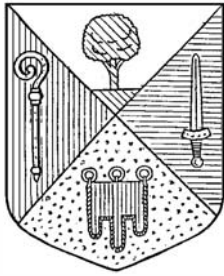
Les Archives départementales viennent par ailleurs de faire l'acquisition d'une charte originale en parchemin de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, provenant de l'ancien Chapitre Saint-Julien de Brioude. L'acte, du 22.07.1294, en très bon état de conservation, en latin, concerne le château de Beaumont, dépendance du Chapitre ; il porte encore un sceau de cire, assez usé, représentant la tête coupée du martyr saint Julien.

Il sera réintégré dans le fonds de Saint-Julien, coté 5 G.

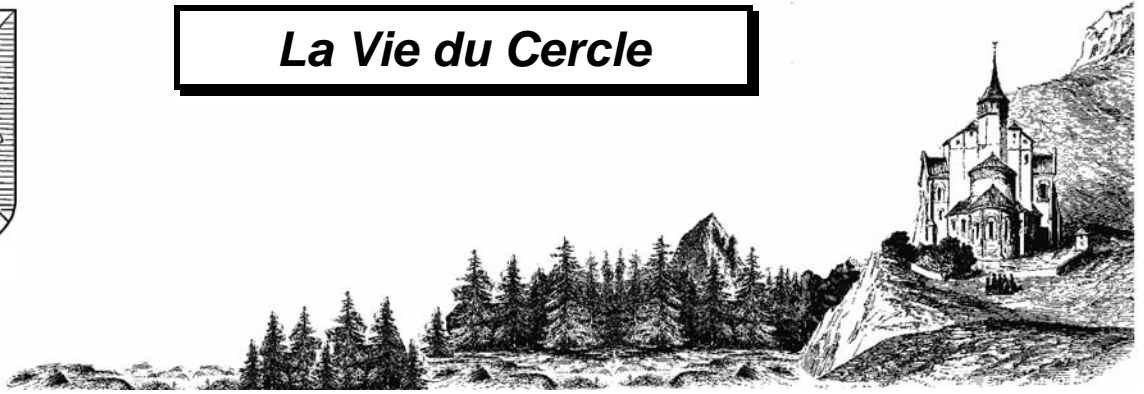
Les Archives départementales poursuivent aussi la collecte et le traitement de fonds relatifs à la guerre de 1914-1918. Les fonds numérisés Virgile PARRET et Pierre BARBALAT sont deux exemples récemment traités de ce corpus qui continue de s'accroître.

Enfin, une partie des **fonds occitans** conservés aux Archives départementales est désormais recensée et consultable dans la médiathèque numérique collective occitane du CIRDÒC (Centre Inter-Régional Public de Développement de l'Occitan), dans le cadre du projet *Occitanica*. (Site : <http://occitanica.eu>)





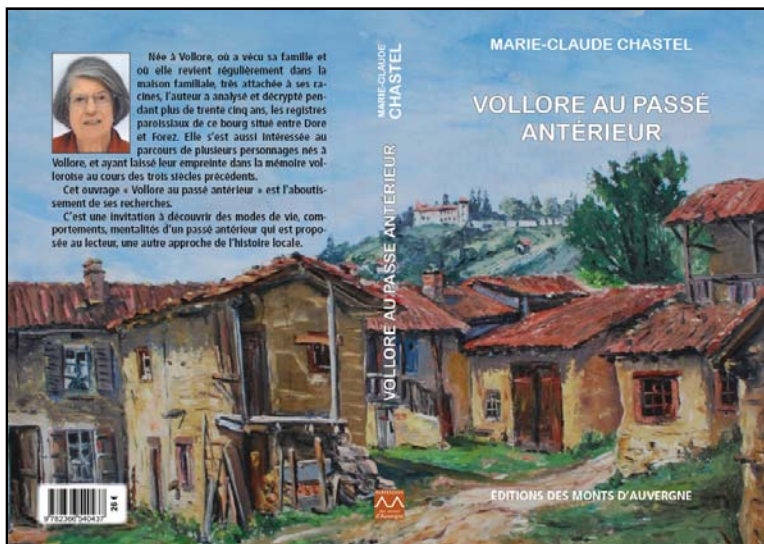
## La Vie du Cercle



### NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

par la Rédaction

En cet automne 2015, aux éditions des Monts-d'Auvergne, **Marie Claude CHASTEL** (cghav-468) nous offre, un aperçu de sa ville préférée, Vodable, et de la vie dans la première partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous ses aspects sociaux essentiels (naissance, mariages, mortalité), mais aussi les différentes classes sociales, la santé, l'instruction et les grandes figures de ce bourg, sans oublier un aperçu des communautés familiales. Cela donne : « **Vodable au passé antérieur** ».



C'est une invitation à découvrir des modes de vie, comportements, mentalités « *d'un passé antérieur* » qui est proposée, une autre approche de l'histoire locale, telle que l'ont vécu au fil des jours celles et ceux dont elle a tissé la trame de la vie.

Préfacé par le Dr Jacques GIRARD (*Hommes et Femmes célèbres d'Auvergne, Bourbonnais, Velay* - éd la Montmarie-2005), il comporte sur 185 pages de nombreuses illustrations et documents inédits.

Sortie début octobre 2015, 26 € (*benefices reversés pour les travaux de rénovation de l'église de Vodable*)

Disponible dans les librairies clermontoises et de la région d'Ambert et de Thiers, chez l'éditeur (place de l'Eglise à Champétières) ou chez l'auteur (32 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, Clermont-Ferrand).

Au début de cette année 2015, **Henri PONCHON** (cghav-62) publiait aux éditions des Monts-d'Auvergne « **Nos Cousins d'Auvergne** »

Leurs visages sont familiers : Jean FERRAT, Claire CHAZAL, Robert SABATIER, Alexandre VIALATTE (buste sur la place de la gare à Ambert).

Ils sont entourés de quelques-uns de nos plus célèbres comédiens, artistes, cinéastes, écrivains ou éditeurs : J-Cl. BRIALY, P-J REMY, F. RAYNAUD, G. BATAILLE, René CLAIR, R. BRESSON, Muriel ROBIN, Maurice PIALAT, D. FERNANDEZ, P. POIVRE d'ARVOR, Henri POURRAT, Valéry LARBAUD, Arthème FAYARD, Alain REY, G. GALIMARD, Paul ROBERT.

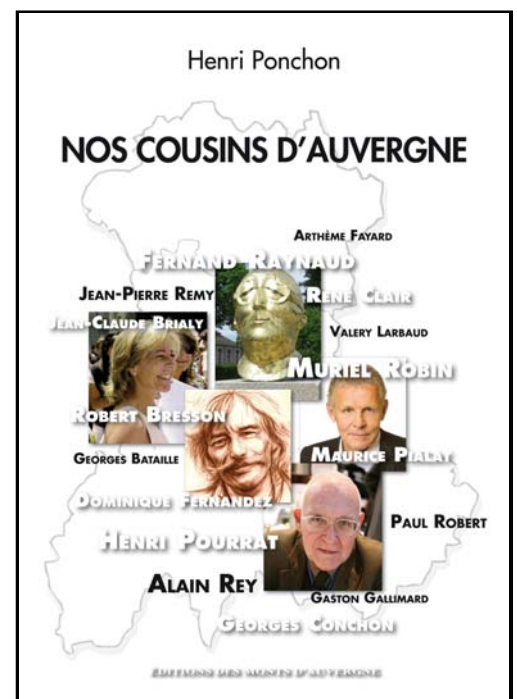
Vous connaissez les racines auvergnates de certains ; pour d'autres, ce sera une découverte. Ils plongent leurs racines parmi les paysans, les marchands et les artisans. Ils sont tous nos cousins, vos cousins, proches ou éloignés.

Leurs patronymes et ceux de leurs ancêtres sont les vôtres.

Leurs parents ou grands-parents ont dû souvent migrer, quitter les lieux où avaient toujours vécu leurs familles. Grâce aux efforts de deux ou trois générations, grâce à l'école et aussi à leur talent personnel, ces fils ou petits-fils de paysans ont atteint la notoriété. Ils honorent la culture française.

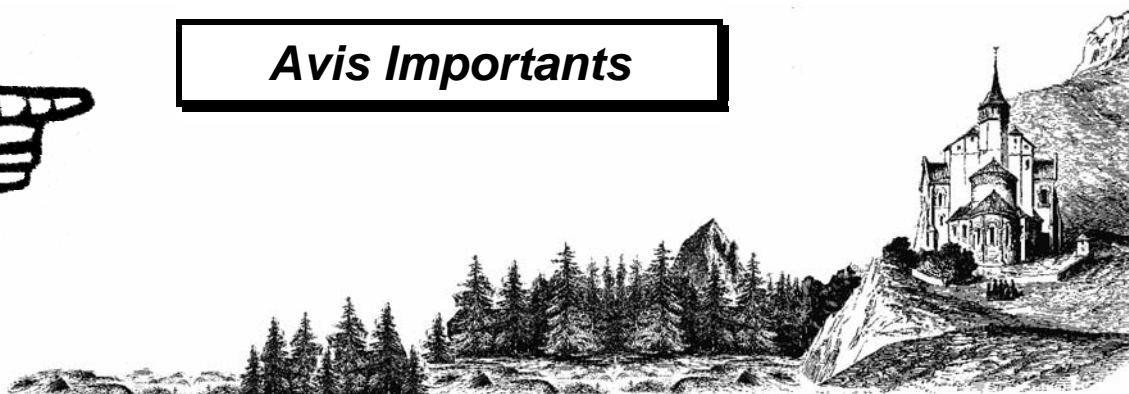
L'histoire de leur famille, de leur ascension sociale, c'est notre histoire à tous.

Un livre de 192 pages (A4), 29 € franco de port, chez l'auteur : 5 rue des Fontenelles, 92310-Sèvres (Tél. 06 8781 2398) (*et aussi en librairies locales*)





## Avis Importants



### CLERMONT-FERRAND

#### Permanences de la Bibliothèque

**Adresse :** 55, rue de Châteaudun,  
63000 Clermont-Ferrand (en face de la Gare)

Jours et horaire des réunions pour l'année 2014/2015 : les  
1<sup>er</sup> lundi, 2<sup>e</sup> mercredi et 3<sup>e</sup> vendredi à la bibliothèque du  
55 rue de Châteaudun à Clermont-Fd, de 14h30 à 17h30.

<b>Septembre</b>	(Fermé) Mercredi 16 Vendredi 25	<b>Octobre</b>	Lundi 5 Mercredi 14 Vendredi 23
<b>Novembre</b>	Lundi 2 (Fermé) Vendredi 20	<b>Décembre</b>	Lundi 7 Mercredi 16 (Fermé)

#### A noter :

Les permanences sont toujours interrompues pendant la période estivale et les jours fériés. Mais si vous avez des interrogations et si vous avez accès à Internet, vous avez toujours la possibilité de poser des questions sur le Forum

L'adresse électronique de la Bibliothèque est :

[cghav@orange.fr](mailto:cghav@orange.fr)

ou Mme M.-F. BRUNEL : [cghav63@orange.fr](mailto:cghav63@orange.fr)

### LYON

#### Permanences à la Bibliothèque

**Adresse :** 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon  
(tramway T1, station Rue de l'Université)

Les réunions ont lieu de 14 à 17 heures le **3<sup>e</sup> mardi** du mois et un **samedi** par trimestre, de 9h30 à 12 heures. Ces réunions ont pour objet d'échanger entre nous, de consulter nos relevés, les anciens numéros de la revue et les ouvrages présents dans notre bibliothèque.

#### Prochaines réunions :

Mardi **20 octobre**, 14 à 17 heures

Mardi **17 novembre**, 14 à 17 heures

Mardi **15 décembre**, 14 à 17 heures

**Samedi 29 novembre**, 9 à 12 heures *vec la SGLB*)

**Contacts :** Jean-Marc FAYOLLE : Tél. : 04 2602 5657  
[jean-marc.fayolle@dbmail.com](mailto:jean-marc.fayolle@dbmail.com)

Brigitte LACROIX : [celacgen@yahoo.fr](mailto:celacgen@yahoo.fr)

### Hommage à Pierre BROSSOLETTE

Comme vous l'avez lu dans notre revue (n° 149 d'août 2014) les origines des BRESSOLETTE, ancêtres de Pierre BROSSOLETTE sont à **St-Alyre-d'Arlanc**  
A la suite de nos recherches, la municipalité a décidé de lui rendre hommage et d'inaugurer une plaque commémorative.

Voici le programme du **samedi 12 septembre**

**14 hr :** Salle des Fêtes, conférences et exposition

- Des Brossolette à Pierre Brossolette, de St-Alyre à Paris, par Henri PONCHON

- Pierre Brossolette, sa vie son combat

- La Résistance en Auvergne, par Manuel RISPAL

- Léon Blum et le procès de Riom, par Charles JOBART (sous-préfet d'Ambert)

**17 hr :** Monument aux Morts, cérémonie solennelle :

- dépôt de gerbe

- inauguration d'une plaque commémorative

- hommage des écoliers

Le CGHAV, par l'intermédiaire d'Henri PONCHON est pleinement associé à cette manifestation, en fournissant une partie de l'exposition préparée avec Jean-Noël MAYET

Claude PIERRE-BROSSOLETTE, fils de Pierre, secrétaire général de l'Élysée sous Giscard d'ESTAING, et l'historienne Mona OZOUF, nièce par alliance, ont apporté leur soutien à cette manifestation

### PARIS - RÉGION PARISIENNE

#### Réunions mensuelles

Les réunions parisiennes, ont lieu le **1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois, d'octobre à juin.**

Grâce à « La France Généalogique », nous sommes installés dans la salle de la

**Maison des Associations du 2<sup>e</sup> arrondissement,**

23 rue Greneta, Paris 2<sup>ème</sup>

où la réunion se tient de **14h15 à 18h45.**

De 14h15 à 17 heures, chacun peut faire part des problèmes qu'il rencontre personnellement dans ses recherches auprès des responsables du Cercle et des autres membres du groupe.

Il est possible d'y consulter divers outils de recherche (par ex. REMACLE, TIXIER, BOUILLET, DERIBIER ou d'autres).

Pour la consultation de ces ouvrages, il convient de s'assurer de leur disponibilité quelques jours avant la réunion auprès de :

- soit Jean-Pierre BARTHÉLEMY : Tél. : 01 4336 2005  
[barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr)

- soit Alain ROSSI : Tél. : 01 4637 3315 ou 06 8070 1538  
[rossi.cghav@orange.fr](mailto:rossi.cghav@orange.fr)

**De 17 heures à 18h45**, la réunion proprement dite se tient, en général, autour d'un thème développé par un animateur, intérieur ou extérieur au groupe, qui fait ensuite l'objet d'un débat.

Les rendez-vous y seront donc

- mercredi **7 octobre**
- mercredi **4 novembre**
- mercredi **2 décembre**
- mercredi **6 janvier 2016**

*(la maison des associations du 2<sup>ème</sup> arrondissement se trouve au coin des rues Greneta et St-Denis, accessible par les stations de métro Réaumur-Sébastopol, Etienne-Marcel ou Arts-et-Métiers et, en voiture, par le parking situé devant l'église St-Nicolas-des-Champs)*

## Congrès et Salon national de Généalogie

Ce congrès biennal se tiendra cete année du 2 au 4 octobre au Futuroscope de Poitiers.

Avec pour invités d'honneur les émigrants du Poitou en Nouvelle France.

Nous y serons, et vous en dirons plus dans le prochain numéro.

Pour toute information : [www.poitiersgenealogie2015.fr](http://www.poitiersgenealogie2015.fr)

## Dimanche 27 septembre 2015

### Réunion Livradois-Forez à Vertolaye

Pour la 33<sup>e</sup> année, les généalogistes du Livradois-Forez se retrouveront pour échanger dans une ambiance amicale. C'est la réunion incontournable à laquelle il faut assister.

Pour ceux ou celles qui ne sont jamais venus, n'ayez crainte vous ne serez pas seul(e)s. Vous retrouverez là 80 ou 90 de vos cousins.

Pour un bon fonctionnement, il est utile de vous inscrire en utilisant le **bordereau** inséré dans cette revue.

Cette année, nous avons choisi Vertolaye ainsi que l'avait suggéré Renée DESSAGNE qui nous accueillera dans sa commune.

Le repas sera servi, comme l'année dernière, par Alain GAUDON, traiteur.

Les participants des années précédentes recevront par mail ou par courrier dans le courant de l'été le bulletin d'inscription avec tous les détails.

Pour les autres, n'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt.

Nos mails :

[henri.ponchon@wanadoo.fr](mailto:henri.ponchon@wanadoo.fr)

[renee.dessagne@orange.fr](mailto:renee.dessagne@orange.fr)

Vous pouvez aussi m'écrire au 5, rue des Fontenelles 92310 Sèvres ou me téléphoner : 06.87.81.23.98

A bientôt donc

Henri PONCHON

Tél. : 06 8781 2398

## NOUVELLES TABLES DISPONIBLES DEPUIS MAI 2014

par Marie Françoise BRUNEL (cghav-964)

Avec le dernier numéro de l'année 2013 de notre « A moi Auvergne ! » était publié un « Guide pratique 2013 » qui comportait la liste des tables disponibles à cette date, puis une nouvelle série dans le n° 148 de mai 2014..

Depuis le travail a continué et voici un complément auquel ont participé Mesdames et Messieurs BIGAY, BOIS, BRUNEL, CHADEBOST, DE VRIENDT, FOURNET, GUILLOUX, JUMEL, LACOUTIÈRE, MALHIÈRE, TABRERIAS, ainsi que C. DEGEORGES et N. BIENVENU pour les B. et S. de Ceilloux retrouvés dans les archives.

### CANTAL

#### Mariages

Insee	Localité	Paroisse/Notaires	Notes	Dates	Actes	Prix	
15132	Montgreleix		2e édition	1697-1709,1736-1791	244	2,70 €	

#### Baptêmes et naissances

Insee	Localité	Paroisse/Notaires	Notes	Dates	Actes	Prix	
15054	Condat			1730-1760	3340	24,30 €	
15132	Montgreleix			1697-1709,1736-1791	1134	8,60 €	

#### Sépultures et décès

Insee	Localité	Paroisse/Notaires	Notes	Dates	Actes	Prix	
15054	Condat			1730-1760	2517	18,50 €	
15132	Montgreleix			1697-1709,1736-1791	844	6,30 €	



Dans le **Cantal**, des relevés de mariages ont été faits à partir des TD (tables décennales) : ces relevés ne sont, bien entendu, pas filiatifs, mais ils permettent de retrouver des mariages du 19<sup>e</sup> siècle dans une commune où on ne les aurait pas forcément cherchés.

Sur **GeneaBank**, ils sont rendus accessibles par l'association « AGAC » (contact : J.M. DAUDANS, [cpamtil@club-internet.fr](mailto:cpamtil@club-internet.fr)) et peuvent être accédés soit par [www.geneabank.org](http://www.geneabank.org), puis *Association Généalogique d'Aurillac et du Cantal*, soit directement par <http://caids.geneabank.org/form/agac.html>. N'étant pas filiatifs, ces actes sont accessibles à tous et ne nécessitent pas de points.

## PUY-DE-DÔME

### Contrats de mariage

Insee	Localité	Paroisse/Notaires	Notes	Dates	Actes	Prix	
63040	Billom	J. HUGUET		1664-1710	614	9,00 €	
63040	Billom	F. HUGUET		1712-1748	896	6,30 €	
63179	Job	CHABROL et MOLIN	2 <sup>e</sup> édition	1636-1681	448	7,20 €	

### Actes de mariage

Insee	Localité	Paroisse/Notaires	Notes	Dates	Actes	Prix	
63047	La Bourboule		commune créée en 1875	1875-1910	403	6,30 €	
63132	Cunlhat			1793-1849	1477	21,60 €	
63132	Cunlhat			1850-1902	1180	17,60 €	
63137	Doranges			1693-1716,1736-1792	540	5,90 €	
63169	La Godivelle			1793-1907	444	2,70 €	
63191	Lastic		commune créée en 1872	1872-1910	123	1,40 €	
63201	Luzillat			1700-1792	1200	12,20 €	
63201	Luzillat			1851-1896	625	6,30 €	
63214	Les Martres de Veyre		2e édition, ajout de mariages	1793-1820	612	6,30 €	
63276	Peschadoire			1677-1678,1693-1792	831	8,60 €	
63350	St Georges es Allier			1793-1820	197	2,30 €	
63371	St Just de Baffie			1600-1603,1694-1792	1114	11,30 €	
63374	St Martin des Olmes			1793-1902	1007	14,90 €	
63399	St Sulpice		commune créée en 1873	1873-1904	107	1,40 €	

### Baptêmes et naissances

Insee	Localité	Paroisse/Notaires	Notes	Dates	Actes	Prix	
63065	Ceilloux		retrouvés dans les archives	1678-1792	2900	21,60 €	
63169	La Godivelle			1793-1907	618	3,20 €	
63201	Luzillat			1675-1749	2915	21,60 €	
63201	Luzillat			1750-1793	2914	22,05 €	
63201	Luzillat			1851-1896	1273	6,80 €	
63270	Parentignat			1693-1718,1737-1792	1041	8,10 €	

### Sépultures et décès

Insee	Localité	Paroisse/Notaires	Notes	Dates	Actes	Prix	
63065	Ceilloux		retrouvés dans les archives	1678-1792	1951	14,90 €	
63128	Crevant-Laveine			1792-1812	819	6,30 €	
63132	Cunlhat			1670-1709	1794	13,50 €	
63132	Cunlhat			1710-1759	1870	14,00 €	
63132	Cunlhat			1760-1793	1903	14,00 €	
63169	La Godivelle			1793-1907	544	4,50 €	
63201	Luzillat			1675-1749	1925	14,40 €	
63201	Luzillat			1750-1793	2186	16,20 €	
63201	Luzillat			1851-1896	1785	9,50 €	
63233	Montaigut en Combra..			1668-1699	2515	18,90 €	
63233	Montaigut en Combra			1700-1749	2518	18,90 €	
63233	Montaigut en Combra			1750-1792	2086	15,80 €	
63270	Parentignat			1693-1718,1737-1792	727	5,90 €	
63402	St Victor Montvianeix	par. Montvianeix		1730-1792	545	4,10 €	
63449	Vernet Ste Marguerite			1569-1633,1713-1791	1626	8,10 €	

### Notes importantes

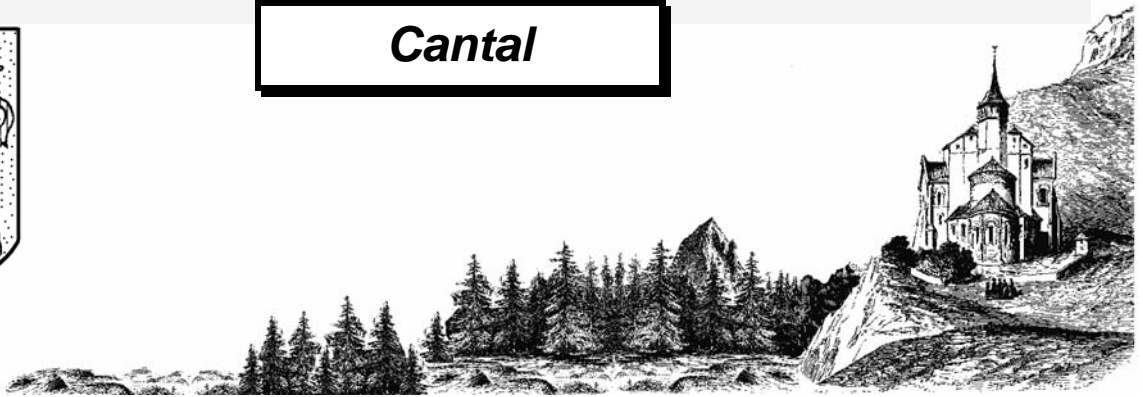
Si vous désirez participer à la réalisation des relevés de l'état civil ancien, deux points sont très importants :

1. Certains relevés sont en cours de traitement. Il est nécessaire de s'informer des travaux en cours avant d'entreprendre un relevé, en prenant contact avec Mme M-F. BRUNEL : [cghav63@orange.fr](mailto:cghav63@orange.fr)
2. La saisie informatique doit être effectuée avec le logiciel NIMÈGUE, en respectant scrupuleusement le format et la destination des champs de saisie (ou avec un tableur en respectant la forme Nimègue)  
Le logiciel NIMÈGUE est téléchargeable gratuitement sur : [www.cegfc.net/nimegue/](http://www.cegfc.net/nimegue/) .  
Un tutorial est disponible sur : [www.cegfc.net/www/nimegue/Nimegue.htm](http://www.cegfc.net/www/nimegue/Nimegue.htm)

Pour connaître les relevés figurant dans **GeneaBank**, regarder dans le menu du site GeneaBank, par le département concerné.



## Cantal



### Problème médical à Saint-Chamant (15) : un « MISERERE » en 1667

par Alain ROSSI (cghav-2140)

Dans beaucoup de paroisses d'Auvergne, les registres BMS sont absents avant 1670 (sauf dans certains cas deux ou trois ans vers 1575).

A Saint-Chamant, dans le registre 5 Mi 321/5-a dont les 11 premières pages concernent les baptêmes de 1567 à 1569, les 30 dernières concernent les décès de 1667 à 1670.

Elles sont établies par le curé CLAUZEL qui poursuivra un registre BMS complet de 1670 à 1689 et sera remplacé en 1691 par un curé SAUVAIGE.

Au milieu de la première page de ce registre de décès, on trouve le 24.08.1667 l'acte de décès de Marguerite SAUVAIGE, âgée de 12 ans, fa de Jean et Marie CLAUZEL, qui « mourut d'un *miserere* dans 24 heures ».

**Question** : qu'est-ce qu'un MISERERE ?

Une recherche simple donne très rapidement la réponse, sous la forme de « *coliques de miserere* », c'est-à-dire des douleurs abdominales intermittentes, très violentes, dues à un étranglement de l'intestin (occlusion), qui peut être dû (mais pas uniquement) à une hernie étranglée.

Inutile de dire qu'avant la chirurgie du 20<sup>e</sup> siècle, l'aboutissant était pratiquement toujours un décès.

En soi, cette information est intéressante, car il est bien rare de trouver la cause du décès dans les actes (sauf accidents).

Mais ici, cela est d'autant plus intéressant que, quelques pages plus loin, le 22.04.1668, on trouve l'acte de décès de Marie CLAUZEL, femme de Jean SAUVAIGE et mère de Marie, qui se trouve, en outre, être la sœur du curé. Elle décède d'une « *maladie de poulmon* ».

Et en cherchant autour, 3 autres de ses enfants décèdent :

- Anthoine, âgé de 3 mois, le 15.04.1668
- Jacques, âgé de 2 ans, le 28.04.1668
- Arnaud, âgé de 5 ans, le 18.03.1670

**Question** : y a-t-il une relation entre tous ces décès ?

Si Marie CLAUZEL est dite décédée de maladie pulmonaire, c'est tout simplement parce qu'elle dut

« *cracher du sang* », crachats qui s'accompagnaient d'une « *cachexie* » (amaigrissement et affaiblissement extrêmes).

Les deux constituaient, jusqu'à l'apparition de la radiologie, les éléments du diagnostic de la tuberculose pulmonaire.

Pour entraîner le décès de cette mère de famille, la maladie dut évoluer de nombreuses années, ce qui lui donna l'occasion, très probablement, de contaminer ses enfants.

A deux mois et à deux ans, ils peuvent être décédés soit d'une tuberculose foudroyante (méningite ?) soit, bêtement, d'un déficit alimentaire, car la mère n'était plus à même de leur fournir une ration de lait adéquate.

Par contre, l'enfant de 5 ans est lui, très probablement, décédé de tuberculose.

La maladie de la petite Marguerite pouvait sans doute être une hernie étranglée, mais on peut aussi l'attribuer à une forme péritonéale de la tuberculose, avec création d'adhérences provoquant un étranglement ou une invagination intestinales, responsables d'une occlusion.

Ces tuberculoses étaient autrefois fréquentes, sans manifestations évidentes dans l'enfance et l'adolescence, mais responsables de nombreuses stérilités féminines.

On les attribue, le plus souvent, à l'ingestion de lait provenant de vaches tuberculeuses.

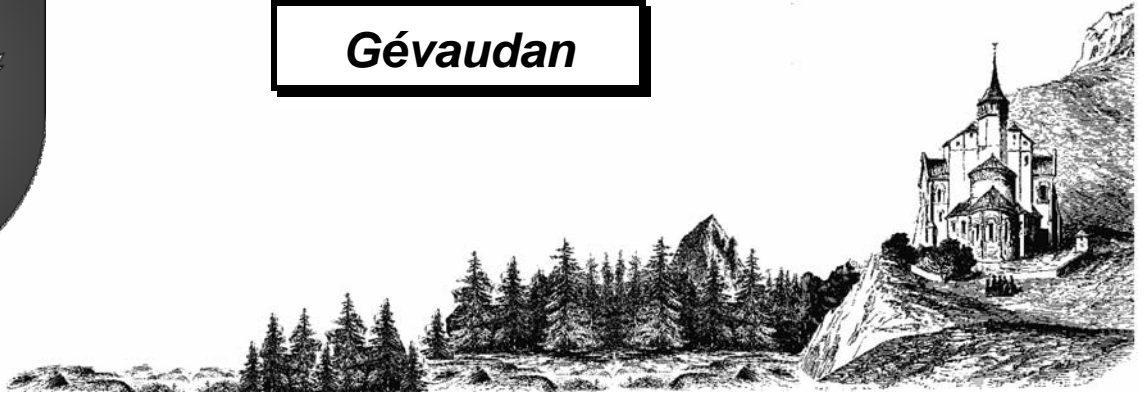
Pour finir sur la tuberculose, les « *écrouelles* », que nos rois « touchaient » pour les guérir, étaient une infestation tuberculeuse des ganglions sous-cutanés, généralement du cou, qui s'ouvraient à l'extérieur et coulaient de façon indéfinie (on appelait ces malades des « *scrofulaires* »). L'avantage de cette forme était de n'être pas mortelle, mais aussi contaminante pour les autres que les crachats.

Au plan généalogique ce curé CLAUZEL, frère de Marie, femme de Jean SAUVAIGE, enterra le 21.07.1668, sa « *marastre* » (donc la seconde épouse de son père), Marguerite CASTEL, âgée de 65 ans.

Les petites informations fournies au cours des actes sont toujours intéressantes et à conserver soigneusement.



# Gévaudan



## ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ EN GÉVAUDAN AU XVIII<sup>e</sup> siècle d'après les registres de capitation et d'enquêtes de quelques paroisses.

par Pierre CLAVEL (cghav-3743)

**NDLR :** Pierre CLAVEL a récemment publié dans la revue « Lou País » (n° 422 et 423) une étude très bien documentée sur la société du Gévaudan au XVIII<sup>e</sup>. Avec son accord, nous en publions de larges extraits car beaucoup d'observations sont valables pour l'Auvergne et certaines paroisses « gabalitaines » étudiées ont basculé en Haute-Loire lors de la formation des départements.

Des recherches généalogiques familiales menées aux confins du Gévaudan, de l'Auvergne et du Vivarais, et l'abondance des documents disponibles au 18<sup>e</sup> siècle, nous ont conduit à nous intéresser au contexte villageois des aïeux rencontrés. Pour ce faire, nous avons choisi d'utiliser des données relatives à l'imposition, en l'occurrence la capitation, et des registres d'enquêtes auprès des paroisses, diligentées par les Etats du Gévaudan. Ce sont les premiers résultats que nous tentons de présenter dans cet article.

### La capitation

**Petit rappel :** la capitation ou « taxe par tête » a été mise en place en France, sous Louis XIV, le 18 janvier 1695, pour subvenir aux frais de guerre. Destinée à être un impôt temporaire, elle fut supprimée en 1697, puis rétablie définitivement en 1701, jusqu'aux modifications fiscales introduites par la Révolution (1790).

Fondée à l'origine sur 22 classes, depuis les princes du sang, ministres et fermiers généraux (1<sup>ère</sup> classe) jusqu'aux journaliers, manœuvres et soldats (22<sup>e</sup> classe), chaque personne dans une même classe était appelée à payer le même montant (2.000 livres pour la 1<sup>e</sup> classe, 1 livre, pour la dernière).

**Pour les roturiers, la capitation alourdissait la taille, la gabelle, la dîme...** Le clergé ne la payait pas, au profit d'une contribution dite « *don gratuit* », dont le montant était très faible au regard des revenus de l'Église. Il convient également de rappeler que ces impôts ne concernaient pas la frange très pauvre ou misérable de la

population (revenu inférieur à 1 livre par jour), qui représentait 20 à 30 % des habitants (1), (2), (3).

A titre de délicate comparaison des pouvoirs d'achat, **un livre de 1787 correspondrait à une fourchette de 8 à 12 euros (4).**

1 livre vaut 20 sols (ou sous) et le sol, 12 deniers.

En 1734, la capitation est fondée sur les 17 classes suivantes (Archives départementales de la Lozère, cotes C34 et C35) :

- 1 Le seigneur du lieu, ses domestiques (il sera fait mention du nom du seigneur, de ses qualités, s'il réside dans la communauté et s'il y paye la capitation ou dans quel lieu il la paye et pourquoi)
- 2 Officiers de justice pourvus par le roi ou par les seigneurs, qui ne paient point leur capitation ailleurs, et doivent être capités dans la communauté
- 3 Gentilshommes ou gens vivant noblement, qui ne sont point seigneurs de paroisse, et qui n'étant pas capités ailleurs, doivent être capités dans la communauté
- 4 Gros bourgeois vivant de leurs rentes, sans faire de commerce
- 5 Avocats exerçant leur profession (les médecins sont ajoutés à cette classe)
- 6 Procureurs, huissiers et notaires pourvus par le roi ou par les seigneurs
- 7 Négociants en gros et marchands en détail, quelque commerce qu'ils fassent
- 8 Fabricants
- 9 Artisans et ouvriers
- 10 Fermiers, métayers et ménagers
- 11 Domestiques supérieurs comme gens d'affaires, valets de chambre, femmes de chambre, et autres ne portant point livrée
- 12 Valets de livrée et servantes
- 13 Maîtres bergers
- 14 Valets de labour et petits bergers, résidant dans le lieu ou dans le terroir

15 Veuves (il faut distinguer les qualités des veuves par celles de leurs maris)

16 Femmes séparées de leurs maris (idem)

17 Fils de famille, mariés ou pourvus d'office, quoique non émancipés, et ne faisant qu'un même feu avec leur père ou mère »

Pour chaque communauté, visitée en 1734, par les commissaires du Roi et des États du Gévaudan, il est mentionné le montant total de la capitation payée les 3 années précédentes. Les commissaires sont chargés de « *vérifier l'état actuel des communautés du diocèse* », de manière à ajuster le niveau d'imposition de chaque feu (**1 feu = 1 oustal ou maison de famille, soit 5 à 6 personnes**).

Cette vérification, conduite en présence du curé, des consuls (l'équivalent de nos conseillers municipaux), d'un greffier et des « *principaux habitants* » de la paroisse (avocats, notaires, marchands ...), constitue une source particulièrement intéressante de données sur le niveau de vie des différents bourgs et villages. N'apparaissent

cependant pas les informations sur les personnes trop pauvres pour acquitter la capitation.

## Les redevables de Langogne

Parmi les 202 paroisses enquêtées, nous nous sommes particulièrement intéressé aux **19 communautés villageoises de Margeride, relevant de 18 seigneurs différents** : l'évêque de Mende, le prieur de Langogne, l'abbé des Chambons, l'abbesse de Mercoire, l'abbé de La Chaise-Dieu, le commandeur de Gap-Francès et le commandeur de Jalès (Ordre de Saint-Jean-de Jérusalem), MM. de BRIGES, de SAINT-JUST, de SAINT-DENIS, de BEAUMONT, de CONDRES, Madame de MORAS, le comte de LA TOUR D'Auvergne, le comte de SAINT-PAUL, les comte et vicomte du CHAYLA, le prince de CONTI.

A titre d'exemples, nous avons choisi de présenter ci-dessous la composition sociologique des redevables de la capitation, de **Langogne** (2220 habitants), la deuxième ville de Margeride gévaudanaise, après Saugues (3105 h), et de quelques petites paroisses, au sein d'un tableau synthétique.

Seigneur du lieu	Observations notées lors de l'enquête	Composition sociologique
------------------	---------------------------------------	--------------------------

**Saugues** - 3100 hab. en 1734 (2006 en 2012) ; capitation en 1733 : **1035 livres**

Le prince de CONTI	« <i>Fabrique de grosses étoffes vendues 12 sols l'aune</i> »	
--------------------	---	--

**Langogne** – 2220 hab. en 1734 (3277 en 2012) ; capitation en 1733 : **992 livres**

Le prieur, religieux de St Maur, pourvoit aux charges de 6 officiers de justice : un bailli, un juge., un lieutenant de juge, un procureur fiscal, un substitut, un greffier	« <i>Buratte de laine, qui ne se fabrique que dans la ville, sans quoi l'on ne pourrait subsister, à cause des <b>grandes neiges qui nous empêchent de sortir au moins 6 mois de l'année, quelque commerce grains et bestiaux, chaudronnerie. Seigle, avoine et foin, dont la récolte est très casuelle, à cause de fréquentes gelées et orages</b></i> »	7 gentilshommes, 9 petits bourgeois, 4 avocats, 3 médecins, 4 notaires, 4 praticiens postulants, 5 sergents, 11 petits marchands, point de fabricants, point de domestiques supérieurs, 200 artisans et tisserands, 60 à la campagne, 20 fermiers, 23 à la campagne, 200 servantes, point de maîtres bergers, 200 valets de labour et petits bergers, 13 veuves (aisées), 1 femme séparée de son gentilhomme de mari, 1 fils de famille, marchand
--	---	---

**Grandrieu** – 1345 hab. en 1734 (789 en 2012) ; capitation en 1733 : **498 livres**

**Auroux** – 800 hab. en 1734 (438 en 2012) ; capitation en 1733 : **288 livres**

Monsieur de BRIGES, habitant en son château de Briges, capité au rôle des gens de main forte		1 procureur, 3 gentilshommes, 1 notaire, 163 artisans et ouvriers, 12 métayers, 4 ménagers, 3 servantes, 8 valets de labour, 10 petits bergers, 15 veuves de journaliers ou ménagers
--	--	--

**Luc** – 750 hab. en 1734 (230 en 2012) ; capitation en 1733 : **336 livres**

Madame de MORAS, habitant Paris		1 notaire royal, 139 artisans et ouvriers, 10 fermiers, 4 servantes, 7 petits bergers, 4 valets de labour
---------------------------------	--	---

**Chambon-St Symphorien** – 704 hab. en 1734 (308 en 2012) ; capitation en 1733 : **357 livres**

**Venteuges** – 636 hab. (381 en 2012) ; capitation : **295 livres**

**Chaudefrac** – 584 hab. (312 en 2012) ; capitation : **400 livres**

L'évêque de Mende	« <i>Seigle, avoine et foins exposés à la <b>gelée et aux brouillards</b></i> »	1 juge et notaire, 137 tisserands, 7 laboureurs, 5 servantes, 13 petits bergers, 6 valets de labour, 1 veuve de journalier
-------------------	---	--

**Monistrol-d'Allier** - 536 hab. (232 en 2012) ; capitation en 1733 : **170 livres**

Le comte de LA TOUR D'Auvergne, demeurant à Langeac	« <b>Terrain fort maigre, sujet aux racines, en pente, en rochers inaccessibles</b> »	
---	---	--

**Saint-Denis** - 400hab. (182 en 2012) ; capitation en 1733 : **329 livres**

Monsieur de SAINT-DENIS Habite Mende	« <i>cadis vendus aux marchés voisins. Seigle, avoine, foins, pacages.</i> »	20 tisserands, 66 laboureurs, 4 métayers, 30 ménagers, 10 servantes, 4 valets de labour, 8 petits bergers, 8 veuves de journaliers
--------------------------------------	--	--

**St Jean la Fouillouse** – 400 hab. (166 en 2012) ; capitation : **154 livres**

Monsieur de CONDRES, n'habite pas la paroisse		1 gentilhomme, 76 ouvriers et journaliers, 4 métayers, 12 ménagers, 16 servantes, 9 valets de labour, 7 veuves
---	--	--

**Pierrefiche** – 360 hab. (167 en 2012) ; capitation : **177 livres**

Le commandeur de Gap-Francès (Ordre de St Jean de Jérusalem)	« <b>les foins ne produisent que de 3 ans en 3 ans</b> »	1 officier de justice, 1 notaire, 50 artisans, 6 métayers, 4 ménagers, 4 servantes, 4 valets de labour, 6 petits bergers, 5 veuves
--	--	--

**Rocles** – 350 hab. (212 en 2012) ; capitation : **97 livres**

Le prieur de Langogne, l'abbé des Chambons, ce dernier pour un village	« <b>terroir si maigre et si rempli de rochers qu'on ne sème que de 3 ans en 3 ans. Les petits enfants gardent le bétail</b> »	22 ouvriers et journaliers, 4 métayers, 38 laboureurs ou ménagers
--	--	---

**Naussac** – 315 hab. (218 en 2012) ; capitation : **116 livres**

L'évêque de Marseille en tant qu'abbé commendataire de l'abbaye des Chambons	« <i>La moitié du terroir appartient à l'abbé des Chambons, que les paysans font valoir au quart, ce qui rend cette paroisse très misérable.</i> »	42 tisserands et journaliers, 20 laboureurs, 3 bergers, 1 veuve de tisserand
--	--	--

**La Panouse** – 216 hab. (85 en 2012) ; capitation : **172 livres**

Les RP de la Chaise-Dieu, l'abbé des Chambons, MM de CONDRES et du CHAYLA	« <b>partie des habitants s'en vont dans le Languedoc pour gagner leur vie pendant l'hiver</b> »	
---	--	--

**Saint Frézal d'Albuges** - 240 hab. (53 en 2012) ; capitation : **91 livres**

**Fontanes** – 200 hab. (117 en 2012) ; capitation : **124 livres**

Madame de SAINT-JUST, habitant Paris	« <i>la production du sol consiste en seigle et foins, point de commerces</i> »	
--------------------------------------	---	--

**Chastanier** – 190 hab. (93 en 2012) ; capitation : **102 livres**

Le prieur de Langogne	« <b>terroir fort maigre, on sème de 3 ans en 3 ans</b> »	24 ouvriers et journaliers, 11 fermiers, métayers ou ménagers, 3 veuves
-----------------------	---	---

**Saint-Flour-de-Mercoire** – 120 hab. (177 en 2012) ; capitation **81 livres**

L'abbesse de Mercoire	« <i>quelque peu de seigle, avoine et foins. La paroisse est très misérable, point de commerces</i> »	12 ouvriers et journaliers, 11 laboureurs, 3 petits bergers, 1 veuve d'artisan
-----------------------	---	--

*NDLR : En complément, l'auteur analyse une enquête diligentée par les États du Languedoc et un dénombrement ordonné par l'Intendant concernant les bêtes à cornes, les bêtes à laine, leur coexistence et la préservation des bois et des landes. L'étude porte sur des paroisses lozériennes exclusivement. Les conclusions qu'il en tire sont néanmoins intéressantes pour les voisins auvergnats que nous sommes.*

### La vie sociale en Gévaudan au XVIII<sup>e</sup> siècle

Du recueil de ces informations sur l'état des paroisses, nous pouvons tirer les quelques enseignements suivants :

- **la grande diversité des seigneurs locaux, laïcs ou ecclésiastiques (3)** : une même paroisse pouvant relever de plusieurs d'entre eux. La plupart habitent à Mende, Paris, ou dans d'autres villes offrant de meilleures conditions de vie que le milieu rural montagnard. On

notera l'importance des gens d'Église, parmi ces autorités (forte influence sur les consciences, large répartition des clergés séculier et régulier). Parmi les plus cités, le comte-évêque de Mende et l'abbé commendataire des Chambons (le commendataire d'une abbaye, clerc ou laïc, nommé par le pouvoir royal, percevait les revenus de ladite abbaye, en distribuait une partie aux moines, et exerçait un pouvoir temporel sur ses possessions). L'abbaye cistercienne Notre-Dame des Chambons était située à Borne, diocèse de Viviers, dans le Vivarais, actuel département de l'Ardèche. A l'époque étudiée, l'abbé commendataire, ne résidant pas sur place, était monseigneur de Belsunce, évêque de Marseille. Il possédait, entre autres, un château à Naussac. L'actuelle Trappe de Notre-Dame-des-Neiges, à Saint-Laurent-les-Bains, peut être considérée comme une résurgence de l'abbaye des Chambons.

Le comté du Gévaudan, aux mains de Pépin-le-Bref, puis de Charlemagne, passe par le jeu d'alliances matrimoniales, dans le royaume d'Aragon. En 1258, Louis IX achète le territoire et le réunit au royaume de France. Dans les faits, le pouvoir réel est détenu par de grandes seigneuries féodales, les fameuses « huit baronnies ». Pour contrer leur influence, le pouvoir royal va trouver un relais dans l'évêque de Mende, qu'il fait comte du Gévaudan et principal seigneur du territoire, jusqu'à la Révolution française. **Cet acte de paréage, du 3 février 1307**, entre Philippe-le-Bel et Guillaume VI DURAND, évêque de Mende, consacre la terre du désormais **comte-évêque (Mende)**, celle du roi (Marvejols), et la terre commune, celle des barons. Ces derniers, au prix de leur allégeance au roi et à l'évêque, sont autorisés à exercer des pouvoirs d'administration locale, justice, police, perception de taxes et impôts. De telles « concessions » seront également attribuées à d'autres seigneurs, tel l'abbé des Chambons, rendant particulièrement complexe, oppressant et inégalitaire, le système judiciaire, fiscal et de maintien de l'ordre public. Il faudra attendre la nuit du 4 août 1789, pour voir abolir ces privilèges, les années 1790-1791, puis le Consulat, pour voir se dessiner la carte territoriale et le système administratif que nous connaissons encore aujourd'hui, dans ses grandes lignes.

- **une population dans chaque paroisse, plus importante qu'aujourd'hui**, dans la commune correspondante, hormis à Langogne et Saint-Flour-de-Mercoire. Les historiens estiment que la population de la France métropolitaine vers 1730, était de l'ordre de 23 millions d'habitants. Celle du Languedoc, en 1785 (territoire plus vaste que l'actuelle région Languedoc-Roussillon, car comprenant le Vivarais, une partie du Velay et des actuels départements du Tarn, de la Haute-Garonne...) d'environ 1.700.000 habitants. En 1789, la population du Gévaudan est estimée à 146.000 habitants (2). En 1800, le département de la Lozère (ancien Gévaudan, hors canton de Saugues) compte quelque 126.000 personnes. Les campagnes d'alors étaient bien plus peuplées que celles d'aujourd'hui...

- **les difficiles conditions de vie** : grandes neiges, fréquentes gelées et orages, brouillard, rochers, terroir fort maigre, terrain en pente, émigration saisonnière, paroisse misérable, enfants gardant le bétail, sont les termes fréquemment employés dans les commentaires accompagnant l'enquête. Rappelons qu'à cette époque, l'espérance de vie

à la naissance était de 25 ans, compte tenu de la très forte mortalité infantile (la moitié des enfants mouraient avant l'âge de 10 ans). R-J BERNARD (5) mentionne les années 1769-1771 parmi les plus sombres et les plus mauvaises du 18<sup>e</sup> siècle et signale la hausse vertigineuse du prix du seigle et les fortes poussées de mortalité dans les paroisses margeridiennes étudiées. Les années 1783-84 seront également marquées par de mauvaises récoltes, dues vraisemblablement aux effets des éruptions du volcan islandais Laki. Enfin, rappelons les **20 à 30 % de pauvres, dans les paroisses**. Ils apparaissent comme « *ceux qui n'ont pas de compoix* » (Naussac). Le compoix étant l'équivalent de la matrice cadastrale actuelle, ceux qui n'ont pas de compoix ne sont donc pas propriétaires fonciers. Ils sont aussi qualifiés de « *manouvriers n'ayant ni fonds ni bois* » (St-Jean-la-Fouillouse). On parle aussi de « *particuliers qui n'ont aucun bien fond, ne payent aucune charge* » (Rocles), et dont le bétail pâture dans les communs. Ce ne sont pas des « *contribuables* » (Naussac). Ils sont **peu ou prou considérés** par le reste de la population (les nantis, la classe moyenne, les petits propriétaires paysans, sommes-nous tentés d'écrire), **comme des parasites**.

- **la prédominance du seigle, de l'avoine, des pacages et des foins** dans les productions agricoles. Les céréales constituant la base de l'alimentation (le pain), auxquelles s'ajoutent les choux et les raves, le lard salé, la tome de vache. La pomme de terre, qui se développera en Lozère après 1815, est mentionnée en 1791, dans une enquête agricole sur le canton de Langogne. Peu de cochons gras, de charcuterie, de volailles, semble-t-il (6), (7), (8).

L'importance des cheptels de moutons (plusieurs dizaines de milliers de têtes en Margeride) ne masque pas leur état sanitaire médiocre, leur maigreur et la faible production de laine par animal. A signaler que **dans l'enquête de 1763** (un an avant l'affaire de la Bête du Gévaudan), **aucune déprédation due aux loups n'est mentionnée**, alors que les maladies du mouton, faisant l'objet d'une question ouverte, il est vrai, sont fréquemment citées. Voici de quoi alimenter les discussions sur la nature de la Bête !

- **des activités professionnelles très différentes de celles d'aujourd'hui**. De nombreux tisserands, artisans et paysans, témoignent de l'importance de l'économie liée au mouton (9). De nombreux moulins (à foulon, à scie, tanneries) ponctuent le lit des rivières. Des **avocats, notaires ou officiers de justice**, dans des bourgades de quelques centaines d'habitants, montrent la place prépondérante de l'écrit (contrats de mariage, contrats de vente et de location, testaments ...) pour des populations largement illettrées, et la fréquence des affaires judiciaires. En Languedoc, pays de droit écrit, et en Gévaudan, en particulier, la moindre convention entre deux individus, même pauvres, donne lieu à contrat devant notaire. Quant à la violence et aux disputes (10), répandues sur les marchés, au cabaret, dans l'oustal ou entre les oustals, entre bergers locaux et bergers transhumants, petits ou grands propriétaires fonciers et manouvriers (cf. tableau 2 ci-dessus), prêtres séculiers et moines (11), sur les chemins soumis aux mandrins, elle entraîne arrestations, procès, expertises. Signalons à ce sujet, dans les années 1780 et 1783, constat d'huissier, bagarres et appels à témoin, concernant des coupes de bois, au hameau de Chaniaux,



paroisse de Luc, réalisés par des pauvres sur les propriétés des villageois (AD 48, cotes 390 B et 6 J 4). Il est à noter, toujours dans le tableau 2, qu'une seule communauté, celle de Saint-Denis (aujourd'hui Saint-Denis-en-Margeride), se plaint, non pas des pauvres, mais du seigneur local, dont le troupeau transhumant occupe trop de terres. Où l'on voit qu'il est plus facile, et plus lâche, hier comme aujourd'hui, de critiquer les non-possédants que les puissants ...

Mentionnons, enfin, le fonds FRÉVOL de Lacoste, aux Archives départementales de Haute-Loire (cote 110 J), et son mémoire anonyme, de l'époque : « *Les assassins, les incendiaires, les voleurs, les hommes à froide vengeance s'y tenaient la tête haute, organisés par compagnies et à main armée ; les gorges de l'Allier et de la Loire, les bois circonvoisins étaient autant de repères à leur disposition que la force publique n'abordait jamais sans péril. La population sauvage, indolente, superstitieuse, esclave de ses vieilles habitudes, était inhabile pour imprimer à l'agriculture un avancement.* »

Quant aux communaux (d'où sont issus les biens sectionaux de nos cadastres actuels) ils font l'**objet**, selon R-J BERNARD (5), **d'une triple offensive** menaçant leur existence : celle de seigneurs et de leurs gens de loi, qui dénoncent la stagnation et la routine paysannes, celle de la bourgeoisie enrichie par le négoce et l'usure qui achète, par tous les moyens, des terres et des parcelles de « communs », et enfin celle de l'individualisme grandissant qui ébranle l'antique solidarité paysanne, fondement de la communauté villageoise. D'où **de multiples procès** relatifs à la répartition des nuits de fumature, au tènement du bétail, aux bornages, à la mise en défens (enclosure ou devès) des terres labourables et des bois, et plus largement aux droits d'usage...

## Conclusion

Ces diverses tensions, associant poids des impositions, injustices criantes, rudesse des conditions de vie, toutes choses perceptibles dans les registres d'enquêtes, les documents notariés et les archives judiciaires du XVIII<sup>e</sup> siècle, cristalliseront dans les « Cahiers de doléances » de 1789, et les épisodes révolutionnaires, mais ceci est une autre histoire ...

## Sources

Archives départementales de la Lozère :

« *Vérification de l'état actuel des communautés du diocèse de MENDE pour ce qui concerne la capitation, l'an 1734* ». Cotes C 34 et C 35.

(1) *Les inégalités de revenus en France, du début du XVIIIe siècle à 1985*, C. MORRISSON, W.W. SNYDER, Revue économique, volume 51, n°1, 2000

(2) *Aperçu de la société rurale en Gévaudan au temps de la Bête (1764-1767)*, Bernard SOULIER, Histoire sociale Haute-Loire, numéro 4, année 2013.

(3) *Carte du Gévaudan pour l'année 1789*, E. IGNON, Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts, du département de la Lozère, tome 49, 1897.

(4) Site internet : [www.histoirepassion.eu](http://www.histoirepassion.eu)

(5) *Les communautés rurales en Gévaudan, sous l'Ancien Régime*. René-Jean BERNARD, Revue du Gévaudan, des Causses et des Cévennes, n° 17, 1971.

(6) *L'alimentation paysanne en Gévaudan, au XVIIIe siècle*, R.-J. BERNARD, Annales. Economies, Sociétés, Civilisations. 24<sup>e</sup> année. N.6, 1969. Consultable sur internet, site [persee.fr](http://persee.fr)

(7) *L'alimentation populaire en Auvergne, au XVIIIe siècle*, A. POITRINEAU, Annales. Economies, Sociétés, Civilisations. 17<sup>e</sup> année, N.2, 1962. Consultable sur internet, site [persee.fr](http://persee.fr)

(8) *La vie économique du Gévaudan dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle*. Robert TINTHOIN, Revue du Gévaudan, des Causses et des Cévennes, 1957.

(9) *La cadisserie gévaudanaise*, G. BOYER-DACLIN, Revue du Gévaudan, des Causses et des Cévennes, n° 37, 1<sup>er</sup> trimestre 2014.

(10) *L'impossible mariage. Violence et parenté en Gévaudan, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> siècles*, Elisabeth CLAVERIE et Pierre LAMAISON, Hachette, 1982.

(11) *Langogne, Luc, Chastanier*, G. EGLIN et J. CHAUVET-EGLIN, auto-édition 2014.

## Bibliographie générale

- *La France au XVIIIe siècle (1715-1787)*, Olivier CHALINE, Belin, 2004.

- *Atlas historique de la province de Languedoc*, CRISES, 2009 –consultable sur internet-

- *Bulletins de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Lozère* –consultables sur internet, site de la BnF ([gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr))

- *L'élevage et la vie pastorale dans les montagnes de l'Europe au Moyen-Age et à l'époque moderne*, Actes du colloque international, fascicule XXVII, Institut d'études du Massif Central, 1984

**NDLR** : la valeur de la livre de l'époque, issue de la référence (4) : soit 1 livre de l'époque pour 4 à 12 euros actuels, nous paraît largement sous-évaluée (voir AmA ! 130 pp.203-205, 4<sup>e</sup> trim. 2009)

Notre estimation est basée :

1/ sur le salaire ouvrier de l'époque : 20 sous par jour, 250 jours par an soit 250 livres annuelles (FOURASTIÉ \*) qu'il faut comparer non pas à notre SMIC (17 500 € bruts annuels), mais plutôt au salaire ouvrier des pays de l'Europe de l'est ou des pays baltes), soit environ 8 à 10.000 €par an.

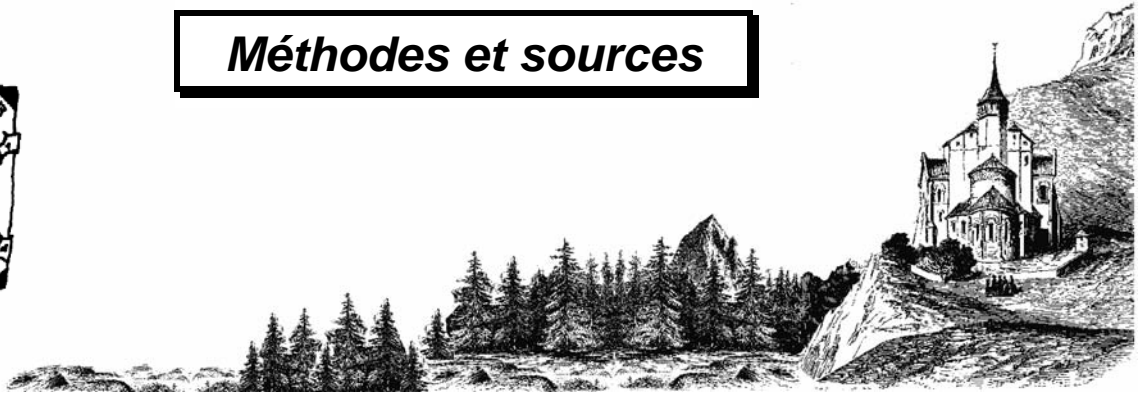
D'où une équivalence de **1 livre pour 33 à 40 euros**

2/ nos scieurs de long ramenaient de leurs campagnes environ 60 livres en 1780, et 600 francs en 1880 (soit un facteur 10 en monnaie « courante ». Si on applique au franc 1880, l'équivalence en niveau de vie du franc 1908 (3,61 €, *chiffre de l'administration fiscale*) on trouve le même chiffre : ainsi une livre de 1780 vaudrait aujourd'hui **36 euros**.

\* Jean FOURASTIÉ : *Revue économique, 1950, vol.1, n°4, pp. 467-479*



## Méthodes et sources



### ORIGINES DE LA FAMILLE MOURDON DE VERGHEAS Recherches en Généalogie, Génétique, Onomastique et Toponymie

par Gérard MOURDON (cghav-376)

La famille MOURDON, du hameau de Chabassières, paroisse puis commune de Charensat, est citée par Ambroise TARDIEU et Augustin MADEBÈNE dans leur « *Histoire illustrée du canton de Saint Gervais d'Auvergne* » (1892) parmi les familles les plus anciennement connues du village au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Il s'agissait d'une famille puissante et riche, de marchands de bestiaux, propriétaires de près de 6.000 hectares de terres des Combrailles et, de plus, régisseurs des marquis de Montagnac et des Comtes de Clermont. Le plus vieil acte concernant les MOURDON est un acte de vente datant de 1781.

Je me suis intéressé aux origines de ce nom de famille, le pensant purement auvergnat, mais bien des surprises m'attendaient !

#### Recherches généalogiques traditionnelles

- I Jacques MONTREDON ° ca 1575 à Charensat a épousé Marguerite JAMMOT. ; d'où :
- II Jehan MONTREDON ° avril 1600 à Charensat,(+ inconnu), a épousé Marie DUROL ; d'où :
- III François MORDON/MOREDON ° 16.08.1629 Charensat, (+ inconnu), a épousé NN. ; d'où :
- IV Genon MOURDON/MONTREDON ° 1651 ou 1659 Biollet, + 1699 ou 116.02.1721 Biollet, a épousé Anne REYNAUD (1655- 02.11.1697 ou 1713) ; d'où :
- V Jean DEMOURDON ° 1672 Biollet, + 1710 (où ?), marchand de bestiaux, a épousé Gabrielle POUGHON (1672 ou 1676-1728 ou 1740) ; d'où :
- VI Georges DEMOURDON/MONTREDON ° 05.02.1697 Biollet, décédé 25.01.1763 Charensat (1704/1754) a épousé Jeanne CONCHON (née en 1702/?) le 12.01.1725 à Biollet ; d'où :
- VII Jean MOUREDON/MONREDON ° 1728 Charensat, décédé le 01.09.1780 Charensat, a épousé en secondes noces Marie BOUCHET (1731/1780) ; d'où : 16 enfants ( ? dont 15 filles ? et un garçon ? le dernier ?) ; d'où :
- VIII Michel MOURDON/MOUREDON/MONREDON né 06.09.1756 Chabassières, hameau de Charensat. Il a été baptisé le même jour.. Il a épousé Marie FONDRAS (1768/?), fille unique et fortunée des propriétaires du domaine « Chez Paute » à Roche-d'Agoux ; d'où :

IX Pierre MOURDON ° 18.04.1805 (28 germinal an XIII) à Roche d'Agoux. Il a épousé Marie MARTIN née à Bascobert, hameau de Biollet, le 25.12.1802, morte le 31.12.1888 à Bascobert. Marie MARTIN a pour ancêtre Marie BICHON, une fois du côté MARTIN et une autre fois du côté DÉARMÉNIEN, famille du hameau éponyme, situé sur le village de Bussières (près de Pionsat), et dont la généalogie est passionnante. Six enfants naquirent de l'union de Pierre et de Marie : Jean-Marie, l'aîné, Louise, Marie, Amable et enfin deux petites filles dont la vie fut brève, l'une mourut à 20 ans et l'autre se noya à 7 ans. Pierre MOURDON est décédé le 22.08.1883 à Vergheas.

X Jean-Marie MOURDON ° 12.08.1832 à Roche-d'Agoux a épousé Françoise COLLAS de La Porte-Deux, hameau de Roche-d'Agoux, ° 28.10.1831, décédée le 12.11.1916. Ils eurent quatre enfants : Amable qui a encore des descendants à Vergheas, Marie, Philomène et Jean, le dernier, mon grand-père né le 4 Février 1872.

**Conclusion :** le nom MOURDON a beaucoup varié à travers les siècles avant de se fixer sous sa forme actuelle, ce qui ne surprendra aucun généalogiste : Mourdon, Mouredon, de Mourdon, de Mouredon, mais aussi Mordon, Moredon, enfin Montredon, Monredon, de Montredon.

Le même individu, au gré des humeurs ou de l'audition du curé de la paroisse a pu être identifié sous une de ces variantes, lors de chacun des actes de sa vie (baptême, mariage et remariage et sépulture).

Il est à noter enfin que l'évolution du nom n'a pas été rectiligne, et que des retours à des variantes du passé peuvent être notés.

#### Recherches onomastiques et toponymiques

##### 1- Le nom Mourdon en France et à l'étranger

\* En France : le nom de famille MOURDON se rencontre dans plusieurs départements français, avec la plus forte fréquence dans le Puy-de-Dôme, mais ce n'est pas un nom de famille très courant : selon les études effectuées, il n'était porté en 2012 que par 150 à 200 personnes en France, et il ne vient qu'entre la 61 000<sup>e</sup> et la 66 000<sup>e</sup> position des noms de famille français les plus portés, selon le mode de classement.

A l'étranger : ce nom se rencontre également dans de nombreux autres pays : la liste ci-dessous provenant en particulier des Mormons, n'est pas exhaustive :

- en Allemagne : très nombreux (ex: le 25.12.1801 a été baptisée Eva Catharina Mourdon, à Otterseheim Gernersheim / Pfalz / Bavière. Elle était la fille de Georgio Mourdon et de son épouse née Swissler)
- en Belgique : (ex: le 03.08.1702 a été baptisée à la paroisse Saint Pierre de Liège, Anna Hermene, fille de Martini Hermene et de Agnetis Mourdon)
- au Danemark
- en Espagne : (ex : Juana Theresa de Esualles y Mourdon a épousé à San Saturino - Pampelune Joseph Lopez le 26.06.1693)
- en Grande Bretagne : très nombreux « de Mourdon » et Mourdon (ex : mariage le 19.01. 1600 de Frances Mourdon avec Joones Robert à Exning dans le Suffolk). Il a des lieux-dits Mourdon.
- aux Pays-Bas : (ex: le 18.01.1893 a été baptisé à Utrecht Simon Robertus Werson, fils de Simon Werson et de Maria Mourdon)
- au Luxembourg
- au Canada (il y a un lac Mourdon, des chutes Mourdon, un mont Mourdon)
- aux USA (un William Mourdon confédéré (sudiste / dixies) du 17ème Régiment d'Infanterie a été tué en Louisiane en 1865 pendant la guerre de sécession)
- au Brésil (une fabrique d'optique et de lunetterie)

## **2- Le nom MOURDON et les dictionnaires d'onomastique (dictionnaires des noms de famille) :**

**2-1- Remarques préalables:** Il est nécessaire de préciser, que les auteurs des dictionnaires d'onomastique (recherche de l'origine des noms de famille) sont bien souvent les auteurs de dictionnaires de toponymie (recherche de l'origine des noms de lieux auxquels les noms de famille sont souvent liés).

Malheureusement, le manque de compétence et de sérieux ont été trop souvent liés à ces deux disciplines. De plus, les querelles entre auteurs d'ouvrage d'onomastique et de toponymie ont été nombreuses, souvent violentes et parfois non exemptes de pensées, voire d'arrière-pensées.

**En d'autres termes, les ouvrages anciens d'onomastique doivent être selon moi, utilisés avec la plus grande prudence. Examinons-les malgré tout**

**2-2- Les dictionnaires d'onomastique** ne sont pas nombreux, et presque aucun ne cite le patronyme Mourdon,

- C'est le cas, en particulier du plus célèbre : le dictionnaire étymologique des noms de famille de Albert DAUZAT réédition Larousse 1981

Il faudrait pouvoir consulter d'autres ouvrages, en voici quelques uns. Tous anciens, où les consulter ? en ligne ?

- Dictionnaire des noms, contenant la recherche étymologique des formes anciennes de noms relevés sur les annuaires de Paris (1880) Lorédan, Larchey, Paris 1880 - Bottin de Paris
- Noms de famille de France : Ed Payot Paris – 2<sup>e</sup> édi. 1948
- Noms de personnes : 8ème édition 1950
- On peut trouver de nombreux dictionnaires de noms de famille français sur Internet, aucun ne traite du nom Mourdon. A suivre . . .

**2-3- Seul, le Bottin des noms de famille français** de 1932 indique « *On trouve des MOURDON dans l'Aisne et le*

*Sud-ouest mais aussi dans le Puy-de-Dôme. Nous ne pensons pas que Mourdon soit une contraction de Mourandon nom de l'Aisne. Mourdon pourrait avoir deux provenances :*

- *Soit un nom de lieu-dit Mouredon comme Mouredes (commune du GERS - 32190 près de Vic Fezensac: là où il y a des mûres, des ronciers, des mourons : en latin Morum est la baie du roncier)*
- *Mais comme en auvergnat (langue d'oc) « ou » est souvent écrit « o », nous verrions dans Mourdon, le nom Mordon, sobriquet « celui qui mord, au sens qui a l'esprit vif, dont les propos sont mordants »*

Selon Paul MOURDON, de Viviers de Vergheas, disparu en 2000, qui m'a beaucoup aidé dans mes recherches généalogiques, en patois Brayaud (de la Combrailles), Mourdon se disait toujours Mordon.

**2-4- Enfin, un ouvrage dont le nom n'a pas été relevé, indique que Mourdon comme Morandan** indiquerait une origine maure ou mauresque de la famille.

Il est à noter que les recherches historiques dans le nord de l'Auvergne ont permis de découvrir avant le X<sup>e</sup> siècle, un certain nombre d'actes de mariages/baptêmes entre des hommes catholiques de la petite noblesse franque et des jeunes filles musulmanes, baptisées à l'occasion de ce mariage.

En effet, après leur défaite par Charles Martel, à la bataille de Poitiers en 732, les Maures/Sarrazins, ne sont pas tous rentrés en Espagne ; nombreux sont ceux qui se sont installés en Auvergne, mais aussi en Saône-et-Loire. En fait ils sont parfois tout simplement rentrés où ils habitaient avant la bataille de Poitiers, avec la volonté d'y rester, s'intégrant peu à peu à la population franque.

## **3- Le nom MOURDON de Combrailles, la généalogie et l'histoire :**

**3-1- La famille Mourdon d'Auvergne est originaire de la ou des Combrailles**, région du Puy de Dôme, au Nord-Est de l'Auvergne (de la basse Auvergne) à la limite avec l'Allier et la Creuse, où ils habitaient en particulier les cantons de :

- \* Saint-Gervais-d'Auvergne et les communes de :
  - Biollet : Hameaux de Bascobert et de Muraton
  - Bussières : Hameau Les Arméniens
  - Charensat : Hameau de Chabassières
- \* Pionsat :
  - Roche-d'Agoux : (l'ancien Roche Dragon) -Hameaux de Chez Paute et de Porte Deux
  - Vergheas : Hameaux de Puy Gauthier et de Vivier

Il semble que des deux cantons ci-dessus, le canton d'origine soit celui de Saint-Gervais-d'Auvergne. Quoi qu'il en soit, ces deux cantons sont le point de départ de la quasi-totalité des familles MOURDON de France.

Pionsat et Roche-d'Agoux ont depuis toujours appartenu à la province des Combrailles (actuellement partagée entre les départements de la Creuse, de l'Allier et du Puy-de-Dôme).

La vieille Combraille fut partagée en 1249, partage provoqué par le différend qui opposa Péronelle de CHAMBON à son neveu Guy, Comte d'Auvergne. La baronnie de Montaigut-en-Combraille, la capitale de la province, resta ainsi terre bourbonnaise, jusqu'à la Révolution, tandis que les châtelainies de Roche-d'Agoux, Pionsat et des Ternes ont été rattachées aux comtes d'Auvergne.

### 3-2- Remarques issues des recherches généalogiques :

- Les Montredon/Mourdon, déclarants, participants ou témoins à des actes d'état civil (baptêmes, mariages sépultures) les ont bien souvent signés de leur nom et pas d'une croix, ce qui indique qu'ils savaient écrire, ce qui, pour l'époque était significatif d'une certaine appartenance sociale.

- Il est nécessaire également de relever que les ancêtres des Montredon/Mourdon/Martin ont souvent conclu mariage avec des personnes de la noblesse auvergnate, les de Salvert, du Puy Gauthier, les de Saint Nectaire, les du Taux, les de Seyne etc etc ou de la bourgeoisie locale : les Bichon et les Grenat.

**3-3- Notons que dans l'Histoire illustrée de la ville et du canton de Saint-Gervais-d'Auvergne**, les auteurs, Ambroise TARDIEU et Augustin MADEBÈNE relèvent (page 158) que la famille MOURDON est connue à Charensat depuis au moins le XVIII<sup>e</sup> siècle, avec les BOUCHET, les CHABASSIÈRE, les CHASSAGNETTE et les SENNETAIRE (de St Nectaire), pour ne citer que celles-là.

**3-4- Que peut-on en conclure ?** Notons préalablement que s'il est possible de confondre phonétiquement Mourdon/Mouredon/Montredon/Monredon/Mordon, il n'est pas possible d'étendre cette confusion à la présence ou non de la particule « de ». De là deux origines possibles.

- Nom d'origine « de Montredon » : le « de » disparaît, puis Montredon devient Monredon/Mouredon, puis Mordon/Mourdon avant de se fixer définitivement sur Mourdon.

- Nom d'origine « de Mourdon » : le « de » disparaît entre 1704 et 1728 entre Georges et Jean, et le nom Mourdon s'impose.

### Développons ces deux hypothèses

#### 4 - Première hypothèse d'origine toponymique : le nom Mourdon vient de « de Montredon » :

**4-1 - Les noms des familles de Combrailles**, d'où est issue la famille Mourdon sont quasiment tous issus du nom d'un lieu-dit, les Lamadon, les Bussièrès, les Conchon, les Chassagnette, etc. ; **il y aurait donc fort à penser que le nom « de Montredon » provienne lui aussi d'un nom de lieu-dit.**

Reste à découvrir si un tel lieu-dit existe. En Langue d'Oc (dont fait partie la langue auvergnate), « **redon** » signifie arrondi, on dit encore redonnet, le Mont Redon, c'est la colline ou la montagne arrondie, et de très nombreux lieux du Sud de la France sont ainsi désignés : Montem Rotundum (rotonde) dans l'Aude signalé dès 1144, Mons Redons dans le Lot signalé en 1381, mais aussi à Marseille (rue et quartier), dans de nombreux sites du Languedoc, et du Sud (plutôt sud-ouest) en général.

**4-2 - Les lieux dits Montredon en Auvergne** : on trouve au moins 3 lieux en Auvergne qui s'appellent ainsi :

- **Le premier se situe à Besse-et-Saint-Anastaise**, issue en 1973 de la fusion des communes de Besse-en-Chandesse et de Saint-Anastaise. Besse (Vebessa en langue auvergnate) est à 90 km environ de Charensat. Il n'a pas été découvert de famille de Montredon liée à ce lieu-dit Besse.

- **Le second est près de Brioude**, en Haute Loire, sur la commune de **Bellevue-la-Montagne** à 250 km des communes précitées où l'on trouve la grande concentration des Mourdon. On trouve effectivement trace d'une famille de Montredon dans la région de Brioude : deux de ses représentants, Louis et Jacques, étaient chanoines comtes de Brioude en 1361, un autre, Louis de Montredon le fut aussi en 1437.

- **Le dernier site de Montredon : Mons Rolundus** se situe sur un sommet d'origine volcanique (formé par une ancienne cheminée basaltique volcanique datant du tertiaire) **entre Saint-Saturnin-et-Aydat/Ponteix**, près de **Montrognon** à 70 kms environ de Charensat, dont, de tous les sites du nom « de Montredon », il est le plus proche. Sur ce site de Montredon, il reste encore les ruines du château de Montredon, qui date du XII<sup>e</sup> siècle : voir les nombreux sites internet dont un auquel semble être attachée une famille de Montredon :

([http://fr.wikipedia.org/wiki/Mont\\_Redon](http://fr.wikipedia.org/wiki/Mont_Redon)).

### 4-3 - Risquons une hypothèse :

- Plusieurs des Mourdon de Combrailles, ayant exercé la fonction de régisseur des marquis de Montagnac et des comtes d'Auvergne, on peut s'interroger sur le point de savoir si cette fonction ne leur avait été confiée du fait de leur appartenance ou de leur attachement à cette famille de Montredon. Rappelons les dates :

→ 1239 : les châtelainies de la Combraille passent aux comtes d'Auvergne.

→ 1274 : le château de Montredon, fief de la famille de Montredon passe aux comtes d'Auvergne.

- En tant que régisseurs, pourrait-on envisager qu'ils aient été renvoyés ou « bannis » ? en Combrailles où les comtes d'Auvergne auraient eu des terres et où ils auraient fait souche en s'assimilant à la population locale et où leur nom serait passé de « de Montredon » à Mourdon en quelques siècles. Cela expliquerait la disparition de la maison de Montredon sous ce nom.

### 5 - Les surnoms des Mourdon :

- Selon mon grand-père Jean, les Mourdon de Vergheas avaient deux surnoms dans le village : de mémoire, les **Rouguenerolle** et les **Rozeroun**, dans les deux cas les rouquins ! ce qui est généralement une caractéristique des celtes et des germains.

- Huguette Guillot-Mourdon de Vergheas, fille de Paul Mourdon m'a indiqué qu'un autre surnom des Mourdon de Vergheas était **Rezirou**, et qu'il y avait d'ailleurs un lieu-dit de ce nom dans la commune, toujours les rouquins.

A noter que beaucoup des nouveaux nés de ma branche sont roux et le demeurent quelques mois ou toujours !

### Recherches génétiques

J'ai profité d'un séjour aux États-Unis pour demander à IGENEA, laboratoire du groupe américain My-Family-Tree, une analyse de mon Y-ADN et de mon ADN mitochondrial. L'Y-ADN se transmet de père en fils sans aucune mutation, l'ADN mitochondrial qui ne se transmet que par la mère : à sa fille, qui le transmettra à son tour, ou à son fils, mais qui ne le transmettra pas à ses enfants puisqu'ils recevront celui de leur mère.

**6-1- Mon « haplogroupe » Y-ADN est R1b1a2a1a1a4, d'origine germanique**, (définition du 23.03.2011, ex R1b1b2a1a4 ex R1b1b2a1a1d), sous-groupe de R1b, groupe le plus répandu dans le monde occidental, en Europe en particulier, typiquement indo-européen, né dans l'Hindou Kouch ou l'Altaï, il y a près de 30 000 ans, d'où il est parti pour les steppes pontiques, l'Oural, la Mer Noire et le bassin du Danube. Très répandu en Europe du nord.

J'ai été très étonné, me croyant Auvergnat pur sucre de ne pas me découvrir des origines Celtes/Arvernes, comme ma mère (Celte/Eduenne). Selon IGENEA, entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, mes ancêtres Mourdon, n'étaient pas en France

mais en Europe du Nord Ouest : Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, Danemark, Irlande et Angleterre,

Il est remarquable que la liste des pays européens étapes lors de la migration vers l'ouest de l'haplogroupe R1b1a2a1a1a4 coïncide parfaitement avec celle de ceux où l'on trouve le patronyme Mourdon. Tout se passe comme si le nom Mourdon d'origine germanique avait migré d'est en ouest : Allemagne/Danemark/Pays-Bas/Belgique/ Angleterre puis France.

Il est tout aussi remarquable de noter que certains des Mourdon et de-Mourdon vivant aux USA (principalement états de l'est américain) ayant fait établir leur profil génétique (IGENEA), et celui-ci est **R1b1a2a1a1a4, semblable au mien !**

Ce serait donc au XIV<sup>e</sup> siècle qu'un de mes ancêtres paternels vint en France, en Combraille Auvergnate. Une migration individuelle est toujours possible mais aucun fait politique ou militaire majeur, ne peut permettre d'expliquer qu'un Allemand, un Danois, une Belge ou un Hollandais, soit venu s'installer en Auvergne au XIV<sup>e</sup> siècle.

**6-2 - Tel n'est pas le cas avec l'Angleterre, car il y a eu la guerre de 100 ans (1337/1453) !.** J'ai donc orienté mes recherches généalogiques vers ce pays, et j'ai eu la surprise d'y découvrir une famille « De Mourdon », originaire du Comté de Chester devenu Cheshire, dont l'un des membres Walter a été en 1319, le « *stockfishmonger* » le responsable du marché aux poissons du « Tower Bridge », le célèbre Pont de Londres

**- 621 - Il est nécessaire en premier lieu de déterminer quand la Combraille a été effectivement conquise et/ou occupée par les troupes anglaises.** En préalable, précisons qu'en fait, les Anglais ont mené une guerre basée sur des incursions, des chevauchées, et non sur un établissement.

Des nombreuses incursions anglaises dans le royaume de France, deux seulement ont vraiment concerné la Combraille :

- en 1359 la chevauchée du Capitaine Robert Knowles qui venait de Normandie. Avec 3000 hommes, anglais mais aussi Gascons, il a pénétré en Limagne, et a été mis en échec devant St-Pourçain-sur-Sioule, mais il s'est emparé de Pont-du-Château et a épouvanté par sa présence le pays de Saint-Gervais. Il est intéressant de noter que le capitaine Robert Knowles était originaire du comté de Chester / Cheshire ! où il avait certainement recruté ses hommes et ses officiers.

- en 1360 : une chevauchée d'Edouard III (la seconde), père du Prince Noir et de Jean de Gand, parti du Nord Ouest de la France a échoué devant Reims, et l'a conduit devant Chartres où, à bout de ressources, il a signé le traité de Brétigny-Calais par lequel le Poitou et le Limousin sont devenus anglais, l'Auvergne devenant province frontière.

**- 622 - Reste à déterminer en second lieu si un Mourdon ou de Mourdon Anglais a participé à l'une de ces chevauchées et laquelle et serait resté en Auvergne ?**

- Relevons que selon Ambroise TARDIEU et Augustin MADEBÈNE dans leur ouvrage « *Histoire illustrée du canton de Saint-Gervais-d'Auvergne* » en 1892, il est de tradition orale que plusieurs familles anglaises se soient fixées dans les montagnes d'Auvergne, et le canton de Saint-Gervais pendant la guerre de 100 ans. Ils citent en particulier deux familles : les familles BOTTES de Saint Gervais, et HOM de Saint Georges de Mons.

- CHAIX D'EST-ANGE, dans son ouvrage « Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables » indique la même origine.

- L'hypothèse la plus plausible est qu'un de Mourdon d'origine anglaise soit venu en Combraille auvergnate (Basse Auvergne) pendant la guerre de 100 ans, sans doute suite à la « chevauchée » de Robert Knowles en 1359.

**- 623 - Le château de Montredon**, près d'Aydat a effectivement été occupé par les Anglais dès 1366, et des documents attestent qu'il était encore occupé en 1385 :

Après quelle chevauchée a-t-il été occupé ? Ambroise Tardieu ne dit pas un mot de cette occupation anglaise

**- 624 - Mourdock, un vieux nom d'origine germanique.** Notons pour terminer qu'une recherche (01/2014) sur la base généalogique Ancestry UK , a permis de découvrir que MOURDON serait une des formes de Mourdock ... - qui pourrait être le vieux nom germanique d'une profession liée au commerce, comme par exemple Brewster (celui d'un brasseur de bière)

- qui pourrait provenir de textes religieux extrêmement anciens comme le Coran, la Bible ou le Bhagavad Gita. Il s'agit d'un livre indien en Sanskrit qui, vieux de 5 000 ans est l'un des plus anciens livres du monde. Mourdock serait une expression religieuse signifiant « l'arbre de cendre ». Les recherches se poursuivent et j'ai interrogé le spécialiste en onomastique de la Revue Française de Généalogie, mais on atteint là les limites de la discipline. Voir le site Internet <http://fr.wikipedia.org/wiki/Bhagavad-Gita>.

## Conclusions

D'où vient le nom de famille MOURDON de la Combraille auvergnate ?

- du lieu dit Montredon, qui a donné son nom à la famille suzeraine du château de Montredon, près d'Aydat/Ponteix 1274/1450, famille qui aurait disparu au XV/XVI<sup>es</sup> siècles ? et qui probablement ne faisait qu'une avec la famille de Montredon de Brioude.

- du nom germain Mourdon ? On trouve beaucoup de Mourdon en Allemagne et des de Mourdon en Angleterre au moins à partir de 1319. Ces derniers auraient pu venir en Auvergne à l'occasion de la guerre de 100 ans et de la chevauchée de Robert Knowles en 1359 ou du Prince Noir.

- Sachant que nos ancêtres Mourdon étaient en Europe du Nord-Ouest entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup>, donc qu'ils n'ont pu venir en France qu'après le XIII<sup>e</sup>, donc au plus tôt au XIV<sup>e</sup> siècle, cette seconde hypothèse semble devoir être privilégiée, puisque les de Montredon étaient en France au moins en 1274. Le fait que des Mourdon et de Mourdon américains immigrés d'Angleterre, du Cheshire en particulier, aient le même haplotype génétique que moi, et le fait que la famille de Mourdon anglaise soit originaire du Chester comme Robert Knowles qui en 1349 a séjourné à Saint Gervais, viennent encore renforcer cette hypothèse.

- Peut-on enfin, imaginer un télescopage historique ! : un capitaine Anglais du nom De Mourdon ayant occupé le château de Montredon ?

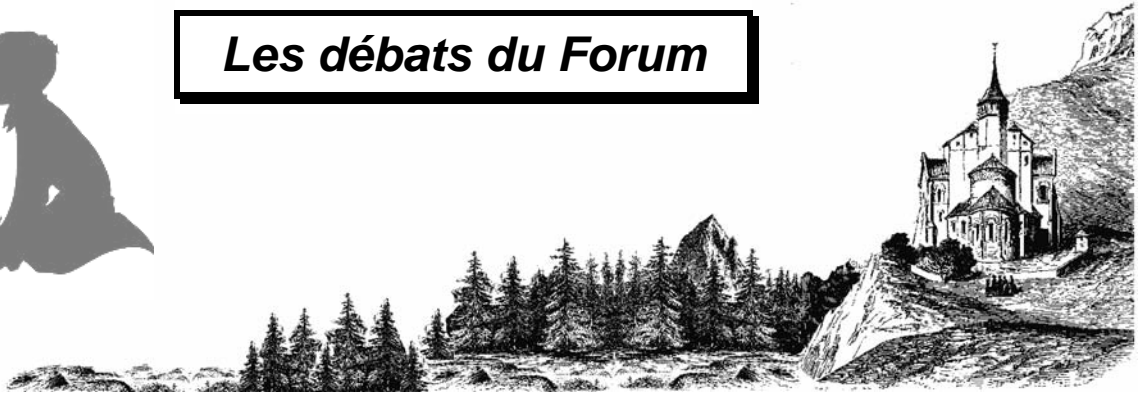
L'histoire et/ou la généalogie le découvriront peut-être un jour.

*En souvenir de Paul MOURDON, de Vergheas, disparu en 2000*





## Les débats du Forum



### DÉBATS AUTOUR D'UNE PIERRE

Résultats d'un échange spécifique sur le Forum internet

Sur le forum, Claudine PRADIER (cghav-11030) s'est dite intriguée par une pierre posée le long de l'église d'**Ayat-sur-Sioule**. On peut y lire, à gauche, une date : 1683. « *Mais qui pourrait m'en dire un peu plus et m'aider à déchiffrer les autres inscriptions* » demandait-elle.

*Les réponses ont été nombreuses, et les débats restent ouverts.*

Je vois un personnage avec une cape maintenue par une agrafe, en dessous les deux bras avec les mains au milieu, en dessous les 2 jambes, les pieds ont l'air d'être dans le gravier, en bas à droite on dirait un chien.

Pour l'inscription, je lis François Bathia filio ???, mais d'autres feront probablement mieux.

Anne-Marie THÉALLIER (cghav-3687)

Je lirais plutôt François BATHIAT F. HOSTE ("*fuit hôte*" en latin de cuisine).

Les BATHIAT sont effectivement une vieille famille d'Ayat (c'est la famille des ancêtres d'Arletty, née Léonie BATHIAT), certains laboureurs, d'autres petits notables.

C'est en tout cas un document archéologique précieux !

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

J'avais moi-même photographié cette curieuse pierre tombale il y a quelques années, quand j'étais sur les traces d'Arletty ; les personnes interrogées en ignoraient la signification.

Comme vous le savez sans doute, Léonie BATHIAT est le vrai nom d'Arletty. Elle descend doublement des Bathiat d'Ayat-sur-Sioule. Par son père, Antoine, alias Michel, BATHIAT né à Ayat en 1872; et par sa grand-mère maternelle Mariette BATHIAT, née à Charbonnières-les-Vieilles, d'une famille originaire d'Ayat.

Autre BATHIAT intéressant, l'aviateur Paul Léon BATHIAT, né à Douai en 1877, très célèbre autour des années 1910. Celle qui n'était pas encore Arletty allait l'admirer à Longchamp et s'enorgueillissait d'un cousinage (non démontré). On retrouve, via Echassières dans l'Allier, ses ancêtres paternels à Ayat. J'avais pu remonter à François BATHIAS ou BATHIAT, fs de Bravy et Marie CLERMONT, procureur d'office de Chazelles et greffier d'Ayat, ° 11.09.1691, + 08.08.1759, x Ayat 2.10.1716 Gilberte PRADON, fa de Marc.



Il existait, semble-t-il à l'époque de la pierre tombale de 1683, deux ou trois branches de BATHIAT à Ayat, avec sans doute un ancêtre commun, celle(s) d'Arletty et celle, plus notable, de Léon BATHIAT. Compte tenu de la



similitude des prénoms et de la qualité de cette tombe, j'aurais tendance à rapprocher ce François BATHIAT fils de 1683 à la branche notable.

A noter chez TIXIER, un François BATHIAT, procureur fiscal au baillage de St-Gervais et Anne BOURDEIX, habitant Ayat, qui font une donation en 1690 à Bravy BATHIAT leur fils aîné (Bravy, prénom assez courant dans le coin)

A noter également qu'il y eut de nombreux prêtres chez les BATHIAT tout au long des siècles.

Ceci n'explique pas le dessin mais peut permettre de trouver une piste

Henri PONCHON (cghav-62)

Ce François BATHIAT, procureur fiscal à St Gervais, a effectivement épousé le 25.02.1653 à Pionsat Anne BOURDEIX. Je pense toutefois qu'il faille le distinguer du François BATHIAT, hôte à Ayat.

On peut imaginer qu'ils sont tous des descendants de Michel BATHIAT, hôte à Ayat depuis au moins 1539 (minutier de M<sup>e</sup> FAURE notaire à Menat) dont descendance.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

Il y a aussi la mère du chirurgien major François CROMARIAS, qui était Marie BATHIAT.

Par ailleurs, j'ai vu citer des BATHIAT dans un article sur Gilbert ROMME, ce riomois bien connu, auteur du calendrier républicain, russophile, mathématicien.

Jacques PAGEIX (cghav-2881)

Il s'agit des numéros 61 et 84 de « A moi Auvergne ! »

Antoinette ROMME (1748-1831°, sœur de Gilbert Romme (1750-1795), avait épousé Jean Baptiste BATHIAT, officier de santé d'Ayat, fils du François, procureur d'office, évoqué précédemment. Léon BATHIAT descend d'un enfant d'un premier mariage de ce Jean Baptiste

Quant à Arletty, elle n'avait aucun cousinage proche avec Gilbert ROMME mais divers mariages permettent de faire côtoyer les uns avec les autres sur un même schéma reproduit à la fin de cette rubrique.

Henri PONCHON (cghav-62)

En manipulant le contraste de la photo, on lit bien sur un bord : « FRANCOIS BATHIA T HOSTE » (avec un espace un peu trop large entre le A et le T) et sur l'autre « 1683 », normalement la date du décès.

Le dessin fait apparaître des bas et des manches rayés « *en travers* » et des mains tenant au-devant du corps une grande écuelle à oreilles devant contenir une soupe ou plutôt des « *ouilles* », ragoût de viandes en soupe, typique d'une auberge de l'époque.

Ce François BATHIAT, hôte, serait donc décédé en 1683, mais les BMS présentent un déficit de 1671 à 1687, ce qui ne permet pas de vérifier le décès de ce personnage à qui l'on attribuerait volontiers une bonne tête ronde et chauve de restaurateur !

Alain ROSSI (cghav-2140)

Depuis mon enfance, j'entends parler d'Arletty, et ma maman m'a toujours affirmé que nous étions parents. J'en doutais et c'était même devenu un sujet de plaisanterie de ma part car, dans les Combrailles, tout le monde est cousin avec Arletty!

Et puis, il y a 3 ans, j'ai trouvé le carnet de tranchées de mon arrière-grand-père : Jean BOUBAT né à Ayat. J'ai voulu en savoir un peu plus sur sa vie et j'ai débuté son arbre généalogique pour découvrir avec surprise que son père, Gilbert, avait une sœur, Marie, qui est la grand-mère d'Arletty (voir en fin de rubrique). Grâce à vos infos, je vais compléter mon arbre. Encore merci.

P.S : Avez-vous connaissance d'une biographie d'Arletty comportant des photos de sa famille ? On m'a transmis une photo du mariage de ses parents mais je ne suis pas certaine de l'origine.

Claudine PRADIER (cghav-11030)

C'est tout à fait exact.

Les BOUBAT habitaient antérieurement Gouttières. Je me demande s'il n'y a pas un lien avec Edouard BOUBAT, le célèbre photographe

J'ai écrit un livre sur Arletty et sa famille auvergnate avec pas mal d'illustrations qui doit être publié depuis 2/3 ans mais reste coincé, pour des raisons diverses chez l'éditeur qui a une partie de ma documentation, dont des photos ou leur reproduction,

Je serais très intéressé par la photo de mariage de ses parents, mariage qui a eu lieu à la mairie et à l'église de Courbevoie, devant lesquelles je passe plusieurs fois par semaine

Henri PONCHON (cghav-62)

J'ai trouvé sur GeneaNet un François BATHIAT Hoste mais décédé en 1710 !

Il semblerait que cette pierre représente sa profession d'aubergiste.

Lucette GENESTOUX (cghav-3857)

Effectivement un François BATHIAT, hôte, est décédé le 19 août 1710. Il ne peut être le même sauf si la sculpture était autre chose qu'une pierre tombale car je n'y vois aucune référence religieuse ce qui est surprenant.

Henri PONCHON (cghav-62)

Pour ma part, je reste perplexe. La grande naïveté de la gravure (qui est très frustré) laisse penser que c'est un simple tailleur de pierre qui s'en est occupé, en imitant tant bien que mal un bas-relief gothique.

Une enseigne publicitaire gravée à la demande de François BATHIAT, lorsqu'il est devenu hôte ou lorsqu'il a construit ou agrandi son établissement ?

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

S'il ne s'agit pas d'une pierre tombale, je me demande s'il ne pourrait pas s'agir d'une pierre matérialisant une offrande, ce que traduirait la présentation du « *saladier* ». Dans ce cas, elle aurait été appliquée verticalement contre l'intérieur de l'un des murs de l'église.

Néanmoins cette pierre semble bien correspondre aux dimensions d'une pierre tombale, ornée d'un graffiti simple sur une surface lisse permettant de circuler dessus.

Si c'était le cas elle aurait été relevée lors d'une réfection du pavage de l'église et on l'a alors mise à l'écart sans la détruire du fait de l'inscription

A-t-on une idée de la date de réfection du pavage ?

Alain ROSSI (cghav-2140)

## A propos de Léon BATHIAT, célèbre aviateur

par Henri PONCHON (cghav-62)

*Ayant fait une recherche biographique et généalogique sur Léon BATHIAT pour une biographie vue d'Auvergne d'ARLETTY, j'en livre quelques éléments en complément du débat qui précède. Jean-Noël MAYET a bien voulu compléter la généalogie à partir des sosa 64/65.*

Courbevoie, où elle est née, n'est pas loin de Longchamp. Encore adolescente, Léonie BATHIAT qui n'est pas encore ARLETTY y admire un autre BATHIAT, un lointain cousin selon elle, Léon BATHIAT qui a acquis une certaine célébrité en ce nouveau monde de l'automobile et de l'aviation. Il suffit de franchir le pont de Neuilly où circulent les tramways stationnés dans l'entrepôt où elle habite à Puteaux et dont son père s'occupe.

Paul Léon Hubert BATHIAT est né le 2 août 1877 à Douai, où son père Hubert était directeur de la compagnie d'assurance *La Nationale*. Hubert était né à Echassières dans l'Allier dont son grand-père, chirurgien, avait été maire. Et en remontant d'une ou deux générations, on retrouve les BATHIAT d'Ayat-sur-Sioule, ceux de la branche notable, ceux qui s'étaient alliés à la famille ROMME. Sans doute, au-delà, existe-t-il une souche commune à tous ces BATHIAT ou BATHIAS (la plus vieille graphie mentionnée, en 1538, est BACTYAT), mais les registres ne permettent pas de la trouver. Mais, comme pour Gilbert ROMME, ARLETTY aime se prévaloir de cette alliance entre les deux familles un siècle plus tôt.

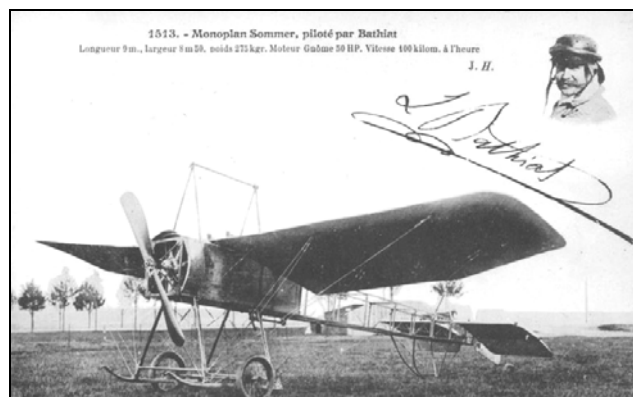
A Longchamp donc, Léonie va admirer les exploits de Léon qui va de records en records, du vélo à l'avion. Le premier d'entre eux a été établi sur piste en 1900 quand il bat le record du monde du cent mètres en vélo départ arrêté. Record qu'il conservera jusqu'en 1912. Puis il passe au tricycle à pétrole dont il devient champion du monde en 1902, à la motocyclette et enfin, en 1906 et 1907, aux voitures de course.

Mais, le vrai déclic se situe le 4 juillet 1908. Léon BATHIAT voit voler Louis BLÉRIOT à Issy-les-Moulineaux. Il sera pilote d'avion. Après quelques essais infructueux et bien que novice, il décolle parfaitement de l'aéroport de Douai en février 1910 à bord d'un Bréguet mais se pose avec quelques difficultés. Au quatrième vol, le 21 juin 1910, il reçoit le brevet de pilotage n° 110 ; il est aussitôt nommé chef pilote chez Bréguet, le constructeur de Douai. A partir de là, il participe à de nombreux meetings aériens à travers la France puis à l'étranger et son nom est associé à de nombreux premiers vols ou records.

Le 31 août 1912, parti le matin de Calais, il a atterri sur la plage de Contis à Dunkerque après avoir parcouru 820 kilomètres, c'est-à-dire la plus grande distance aérienne en une seule journée entre le lever et le coucher du soleil. Une plaque scellée sur la chapelle de Contis rappelle cet exploit.

Chez Bréguet, il forme des dizaines de pilotes. Il s'associe à Roger SOMMER puis, en 1913, à José SANCHEZ-BESA qui avait fondé à Boulogne-Billancourt une

entreprise de construction aéronautique – les biplans s'appelleront désormais SANCHEZ-BATHIAT.



Monoplan Sanchez, piloté par Bathiat. (CP signée)

### Léon BATHIAT et la Grande Guerre

En août 1914, BATHIAT vend ses usines à Gabriel Voisin et s'engage dans l'aviation comme pilote. Il est affecté à l'escadrille BL 30 dotés de monoplans biplaces Blériot. En décembre, il est rappelé à l'arrière pour former des pilotes, avec un contrat de travail comme ingénieur chez Blériot. Léon BATHIAT dirige en 1915 et 1916 l'aérodrome Blériot de Buc, où il forme près de quatre cents élèves. Ensuite, il s'associe de nouveau avec Roger SOMMER et il remonte une usine au 30 rue Danton à Levallois-Perret.

Pendant six mois, l'entreprise SOMMER-BATHIAT effectue des réparations d'avions Caudron et SPAD (Sociétés des aéroplanes Sverdussin) au profit de l'école militaire de Saint-Cyr. A la fin de l'année 1916, les deux associés se séparent et BATHIAT crée sa propre firme de construction à Levallois, au 109 rue Gravel (actuellement Aristide-Briand). Là, il assemble des SPAD et effectue des transformations : huit cents biplans Sopwith (avion de chasse britannique) sont transformés en avion école par ajout d'une double commande.

L'entreprise industrielle dirigée par Léon BATHIAT emploie alors 400 ouvriers travaillant dans trois usines couvrant 9.000 mètres carrés. Elle produit en 1918, pour l'Armée, 500 avions Sopwith et Salmson, en même temps qu'il assemble 600 berlines Breguet pour le service des fabrications de l'Armée. En 1919, après la guerre, les usines dirigées par Léon BATHIAT assemblent des biplans Breguet destinés aux colonies <sup>[1]</sup>.

### Les vieilles tiges

En 1920, Léon BATHIAT est un des cinq membres fondateurs de l'association dite *Les Vieilles Tiges d'hier et de demain*. Il en sera le premier président jusqu'en 1963. Les membres : tous les pilotes des temps héroïques, ceux brevetés avant le 2 août 1914. « *Nous avons vécu de*

[1] Une partie de ce paragraphe est empruntée à *Léon Bathiat ou la passion de la vitesse*, Histoire de l'aviation, septembre 2001, dossier 40, ainsi que plusieurs autres informations du texte,

*grandes heures, nos souvenirs, les miens compris, s'unissent en un seul : celui d'une époque révolue qui fera date dans l'histoire du Monde », écrit-il en 1950.*



Il décède en 1967 et il est enterré au cimetière de Neuilly (1<sup>ère</sup> division).

Juste en face, à Courbevoie, de l'autre côté de la Seine, repose Léonie, l'autre célèbre BATHIAT.

L'un et l'autre peuvent être fiers de leur parcours.

Pas très loin de lui, est également enterré l'aviateur Léon

VERSEPUY, né à Riom en 1881 et décédé à Neuilly en 1954. Devenu après guerre industriel à Puteaux, il produisit des hélices d'avion <sup>[2]</sup>.

### Généalogie de Léon BATHIAT

La généalogie des BATHIAT est complexe, car même si le patronyme est très rare, de nombreuses branches se sont formées très tôt. Il se pourrait en fait que la tige originelle soit à Pouzol (ils y sont relativement nombreux dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle), avec peut-être des descendants à St-Rémy-de-Blot. Une branche s'est très tôt installée à Ayat, avec Michel BATHIAT, déjà hôte dans ce bourg en 1538. On peut supposer que c'est de lui que descendent :

- les BATHIAT meuniers à Ayat-sur-Sioule (63), ancêtres paternels d'Arletty,
- les BATHIAT laboureurs à Ayat-s/S, ancêtres maternels d'Arletty,
- enfin les BATHIAT bourgeois de St Gervais et Pionsat, ancêtres de Léon BATHIAT.

1. Paul Léon BATHIAT, aviateur et industriel, ° 02.08.1877 Douai, + 1967 Neuilly-sur-Seine, x Paris 18<sup>e</sup> 27.07.1911 Marie Charlotte DEBRUYNE (1885-1953)

2. Hubert BATHIAT, directeur de la compagnie d'assurance *La Nationale* à Douai (au moins à partir de 1870), ° 10.08.1839 Echassières (03) x Lille 14.06.1864  
Note : *en 1864, habitant Lille depuis 3 ans au 204 rue de Paris.*

3. Augusta Céline LACOSTE, ° 16.03.1843 Montmartre (Seine), fa de Raymond LACOSTE, pensionné, chevalier de l'Épée et de la Cour du Portugal, demeurant à Lille, et de Félicité Anaïs Augusta DURIEZ

[2] Rappelons ici que c'est sur les bords de la Seine à Puteaux, Courbevoie, Suresnes, Saint-Cloud, Levallois, qu'ont été établies les premières usines de construction d'avions. C'est à Saint-Cloud que se situe toujours la Présidence et les directions générales des établissements DASSAULT ; c'est à Colombes-Gennevilliers, juste à côté, que sera créée en 1905, la société GNOME qui fabriquera des moteurs d'avions en devenant au cours de l'histoire GNOME-ET-RHÔNE, puis SNECMA après la Seconde guerre, enfin SAFRAN en 2005 principal fournisseur d'AIRBUS et de BOEING.

4. François Eugène BATHIAT, ° 6 vendémiaire an 10 (28.09.1801) Voussac (03) x Echassières 16.04.1831

5. Anne BUVAT, ° 09.04.1815 Echassières, fa de + Gilbert (+ 13.10.1830 Echassières) et de Madeleine BATHIAT, 48 ans en 1831, propriétaire aubergiste à Echassières

8. Jean-Baptiste François BATHIAT, officier de santé à Ayat avant son mariage, puis à Voussac (an 10, an 11), chirurgien, propriétaire et maire d'Echassières (1831), ° 24.12.1768 Ayat-s/S, + 26.04.1843 Echassières x Target (03) 10 frimaire an 8 (1.12.1799),

9. Anne ROUDERON, ° 26.04.1768 Louroux-Bouble (03), + 13.08.1852 Echassières, fa de + Charles et Gilberte BESSE, Note : *Sont témoins au x : Gabriel ROUDERON, 40 ans, propriétaire à Louroux-Bouble, frère de l'épouse ; Antoine Jean Baptiste ROUDERON, 63 ans, officier de santé de Servant ; Pierre Devaux, propriétaire à Target ; Jean-Baptiste Martin, 48 ans, huissier justice de paix du canton de Target*

16. Jean-Baptiste BATHIAS, officier de santé d'Ayat, + 11 ventôse an 7 (1.03.1799) à Ayat-s/S x<sub>1</sub> Neuf-Eglise (63) 26.06.1764

17. Madeleine ROUDERON, de Servant, fa de + Me Gabriel, notaire royal, et de + Marguerite CHAPUT

Note : *très nombreuses signatures sur l'acte de x (voir image 179 des AD en ligne). Veuf, il x<sub>2</sub> Gimeaux 02.08.1785 Antoinette ROMME, la sœur du conventionnel Gilbert ROMME*

32. François BATHIAS ou BATHIAT, procureur d'office de Chazelles, greffier d'Ayat, ° 11.09.1691, + 08.08.1759 x Ayat 2.10.1716

33. Gilberte PRADON, fa de Marc

64. Bravy BATHIAT, procureur fiscal, ° 09.08.1654 Pionsat, + 21.02.1746 à Ayat, x St Maigner 10.02.1682 (Cm 04.02.1682 Me CONCHON notaire à Pionsat)

65. Marie CLERMONT, + 13.10.1729 à Ayat, fille de Me Jacques CLERMONT, avocat en Parlement, et de + Péronnelle LABE.

128. François BATHIAT, procureur fiscal du baillage de St-Gervais-d'Auvergne, greffier en chef de la châtellenie d'Ayat, + 17.06.1696 Ayat, x Pionsat 25.02.1653

129. Anne BOURDEIX, ° 21.06.1628 Pionsat + 23.09.1696 Pionsat, fille de Me Gilbert BOURDEIX et Gilberte COULONGHON

256. Très probablement Pierre BATHIAT greffier de la châtellenie d'Ayat habitant St-Gervais, x Cm 312.12.1618 (B. Ins. 148 f° 295)

257. Louise DELAGUET, fille de Pierre DELAGUET, bourgeois, et de + Gabrielle BOTTES.

512. Me François BATHIAT, greffier à Blot, + av. 1631 x Cm 26.01.1585 (B. Ins. 103 f° 390 v°)

513. Gabrielle DRUDY, fille de + Paul DRUDY et Gabrielle MYET

1024. Blaise BATHIAT, hôte à Ayat + ap. 1585

1025. Blaise GRÉGOIRE + av. 1585

2048. Peut-être Michel BATHIAT, *hôte à Ayat* depuis avant 1538 et après 1552.

## L'Auvergne ... la guerre



### LE DÉSASTRE DE SIDI – BRAHIM (Oran) : il y a 170 ans, du 23 au 26 septembre 1845 L'apocalypse vécue par 24 Auvergnats et Vellaves

par Michel COLAS (cghav-1582)

L'orgueilleux Lt-Colonel de MONTAGNAC, basé à Djemmâa-Ghazaouet / Nemours (Oran) voulait à tout prix capturer l'Émir ABD-EL KADER. Son initiative malheureuse conduisit à l'extermination - directe ou à terme pour les prisonniers - de 400 des 424 hommes que comportait sa trop faible colonne, dont 22 des 24 Auvergnats et Vellaves engagés. Il perdit également la vie dans cette inconséquente entreprise.

On trouvera, ci-après, la liste commentée de ces derniers plongés dans l'apocalypse de ce qui fut à la fois l'un de nos plus grands désastres militaires face à 4 ou 5 000 ennemis, mais aussi l'une des plus glorieuses pages de notre histoire. A savoir :

- 23.09.1845 : combats du Djébel Kerkour où furent anéantis les hussards du 2<sup>e</sup> Escadron du 2<sup>e</sup> Régiment commandé par COURBY de COGNORD.
- 23 au 26.09 : L'héroïque défense du marabout de Sidi-Brahim par 82 carabiniers et chasseurs à pied du 8<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs d'Orléans, seuls survivants de 354 !
- 26.09.1845 : la tragique retraite vers Djemma-Ghazaouet, à une quinzaine de km. au Nord-Est, la petite colonne étant attaquée tant par les réguliers d'ABD-EL KADER que par les tribus des villages situés sur le parcours. Sur les 16 hommes parvenus à la redoute de Djemma-Ghazaouet/Nemours, seuls 11 survivront finalement.

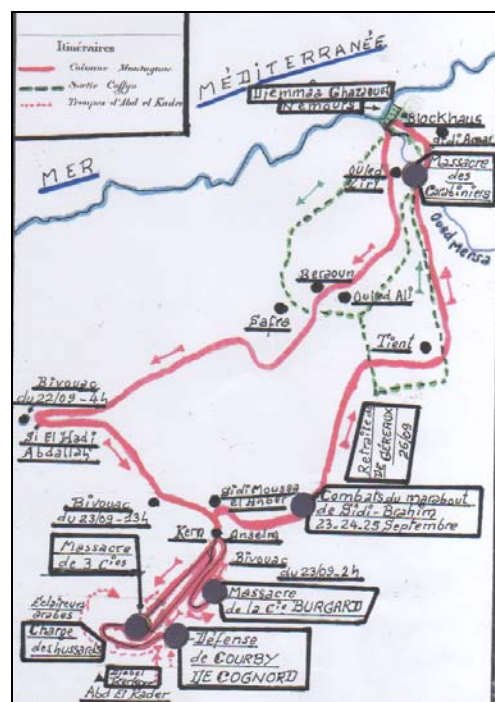
Les 3 grands héros au milieu de cet épouvantable désastre furent :

1- le (devenu célèbre et honoré) clairon Guillaume ROLLAND (1821-1915) du 8<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs d'Orléans qui, fait prisonnier au Djebel Kerkour, joua un bon tour à ABD-EL KADER en sonnant la charge en direction des défenseurs du marabout de Sidi-Brahim au lieu de la retraite comme l'Émir lui avait demandé, et galvanisant ainsi les assiégés. Prisonnier à la deira (camp mobile) d'ABD-EL KADER à la Moulouïa (Maroc), il fut l'un des 2 ou 3 qui réussirent à échapper au massacre des 300 soldats français prisonniers déclenché dans la nuit du 24 au 25 avril 1846 sur ordre du beau-frère de l'Émir, Mustapha BENTHAMI, kalifa de Mascara (Oran)

2- Le capitaine adjudant major Louis DUTERTRE qui, blessé au ventre et à la tête, mais pouvant se déplacer, fut envoyé – avec ses vêtements en haillons – par ABD-EL KADER, exhorter les défenseurs du marabout de se rendre, et qui, tout

au contraire, les exhorta de se battre jusqu'à la mort. Pour cela, il fut immédiatement décapité et sa tête aussitôt exhibée par provocation devant les assiégés, ce qui valut au porteur de cet ignoble trophée d'être immédiatement abattu d'un coup de fusil par l'un des défenseurs.

3- Le célèbre caporal Jean LAVAYSSIERE (1821-1892) qui, à 23 ans, resta seul gradé survivant dans les derniers moments de la retraite, conduisit magistralement les quelques rares survivants sans plus aucune munition, même les dernières coupées en 4, et fut par la suite promu sergent, puis hautement récompensé par le roi Louis-Philippe.



Il convient enfin de noter que les défenseurs du marabout durent faire face à la faim et à la soif durant ces 4 jours, du 23 au 26, ne disposant que d'un pain et d'une gamelle de pommes de terre pour 6 hommes, des figues des 2 arbres situés entre le mur d'enceinte et la koubba. L'eau manqua complètement, les bidons étant à peu près à sec. Les hommes en furent réduits à boire leur urine et celle des 3 chevaux leur restant, additionnée d'un peu d'absinthe prise à une unique bouteille trouvée dans les bagages. Bientôt,



ils furent également amenés à mâcher les herbes et les feuilles qui se trouvaient dans l'enceinte. Les restes, recueillis en 1846, de quelques-uns de ces malheureux, après divers transferts, furent ramenés en 1963 en Métropole, et sont, depuis 1995, inhumés dans une crypte du Pavillon du Roi, au château de Vincennes.

Il convient enfin de noter que les défenseurs du marabout durent faire face à la faim et à la soif durant ces 4 jours, du 23 au 26, ne disposant que d'un pain et d'une gamelle de pommes de terre pour 6 hommes, des figues des 2 arbres situés entre le mur d'enceinte et la koubba. L'eau manqua complètement, les bidons étant à peu près à sec. Les hommes en furent réduits à boire leur urine et celle des 3 chevaux leur restant, additionnée d'un peu d'absinthe prise à une unique bouteille trouvée dans les bagages. Bientôt, ils furent également amenés à mâcher les herbes et les feuilles qui se trouvaient dans l'enceinte. Les restes, recueillis en 1846, de quelques-uns de ces malheureux, après divers transferts, furent ramenés en 1963 en Métropole, et sont, depuis 1995, inhumés dans une crypte du Pavillon du Roi, au château de Vincennes.

### Combats du Djebel Kerkour et de Sidi-Brahim (Oran)

#### 8<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs d'Orléans

- BURGARD Pierre Gatien Charles, capitaine, fs Jean-Jacques et Claudine Françoise BOURGOIN, ° 28.07.1811 Clermont-Fd., 3<sup>e</sup> section, + 23.09.1845 au marabout de Sidi Tahar (Sidi Brahim)

- BERTRAND Jean, chasseur de 1<sup>ère</sup> classe, fs Guillaume, cultivateur, et Marie JULIEN, ° 19.12.1820 Brioude, rue des Barris, + 26.04.1846 à La Moulouïa (Maroc). Prisonnier massacré.

- HAVE Antoine, chasseur de 2<sup>e</sup> classe, fs Pierre, cultivateur, et Marie GIRAUD, ° 29.10.1820 Tence (43), + --.09.1845 aux combats de Sidi-Brahim.

- FAIDET Pierre, chasseur de 2<sup>e</sup> classe, fs André, cultivateur, et Jeanne LAFFRAGNE, ° 09.05.1820 Champagnac-le-Vieux (43), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- FRANCON Louis, chasseur de 2<sup>e</sup> classe, fs Vital et Magdeleine FAYOLLE, ° 07.09.1820, Les Peidibles, Retournac (43), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- JACOB Guillaume, chasseur de 2<sup>e</sup> classe, fs Jean, cultivateur, et Marguerite PORTE, ° 04.12.1820 à Peyrouchet, Saint-Vert (43), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- JEAN Pierre, dit Ronat, caporal de 2<sup>e</sup> classe, fs Jean (enfant trouvé, prénom devenu patronyme), boulanger, et Marie LAURENSEN, ° 25.01.1820 à St-Didier-la-Séauve (43), + 26.09.1845, mort d'épuisement en franchissant la porte de la redoute de Djemmâa-Ghazaouet/Nemours

- JUBELIN Antoine, chasseur de 2<sup>e</sup> classe, fs Jacques et Marguerite BERGOIN, ° 03.04.1820 Frugières-les-Mines, + (23).09.1845, porté disparu au combat du Djebel-Kerkour (Oran)

- LAROUËYRE Christophe, clairon de 2<sup>e</sup> classe, fs Jacques, garçon meunier, et Marguerite VACHER, ° 18.12.1820 à Aurec (43), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- LAULAGNIER Claude, chasseur de 2<sup>e</sup> classe ; fs Louis et Jeanne CHOMMAT, ° 21.09.1820 Pelleavialle, Araules (43), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- PERRUSSEL Jean-Baptiste, chasseur de 2<sup>e</sup> classe, fs Louis, cultivateur, et Catherine BOULLE, ° 26.04.1820 à Trévis, St-Jean-d'Aubrigoux (43), + .09.1845 Sidi-Brahim

- POUVEYROUX Antoine /Georges, dit Buffard (Antoine figurant sur la liste du Lt Paul AZAN, et Georges sur l'état civil), fs Claude x 30.04.1816 Auzon Marguerite FREYDEFONT (FRIDEFONT), ° 24.03.1821 Champagnac-le-Vieux (43), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- SAURON Georges (jumeau d'Antoine), chasseur, fs François, tonnelier, et Anne DESCHAMP, ° 21.08.1818 Courpière (63), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- SIJEAN Augustin, chasseur, fs autre Augustin, marchand, et Marie Anne Sophie LASALLE, ° 17.11.1819 Monlet (43), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- VEY André, chasseur de 2<sup>e</sup> classe, fs Pierre, journalier, et Jeanne Marie BOUQUET, ° 31.03.1820 Vacher, Présailles (43), + 05.11.1845 en captivité à La Moulouïa (Maroc)

#### 8<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs d'Orléans – Carabiniers

- ARNAUD Jean-Pierre, (écrit ARNOUX par erreur dans la liste des +), fs Jacques, fermier du domaine de Palhayre, et Marthe GUIRAMONT, ° 21.08.1820 Palhayre, Saint-Etienne-Lardeyrol (43), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- BLANC Julien, dit Carpet, carabinier, fs Pierre et Marie BONHOURE, ° 18.05.1820 St-Georges-d'Aurac, + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- BLANC Louis, carabinier, fs Joseph et Magdeleine MOREL, ° 27.11.1820 Le Roulhon, Chaudeyrolles (43), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- DÉCHAUSSE Théofrède (écrit par erreur DECHANCES dans la liste des +), carabinier, fs Antoine, cultivateur, et Marie GARNIER, ° 04.09.1820 Chardas, Monlet, + 09.1845 Sidi-Brahim.

- GARNIER Jean-Claude, carabinier, fs Jean et Anne Marie FERRAND, ° 04.09.1820 Lissac (43), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- GUYOT Jacques, carabinier, fs Jean laboureur, et Marie COMMENT, ° 27.11.1820 La Grand Route, St-Didier-la-Séauve (43), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- LAPARRA Etienne, carabinier, fs Antoine et Jeanne BONNET, ° 11.04.1818 St-Simon (15). Un des 11 survivants (après le décès de 5 soldats sur les 16 parvenus à la redoute de Djemmâa-Ghazaouet). Chevalier de la Légion d'honneur (Ord. du 22.08.1846). Selon le Lt Paul AZAN, (p. 687, note 2, de son ouvrage *Sidi Brahim* : « LAPARRA dont l'étrange carrière militaire consista à être caporal plusieurs fois pour redevenir plusieurs fois simple chasseur ») Entra en 1854 dans le Bataillon de chasseurs de la Garde Impériale. + 1854 à ?

- VIDAL Jean Baptiste, carabinier, fs Vital, voiturier, et Marianne BERBIGIER, ° 24.06.1822 Villeneuve, Fix-St-Genès (43), + 26.04.1846 La Moulouïa (Maroc), prisonnier massacré.

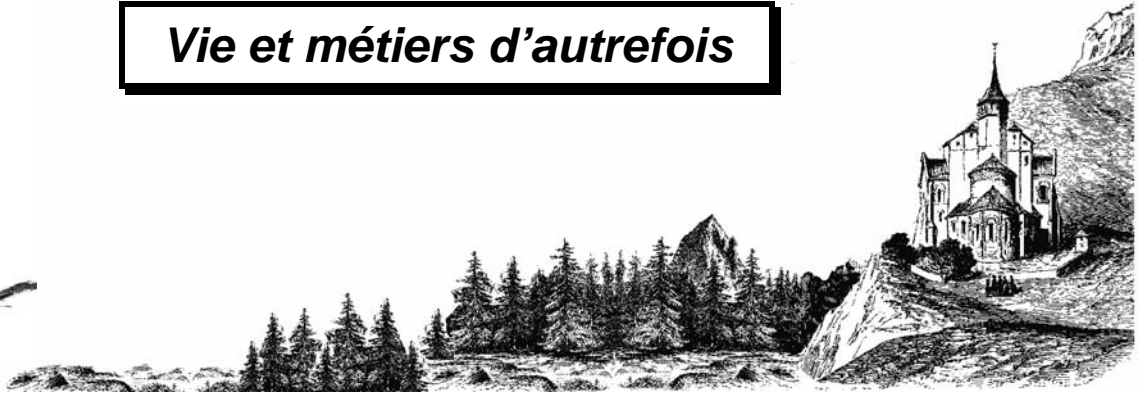
#### 2<sup>e</sup> Régiment de Hussards

COURBY de COGNORD, Pierre Louis, commandant le 2<sup>e</sup> escadron de ce Régiment, fs Joseph Jules et Anne COGNORD, ° 26.08.1799 (9 fructidor an VIII) Thiers (63) Prisonnier libéré contre rançon en octobre 1846, x Tarbes 20.05.1841 Joséphine Françoise Eugénie de LA SALLE d'ODOS (petite-nièce, par sa grand-mère maternelle, du conventionnel Bertrand BARRÈRE), + 04.12.1862 Tarbes.

*Nous ferons plus ample connaissance avec lui dans un prochain numéro.*



## Vie et métiers d'autrefois



### LA GUILLOTINE EN AUVERGNE

par R. DUJON (cghav-2570), J. PAGEIX (cghav-2881), G. TEILHARD D'EYRY (cghav-256)

**NDLR :** « *L'un de nos membres ayant particulièrement étudié la période révolutionnaire à Clermont pourrait-il me dire si la guillotine fut installée à Clermont (ce que je ne crois pas) et si des habitants du Puy-de-Dôme furent guillotins, à Paris ? à Lyon ?* »

*Cette question posée par Pierre VACHER (cghav-1255) a suscité trois longues réponses intéressantes, ce qui nous a conduit à les sortir de la rubrique Questions / Réponses.*

#### Contribution de G. TEILLARD D'EYRY

Vous pouvez lire l'ouvrage de Marcellin BOUDET : *Les tribunaux criminels et la justice révolutionnaire en Auvergne. Les exécutés*. Paris, Aubry, 1873.

M. BOUDET y donne la liste de plus de 170 auvergnats exécutés sous la Révolution. Il exclut toutes les autres victimes, condamnées par contumace, déportées, mortes en prison ou par suite de mauvais traitements, etc., dont la liste aurait été trop longue. Si l'ouvrage donne des détails biographiques sur chacun d'eux, le lieu d'exécution n'est pas toujours clairement indiqué. Il faut lire chaque notice pour se faire une idée. Paris ou Lyon sont les lieux les plus fréquemment cités ou implicitement désignés. Parfois, aucun lieu n'est mentionné.

En Auvergne, la capitale de la justice était à Riom. C'est peut-être là qu'il faut chercher certaines exécutions capitales.

*NDLR : Marie-Françoise BRUNEL signale que le livre de Marcellin BOUDET est consultable à la bibliothèque du CGHAV à Clermont-Ferrand.*

#### Contribution de R. DUJON

Dans Ama ! n°104, j'ai publié la liste des victimes de la Révolution française : 173 victimes dont 125 pour le Puy-de-Dôme et 48 pour le Cantal.

Effectivement, l'ouvrage de Marcellin BOUDET sur les exécutés est la principale référence. Voici un exemple de notice :

**ROMME (Gilbert)**, né à Roche-Dagoux (Puy-de-Dôme), le 26 mars 1750. Mathématicien distingué, affectant de se qualifier : cultivateur à Gimeaux.

Condamné à mort le 29 prairial an III, à Paris, par une commission militaire, comme coupable d'attentat contre l'assemblée nationale.

C'est dans le sein de la société populaire de Riom, dont il devint le président, qu'il commença sa carrière politique et qu'il prépara sa candidature à l'assemblée législative.

Il a présidé la convention en 1793.

Montagnard fanatique et convaincu, il est plus fameux encore par sa mort que par sa vie. Après l'émeute avortée du 1<sup>er</sup> prairial an III, dont il avait été l'un des chefs, il fut traduit, avec cinq de ses collègues, devant une commission militaire. Leur condamnation paraissait certaine, ils résolurent de se donner la mort ; ils se la donnèrent tous les six au sortir de l'audience. Ils n'avaient pu se procurer qu'une paire de ciseaux, dont ils ne se servirent pas, et deux couteaux.

Ces couteaux, ils existent encore. Nous nous rappellerons toute notre vie le saisissement que nous fit éprouver leur découverte dans le dossier de l'instruction criminelle de l'insurrection de prairial, aux archives nationales. Ils sont là attachés en tête des interrogatoires, ces longs couteaux de cuisine à lame fixe, teints encore du sang de ces six poitrines qu'ils ont percés l'une après l'autre, témoins muets et bien éloquents du plus tragique suicide de la révolution. On n'a pas essuyé le sang qui les couvrait et ce sang les tache jusqu'au manche.

Romme s'en est frappé le second avec une espèce d'acharnement ; il s'est plongé la large lame dans la poitrine, dans le cou, dans le visage.

Nous transcrivons sur l'original même d'un mémoire qu'il a écrit le 26 prairial dans sa prison.

« *J'ai fait mon devoir, dit-il, mon corps appartient à mes juges. Mon âme reste indépendante et tranquille au milieu de ses souvenirs. Mon dernier soupir, en quelque temps, en quelque lieu, de quelle que manière qu'il se rende, sera pour la république une et indivisible ;*

« *Pour ma patrie si cruellement déchirée que j'ai servie de bonne foi ;*

« *Pour mes amis dont la fidélité et les vertus républicaines honorent ma mémoire ;*

« *Pour ma vertueuse mère dont les derniers instant se couvrent de tant d'amertumes ;*



« Pour mon épouse infortunée, veuve d'un brave défenseur mort pour la patrie, indigente, ayant des droits aux bienfaits de la nation. En l'attachant à mes destinées je l'aurais plongée dans de nouveaux malheurs. »

Aux archives départementales du Puy-de-Dôme, vous trouverez le fond Marcellin BOUDET (3 F 153). J'ai relevé ce qui m'intéressait c'est-à-dire les habitants de la région des Combrailles :

#### Listes des suspects dans les Combrailles

Liste établie le 18/08/1795

DE GOY Louis : âgé de 70 ans, entreposeur de tabacs, Montel de Gelat, arrêté par COUTHON, a déclaré ne savoir pourquoi il était arrêté.

CHASSAGNAT Madeleine : âgée de 62 ans, hab. Laperouse, par ordre de COUTHON, a déclaré qu'elle ne savait pas pourquoi on l'a arrêté.

DE LAVAL DE LA MURATEL François : âgé de 41 ans, hab. Montaigut en Combrailles, a déclaré ne savoir par qui et pourquoi il était arrêté.

DE LAVAL DE LA MURATEL Gilbert : âgé de 14 ans, hab. Montaigut en Combrailles, a déclaré ne savoir par qui et pourquoi il était arrêté.

MAYET DE LA VILLATELLE Pierre, âgé de 52 ans, hab. Saint Gervais d'Auvergne, ancien capitaine de vaisseau, arrêté par la municipalité de Clermont, a déclaré ne savoir pourquoi il était arrêté.

MAGNIOL Françoise : âgée de 57 ans, hab. Montaigut, arrêté par les autorités constituées, a déclaré ignorer pourquoi on l'arrête.

Liste établie le 23/09/1793

ALLOT, chanoine du chapitre d'Artonne, réfractaire.

#### Liste établie le 17/11/1795 des suspects remis en liberté

De BORESDON Jeanne Marie Revanche, et ses 4 enfants, hab. Saint Avit, réclamé par BOUYGUES de Saint Céré, député.

#### Liste des suspects qui ont été détenus dans la maison de réclusion des Ursulines de Clermont depuis le 3 avril 1793 :

BABAUD de Pongibaud, entré le 11 décembre 1793 et sorti le 16 décembre 1793.

BOSREDON de , de Saint Avit, entré le 30 septembre et sorti le 30 septembre.

BOSREDON de Antoinette, hab. Montaigut, entrée le 16 octobre, morte.

CHARDONNET demoiselle, hab. Saint Gervais, entrée le 24 septembre, sortie le 18 novembre.

CHARDON de, hab. Saint Gervais, entré le 11 novembre, sorti le 4 frimaire.

DUGOY, hab. le Montel de Gelat, entré le 24 septembre, sorti le 14 mai.

DURAT de Françoise sa fille, hab. Laperouse, entrée le 19 septembre, sortie le 23 vendémiaire.

DURAT de Jeanne sa fille, hab. Laperouse, entrée le 19 septembre, sortie le 23 vendémiaire.

DURAT de Marie sa fille, hab. Laperouse, entrée le 19 septembre, sortie le 23 vendémiaire.

LAVAL DE LA MURATEL, hab. Montaigut, entré le 24 septembre, sorti le 7 juillet.

LAVAL DE MURATEL, fils, hab. Montaigut, entré le 24 septembre, sorti le 19 août.

MAGNOL demoiselle, hab. Landogne, entrée le 24 septembre, sortie le 11 novembre.

NONY, hab. Saint Gervais, entré le 24 septembre, sorti le 21 décembre.

SERVIERE de, Dame, hab. Saint-Pries des Champs, entrée le 21 septembre, sortie le 11 novembre.

SERVIERE de, Jeanne, hab. Saint-Pries des Champs, entrée le 21 septembre, sortie le 11 novembre.

SERVIERE de, Amable, hab. Saint-Pries des Champs, entrée le 21 septembre, sortie le 11 novembre.

SERVIERE de, Louise, hab. Saint-Priest des Champs, entrée le 21 septembre, sortie le 11 novembre.

SARAZIN de, veuve de SEGOUZAT, Marie, hab. Saint Priest des Champs, entrée le 21 septembre, sortie le 7 messidor.

SEGOUZAT de, Anne sa fille, hab. Saint Priest des Champs, entré le 21 septembre, sortie le 7 messidor.

SEGOUZAT de, Marie fille de la précédente, hab. Saint Priest des Champs, entrée le 21 septembre, sortie le 7 messidor.

TRUFLYS dame, hab. le Montel de Gelat, entrée le 24 septembre, sortie le 11 novembre.

TRUFLYS, hab. le Montel de Gealt, entré le 4 octobre, sortie le 21 décembre.

#### Liste des incarcérés pour délits révolutionnaires (cahier violet).

AMBLARD François, cultivateur à Chapdes Beaufort, mis en état d'arrestation le 5 ventôse an 2 pour émeute contre-révolutionnaire.

BARBECOT Michel, journalier à Chapdes Beaufort, arrêté le 5 ventôse an 2 pour émeute contre révolutionnaire, puis acquitté.

BUSSIERE Gilberte, cultivatrice à Château sur Cher, le 29 août 93, pour émeute contre révolutionnaire, acquittée.

CEREY Claude, journalier à Chapdes Beaufort, le 5 ventôse an 2, pour émeute contre révolutionnaire, acquitté.

CHOSSENIE Anne, cultivatrice à Château sur Cher, arrêté le 29 août 1792 pour sédition, acquitté.

CHOSSENIE Gilbert, le cultivateur à Château sur Cher, arrêté le 29 août 1792 pour sédition, acquitté.

CHOSSON Marie, épouse GOUTTE, cultivatrice à Château sur Cher, arrêtée le 22 frimaire an 2, émeute, 1 mois de prison.

DESCHARRIERES Anne, Château-sur-Cher, arrêté le 29 août 1792, émeute contre le recrutement, acquittée.

DESCHARRIERES Antoinette, Château sur Cher, arrêté le 29 août 1792, émeute contre le recrutement, acquittée.

DOUSSET Marguerite, Château sur Cher, arrêtée le 29 août 1793, trouble, acquittée.

DUCROS Gilberte, femme à GROS, Château sur Cher, arrêtée le 29 août 1793, trouble, acquittée.

FAURE Gilberte, Château sur Cher, arrêtée le 29 août 1793, trouble, acquittée.

FOURNIER Jean, voiturier à Aigueperse, arrêté le 26 mai 93, trouble contre révolutionnaire, condamné à mort.

GRANGE Gilbert, domestique à Chapdes Beaufort, arrêté le 5 ventôse an 2, attroupement émeute contre révolutionnaire, acquitté.

GUILHEN Gilberte, Château sur Cher, arrêtée le 29 août 93, attroupement sédition, acquittée.

LABONNE CATHON, Château sur Cher, arrêté le 29 août 93, trouble, acquitté.

LACOUR, Château sur Cher, arrêté le 29 août 93, recel de prêtres réfractaires, renvoyé en accusation.  
 LAPRANDURE Benoît, château sur Cher, arrêté le 29 août 93, troubles, acquitté.  
 LARUE Anne, Château sur Cher, arrêtée le 29 août 93, troubles, acquittée.  
 LARUE Antoinette, Château sur Cher, arrêtée le 29 août 93, troubles, acquittée.  
 LARUE Gilberte, Château sur Cher, arrêtée le 29 août 93, troubles, acquittée.  
 LARUE Jeanne, Château sur Cher, arrêtée le 29 août 93, troubles, acquittée.  
 LARUE Louise, Château sur Cher, arrêté le 29 août 93, troubles, acquittée.  
 LARUE Martine, Château sur Cher, arrêtée le 29 août 93, troubles, acquittée.  
 MONTEL Guillaume, Chapdes-Beaufort, cultivateur, arrêté le 20 juin 93, émeute contre révolutionnaire, acquitté.  
 MOREL Clément, apprentis charron, Chapdes-Beaufort, le 28 germinal an 2, émeute au rétablissement de la royauté, sursis jusqu'après la décision de la convention.  
 POUZOL Pierre, cultivateur à Chapdes-Beaufort, le 5 ventôse an 2, émeute contre révolutionnaire, acquitté, article 6 de la loi du 19 mai 93, maintenu en état d'arrestation.  
 PRANAL ANNET, domestique à Chapdes-Beaufort, arrêté le 5 ventôse an 2, émeute contre révolutionnaire, condamné à mort, art 6 et 7 de la loi.  
 PRESCHARD Pierre, cultivateur, à Chapdes-Beaufort, arrêté le 5 ventôse an 2, émeute contre révolutionnaire, condamné à mort, art 6 et 7 de la loi.  
 SOULIER Gilberte, Château-sur-Cher arrêtée le 29 août 92, troubles, acquittée.  
 TACHE Amable, cultivateur à Chapdes-Beaufort, le 5 ventôse an 2, émeute contre révolutionnaire, condamné à mort.  
 TERNAT Antoine, prêtre à Château-sur-Cher, le 29 août 93, troubles, acquitté.  
 TRIPIER Gilberte, Château-sur-Cher, le 29 août 93, troubles, acquittée.  
 VICHY Jean Baptiste, Aigueperse, arrêté le 29 messidor an 2, mort et biens confisqués.

Liste des suspects détenus dans les prisons de Clermont du 3 avril 93 à la fin de la terreur.

BABAUD, Pongibaud, entré le 21 frimaire, sorti le 26 au Ursulines.  
 DE BOSREDON Jeanne, épouse GRANGIER de St Avit, âgé de 58 ans.  
 DE BOSREDON VATANGE Gabriel, Vatange, cultivateur, âgé de 50 ans, par les autorités constituées, sortie le 5 pluviôse.  
 DE BOSREDON Antoinette, épouse BEAUREGARD, de Montaigut, arrêté le 16 octobre aux Ursulines et morte en prison.  
 DE BOSREDON, épouse REYNAUD, paroisse des Roches St Ours.  
 DE BOSREDON Jeanne Marie, REVANCHE, St Avit, arrêté le 5 janvier, libéré par le comité de sûreté général de la convention réclamé par BOUYGUES de St Cere député du Lot.  
 DE BOSREDON Gabriel, Clermont, sortie le 5 pluviôse.

DE BOSREDON Magdeleine Henriette, de REYNAUD, épouse de Gabriel DE BOSREDON, Clermont, sortie le 5 pluviôse.  
 CHARDONNET demoiselle, St Gervais, entrée le 23 janvier, sortie le 13 juillet, aux Ursulines.  
 DE CHARDON, St Gervais, entré le 3 octobre, sortie le 4 frimaire, aux Ursulines.  
 DURAND Marie Jeanne, veuve Chassagnat, hab. Laperouse, propriétaire, âgée de 62 ans, sous ordre de Couthon.  
 DURAND Françoise Suzanne, sa fille, hab. Laperouse, propriétaire, âgée de 41 ans, sous ordre de Couthon.  
 DURAND Jeanne Marguerite sa 2<sup>e</sup> fille, veuve Chassagnat, hab. Laperouse, propriétaire, âgée de 62 ans, sous ordre de Couthon.  
 DURAND Marie Antoinette, hab. Laperouse, propriétaire, âgée 34 ans, sous ordre de Couthon.  
 DU GOY, Montel de Gelat, entré le 19 vendémiaire, sortie le 19 brumaire.  
 DE LASSALLE (Courtille Dame), Giat, entrée le 9 vendémiaire, aux Ursulines.  
 DE LAVAL DE MURATEL François, Montaigut, cultivateur, 40 ans.  
 DE LAVAL DE MURATEL Gilbert, hab. Muratel, 14 ans.  
 DE LAVAL DE MURATEL père.  
 LEGAY Antoine Marie, hab. Pongibaud, arrêté par le criminel tribunal de la Creuse, entré le 16 prairial an II, sortie le 18 nivôse an II, pour le motif d'être suspect.  
 MAYET DE LA VILATELLE Pierre Alexandre, hab. St Gervais d'Auvergne, ancien capitaine de Vaisseau, âgé de 52 ans, arrêté par ordre du maire de Clermont.  
 NONY Gervais, St Gervais d'Auvergne arrêté par le comité de sûreté général de la convention, libéré le 30 pluviôse par le comité politique.  
 NONY, St Gervais d'Auvergne, entré le 3 vendémiaire, sortie le 1<sup>er</sup> nivôse aux Ursulines.  
 DE PONTALBAT, hab. St Avit, entré le 12 frimaire, sortie le 2 frimaire, aux Ursulines.  
 DE SARRAZIN Marie ; veuve de SEGONZAT, hab. St Priest, entré le 21 février, sortie le 7 messidor aux Ursulines.

**Contribution de J. PAGEIX**

Sur la guillotine en Auvergne, lire Pierre BALME *Clermont révolutionnaire, journal d'un bourgeois, 1790-1800*, collection « Le bibliophile en Auvergne », tome X, Ed de Bussac, 1961. On y lit, page 123:

« Il paraît que Châteauneuf-Randon (Représentant du Peuple), inspectant la guillotine dans son hangar, aurait dit: "depuis une année qu'on vous a fait ce cadeau, il est inconcevable que vous ne vous soyez pas encore "arrangés" pour en faire usage!".

Il est vrai que « l'alternance des procès criminels entre Clermont et Riom, ville que le hasard avait jusqu'alors favorisée pour les condamnations capitales », et les condamnations prononcées à Feurs et à Lyon ne conféraient pas à Clermont l'exclusivité des exécutions.

Trois exécutions suivirent la remarque de Châteauneuf :  
 - Michel FAURE, cultivateur à Chanonnay, près de Briffons, qui rêvait à voix haute, dans son écurie, au retour de la royauté, fut exécuté le 1<sup>er</sup> avril 1794.

- Rue de la Liberté, un mois après Michel FAURE, la guillotine aura fait deux autres victimes, deux ecclésiastiques: l'abbé Jean BRUGIERES de Sauvelibre (Saint-Seauve), réfractaire, et François JAMOT, jeune clerc de Cournol, sur les même chefs d'inculpation que Faure.

Deux remarques:

- Je ne suis pas certain que ce soit tout pour Clermont.
- À Lyon, si la guillotine était probablement utilisée, il y eut aussi des condamnés fusillés. Ce fut le cas de ce malheureux curé Jean BERNARD, transporté en charrette de Clermont à Lyon, en dépit de ses graves rhumatismes et fusillé le 19 fructidor an 5 (5 septembre 1797). Lire le récit le concernant dans *Le Tribunal Criminel du Puy-de-Dôme 1791 à 1800*, par Marc DE VISSAC, Riom, Ulysse. Jouvot, 1897, page 317. L'abbé ADAM, curé de Joze, avait aussi écrit sa biographie...



Pour compléter la bibliographie :

1- *La guillotine et les exécuteurs des arrêts criminels pendant la Révolution* par G. LENOTRE, Perrin, 1914: Page 95: À Lyon, l'échafaud avait reçu le nom d'autel de la Patrie. Ses abords posèrent vite des problèmes de salubrité. On fusilla abondamment.

À Feurs, alors chef-lieu du département de Rhône-et-Loire, la guillotine arriva le 2 novembre 1793. Le conventionnel JAVOGUE assistait aux exécutions en se prélassant entre deux déesses de la raison... Il instaura à Feurs les fusillades à l'instar de celles de Lyon, les prisonniers étant attachés les uns à la suite des autres et rangés au pied d'un mur, devant une fosse creusée pendant la nuit. Les récits de G. LENOTRE font frémir...

L'usage de la guillotine fut décrété par l'Assemblée nationale le 20 mars 1792. L'idée avait germé auparavant dans la tête du docteur GUILLOTIN, député de Paris qui, le 10 octobre 1789, lut à l'Assemblée constituante une proposition tendant à faire adopter son invention: « Avec ma machine, dit-il, je vous fais sauter la tête d'un clin d'œil, et vous ne souffrez point »; l'Assemblée se mit à rire et passa à d'autres travaux...

La légende veut que ce bon docteur vint présenter à Louis XVI son projet et que le Roi lui fit modifier la forme du tranchant, une lame oblique et non horizontale étant, à son royal avis, plus propre à trancher le cou. Le Roi aurait lui-même rectifié au crayon le dessin de GUILLOTIN...J'ai lu en quelque part qu'au passage de la lame, on ne devait ressentir qu'une légère sensation de fraîcheur !...

Ce livre évoque aussi (page 236) la guillotine en province, mais Clermont n'y est pas cité.

2- *Histoire d'Auvergne* par André-Georges MANRY, Ed. Volcans, 1966 :

P.255: « Malgré tout, le nombre des exécutions capitales pendant la terreur reste faible dans le Puy-de-Dôme et le Cantal en comparaison d'autres départements.

*Puy-de-Dôme*: 15 : 3 à Clermont, 7 à Riom, 5 à Thiers, soit 4 prêtres et 11 laïques tous paysans et petits bourgeois. On doit ajouter une dizaine de personnes transportées et exécutées à Paris.

*Cantal*: 12 : 7 à Aurillac, 4 à Saint-Flour, 1 à Mauriac.

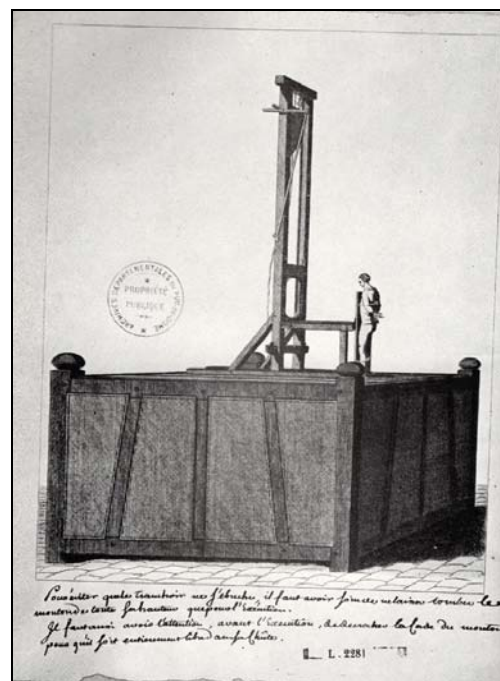
On estime à 173 le nombre des Auvergnats victimes de la Terreur. 59 furent exécutés à Paris, 38 à Lyon, et les autres un peu partout en France ».

Nota: cette « statistique » n'inclut pas les malheureux qui furent guillotins plus tard, comme le curé Jean BERNARD.

3- À la suite de l'ouvrage du Baron Marc de VISSAC *Le tribunal criminel du Puy-de-Dôme* se trouve *La commission intermédiaire de l'an VI, 19<sup>e</sup> division militaire-Riom-Clermont-Lyon*, Riom, Imp Jouvot. Ce chapitre contient des biographies d'Auvergnats exécutés et, en particulier celle du fameux curé BERNARD, né à Beaumont (lors de son arrestation à son domicile, dans cette localité, avant le jour, le Maire Jacques PAGEIX protesta contre cette irrégularité et fut emprisonné pendant une décade)...

4- Enfin, dans *L'histoire vue de l'Auvergne*, de MANRY, SÈVE et CHAULANGES, on trouve une gravure représentant la guillotine, gravure tirée de la série L des Archives départementales du Puy-de-Dôme.

La notice d'emploi donne des conseils pragmatiques « Pour éviter que le tranchoir ne s'ébrèche, il faut avoir soin de ne laisser tomber le mouton de toute sa hauteur que pour l'exécution. Il faut aussi avoir l'attention, avant l'exécution, de décrocher la corde du mouton pour qu'il soit entièrement libre dans sa chute ». Ce dessin est daté du 8 octobre 1792, jour de l'arrivée à Clermont de « la machine à décapiter ».



5- Dans le livre de J. SEMONSOUS, *Basse Auvergne Pages d'histoire*, le chapitre 8 est consacré aux **victimes de la Terreur dans le Puy-de-Dôme**. L'auteur reprend les travaux de Marcellin BOUDET et de Marc DE VISSAC et les présente ainsi :

« *La juridiction du Tribunal criminel du Puy-de-Dôme a duré du 16 janvier 1792 au 15 avril 1811. Durant ces 19 ans et 3 mois, elle a jugé 504 prévenus contre-révolutionnaires. Sur ceux-ci, 300 furent acquittés, y compris 144 contumax (prévenus en fuite). Cette donnée répond d'elle-même au reproche d'implacable sévérité que la postérité a trop longtemps formulée.*

*43 sentences de mort seulement pour délit d'opinion furent prononcées, mais, il n'y eu que 15 exécutions ; les autres condamnés, en fuite, ayant réussi à se soustraire à la justice, furent condamnés par principe ... »*

Résumons les condamnations citées par Marc de VISSAC

- Les 14 condamnés de la révolte de VOLLORE  
DESORMIERES Augustin, domestique à Tours/Meymont  
GOUTTE-GATTA Jean, métayer à Vollore,  
BOURGADE Gilbert, laboureur à Vollore,  
CHOUVEL François, laboureur à Vollore,  
PAYET Pierre, domestique à Vollore,  
qui furent exécutés à Thiers le 21 mai 1793  
de COUZON Jean, laboureur à Vollore,  
de COUZON Jean-Baptiste, laboureur à Vollore,  
LAVEST Annet, laboureur à Vollore,  
DELAIRE Geneviève, d'Augerolles,  
CHAPUS Gilbert, d'Augerolles,  
BURIAS Jean, domestique au Masdorier,  
MORON Jean, d'Augerolles,  
DUBUISSON, cuisinier, de Tours/Meymont  
CHOUVET Hugues, séminariste de Tours/Meymont  
qui étaient en fuite et ne furent jamais pris...

- Deux condamnés à la suite des désordres d'Aigueperse à propos du recrutement, comme à Vollore :  
FOURNIER Jean, voiturier à Aigueperse, décapité à Riom,  
BOROT Michel, maréchal à Aigueperse, en fuite.

- Pour entrave au recrutement :  
PRADIER Guillaume, d'Auzelle, en fuite.

- Pour conduite antirévolutionnaire :  
ARTEL Beauzire, de Condat-en-Feniers, vicaire d'Orcet, prêtre réfractaire,  
MOREL Michel, charron à Chapdes-Beaufort,  
TACHE Marcel, cultivateur à Chapdes-Beaufort,  
ces 3 derniers exécutés à Riom  
PRESCHARD Pierre, cultivateur à Chapdes-Beaufort,  
PRANAL Annet, domestique à Chapdes-Beaufort,  
tous les 2 en fuite,  
FAURE Michel, de Briffons,  
JAMOT François, cultivateur à Cournols,  
BRUGIERE Jean, de Saint-Sauveur, curé,  
ces 3 derniers exécutés à Clermont, face à la Halle-au-Blé  
PERRON Michel, diacre de Billom, exécuté à Riom.

- Pour crime d'émigration :  
VICHY Jean-Baptiste, d'Aigueperse, habitant Riom, qui a déserté et passé à l'armée autrichienne, exécuté à Riom.

- Comme prêtre réfractaire :  
DUMAS Jean, de Peslière, curé de Malompize (Cantal), exécuté à Riom.

Après la Terreur, sous la réaction thermidorienne et le Directoire, furent condamnés à mort par contumace les prévenus en fuite dont les noms suivent :

FOUILLOUX Pierre, cultivateur à Macon de Buron,  
BARBE Antoine, cultivateur à Yronde,  
POMMEYROL Claude, volontaire déserteur, de Dore,  
BERNATTE, propriétaire à Dore, complice,

LAMOTHE, ancien officier,  
BERTRAND le Picard, de Picardie,  
PERRIN de Lyon,

les 3 chefs légendaires de la Compagnie de Géhu ou de la Ganse Blanche en Livradois.

ROBERT Jean-Baptiste, cultivateur à la Borie d'Usson,  
chez qui la compagnie ci-dessus avait établi son cantonnement d'un moment,

POMMIER Michel, de Chapdes-Beaufort, domestique à Chateaugay,  
BOUCHEIX Jean, cultivateur à Chateaugay,  
MÈGE Julien, cultivateur à Chateaugay,  
PHILIPPE Michel, maréchal à Chateaugay,

tous 4 accusés de crime contre l'autorité de la République pour avoir coupé des arbres de la Liberté sur la place de l'oranger à Chateaugay ; ils furent déclarés acquittés en l'an XI

BERNARD dit le major, officier de santé à Viverols, pour avoir foulé aux pieds une cocarde tricolore,  
CHAPOT Mathieu, officier de santé à Saint-Anthème, accusé de divers crimes, mais surtout de faire partie de la Ganse Blanche,  
BESSEYRE Dianne du Pouyet, ex-gendarme, propriétaire-rentier à Plauzat, chef des royalistes de Plauzat, Authezat, la Sauvetat.

Récapitulation :

Laiques condamnés exécutés : 11

Laiques condamnés contumax : 28

Ecclésiastiques exécutés : 4

43 dont 15 exécutés

Lieux d'exécution : Clermont 3, Riom 7, Thiers 5

M. BOUDET cite comme ayant été exécutés 125 personnes originaires du département du Puy-de-Dôme, dont 102 laïques (94 hommes et 8 femmes) et 23 ecclésiastiques (20 hommes, 3 femmes). Il cite 18 exécutions dans le Puy-de-Dôme ; les autres victimes habitaient soit Lyon, soit Paris surtout ou y furent dirigées pour être jugées après leur arrestation, tels MOLIN et CHAUTY, administrateurs du département, destitués par COUTHON comme Girondins et qui montèrent sur l'échafaud à Lyon.

La majorité des 125 guillotins ou fusillés cités sont des nobles suspects de conspiration ou des émigrés...»

*NDLR : on peut ajouter à cette liste Amable-Frédéric du LIGONDÈS, ° 6.03.1771, chevalier de Malte,, garde de la Marine, ayant séjourné à Malte de 1792 à 1796, rentré à St-Bonnet-de-Rochefort (03), traduit devant la Commission militaire de Clermont, condamné comme déserteur et fusillé à Lyon le 26.06.1798 (E. THIOU, « Dictionnaire des Chevaliers de Malte de la Langue d'Auvergne ») (c'est son oncle Amable (chevalier du 10.08.1762) qui est cité dans l'article de Julien SAPORI – note 15, p. 165).*

## LA GRÈVE DES COMPAGNONS PAPETIERS D'AMBERT EN 1688

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)  
avec la collaboration de Nicole et Jacques BIENVENU (cghav-1047)

En juillet 1688 à Ambert, des compagnons papetiers « *sont mutinés contre leurs maîtres* » selon l'expression de l'intendant M. de VAUBOURG qui rendit une ordonnance leur enjoignant de reprendre le travail, tout en recommandant aux autorités locales d'agir avec douceur. Les compagnons réclamaient notamment une petite rétribution supplémentaire appelée « droit d'apprentissage » et le paiement des jours non travaillés depuis le début de leur mouvement.

Deux compagnons sont arrêtés et retenus dans une maison particulière à défaut de prison. Plusieurs autres investissent cette maison et menacent d'y mettre le feu s'ils ne sont pas relâchés. Trois d'entre eux sont arrêtés et rejoignent leurs deux collègues qui ont été transférés à Clermont. Comme « *il n'est pas imaginable que cette manufacture, très importante pour la Province, dépende en quelque manière, des caprices de ces ouvriers* », l'intendant sollicite un arrêt du Conseil du Roi lui permettant de « *poursuivre la procédure commencée par le juge d'Ambert et d'instruire le procès jusqu'au jugement définitif pour être ensuite jugé souverainement en dernier ressort par tel Présidial de la Province* » (c'est-à-dire celui de Riom ou celui de Clermont).

L'intendant adresse ensuite au Contrôleur Général le projet de jugement suivant qui présente l'intérêt de citer nombre de compagnons ayant participé à ce mouvement

*Entre Pierre GOURBEYRE, Thomas DUPUY, Benoit RICHARD, Jean et Damien COLOMBIER, Claude Berthelemy JOUBERT, fezant tant pour eux que pour tous les autres marchands papetiers de la paroisse et ville d'Ambert, à eux joint le procureur du Roy, plaignif, d'une part,*

*Et Aubin GARRIGUE originaire de la ville de Masanet (Mazamet) en Languedoc, diocèse de la Vort (Lavaur, 81, évêché depuis 1317), à présent demeurant au bourg et paroisse de St Martin Desolmes près de la ville d'Ambert, Jean AUDEBERT, André POUJADE, Guillaume CORCHON (COERCHON), et Jean GERZATION (JARSAILHON), prisonniers en la conciergerie du Palais, et Pierre DANDRIEU, les nommés Joanot FONLUPT, Claude SERENDAS, Antoine FAURE, Antoine VERCHEYRE, Antoine MORISSON (NOURISSON), Barthélemy VELDEYRE (VOLDOYRE), Sébastien ASTIER, Pierre CAILHOT, Jean TIXIER, le nommé GARRIGUE, Guillaume DEBOZT, Antoine SAUVADE, Antoine MARAGINAT (MARAYNAT), Jean RICHARD dit Ruban Verd, Damien JANOT (JOHANNOT), Joseph TRINEL (TRUNEL), contumas et défailhant, tous compagnons papetiers accusés de motion et attroupements illicites, d'autre partie,*

*Nous, en conséquence du pouvoir à nous donné par l'arrêt du Conseil du 31 juillet 1688 avons ledit Aubin GARRIGUE l'un des accusés déclaré duement atteint et convaincu de s'estre attroué avec d'autres compagnons papetiers et avoir enlevé de voye de fait au préjudice des arrêts et réglemens du Conseil et des ordonnances de*

*Messieurs les intendans, avec bris et fractures de porces<sup>[1]</sup>, des rames de papier, meubles et ustancilles dans les moulins desdits JOUBERT par deux diverses rescidives et pour réparation comdempné à comparoir en la Chambre du Conseil pour en présence du procureur du roi y estre blasmé et ensuite à servir le Roy en ses armées pendant 6 ans actuellement et en rapporter certificat à peine de galères,*

*et à l'esgard desdits AUDEBERT, CORCHON, POUJADE, et GERZATION, les avons comdempnés à comparoir de mesme en la Chambre du Conseil pour y estre admonestés en la présence dudit Procureur du Roy et à eux enjoint de reprendre incessamment leur travail et d'observer à l'advenir les arrêts du Conseil et réglemens concernant l'art de papetier avec deffences d'y contrevenir à peine de punition corporelle et en conséquence ordonnons que le présent jugement sera leu et publié à l'audiance du juge d'Ambert à la diligence du substitud du procureur du Roy qui sera tenu de nous en certifier dans la quinzaine*

*et pour les cas résultans du procès contre Raymond GRIVEL, compagnon papetier, ordonnons qu'il sera pris et saisy au corps, conduit et amené prisonnier à la conciergerie royale de ce siège, si non assigné aux termes de l'ordonnance et seront ses biens saizis et anotés et regis par commissaire jusqu'à ce qu'il aura obéy.*

*Ordonnons pareillement que les decrets de prize de corps contre Pierre DANDRIEU, Joanot FONLUP, Claude SERENDAS, Antoine FAURE, Antoine VERCHEYRE, Antoine MORISSON, Barthélemy et Guillaume VOLDOYRE, Sébastien ASTIER, Pierre CAILHOT, Jean TIXIER, Guilhaume DEBOST, Jean RICHARD dit Ruban Vert, Damien JANOT et Joseph TRINEL compagnon papetiers et contre Antoine SAUVADE et Antoine MALREYNAT, bailes dans la frèrie desdits compagnons, seront incessamment excécutés à la requête du Procureur du Roy et diligence des parties plaignifves*

*Et avons ledit Aubin GARRIGUE comdempné aux dépans de la procédure*

*Fait en la Chambre du Conseil le vendredi 22 octobre 1688, et au présent jugement ont adcisté Mr. DESMAREST, chevalier, sgr de VAUBOURG, baron de Cremaille, Conseiller du Roy en ses conseils, Me des requêtes ordinaires en son hostel et commissaire departy pour l'exécution de ses ordres en la généralité et province d'Auvergne, Messieurs GASGIER, lieutenant général criminel, et CHAMPFLOUR, lieutenant particulie, MÈGE, LECOURT, de TISSANDIER, REDON, BOUCHARD et CISTERNES, conseillers.*

Le 4 novembre suivant, la tension s'étant apaisée depuis plusieurs semaines, l'intendant change de ton : « *Comme leur crime n'était pas fort grave et qu'il était seulement*

[1] Les **porces** sont des paquets de 100 feuilles de papier et de 101 feutres..



*nécessaire de faire un exemple qui put contenir les autres et les faire retourner au travail, et qui empêcherait à l'avenir ces forts attroupements... outre que la prison et l'instruction du procès avait produit l'effet que nous attendions en faisant retourner au travail les 3 à 400 compagnons qui l'avaient abandonné..., nous nous sommes contenté de condamner celui qui a paru le plus coupable à une peine qui puisse l'éloigner du pays et faire souvenir les autres ».*

Aubin GARRIGUE est ainsi condamné à servir 6 ans dans les troupes du Roi. A ces commentaires, l'intendant joint un projet de règlement fait à la réquisition des maîtres des

moulins, et qu'il souhaite faire confirmer par un arrêt du Conseil, afin que « *ce qui doit être fait par lesdits compagnons, ensemble par les apprentifs, soit si précisément et si exactement déterminé qu'à l'advenir lesdits compagnons et apprentifs ne puissent trouver un prétexte soit pour diminuer leur travail journalier, soit pour exiger des Mes des droits et rétributions indeues* ».

Autrement dit : A bon entendeur ...

**Source :** Archives Nationales G7/103 Lettres de l'Intendant au Contrôleur Général

## « CATASTROPHE MINIÈRE DANS LES CÉVENNES DES AUVERGNATS PARMIS LES VICTIMES »

par Henri PONCHON (cghav-62)

C'est ainsi que *La Montagne* aurait pu faire le gros titre de son journal. Mais nous sommes en 1861 et plus précisément à Bessèges dans le Gard au nord d'Alès. Le hasard des recherches généalogiques m'a conduit jusque là.

Le 11 octobre, suite à un violent orage, le ruisseau du Long, en crue, s'engouffre dans les galeries de la mine du hameau de Lalle ; 106 mineurs périssent noyés, quatre survivants sont retrouvés quatre jours plus tard dont un jeune homme, qui inspirera le personnage de Rémi à Hector MALO pour son roman *Sans Famille*. Cette catastrophe reste la plus grave du bassin houiller des Cévennes. Seuls dix-sept corps seront identifiés et figurent dans les registres d'état-civil. Quatre-vingt neuf cadavres n'ont pu l'être. Il faudra une décision, en 1862, du tribunal d'instance d'Alès pour en établir la liste.

Cette liste a été publiée par l'Association des Chercheurs et Généalogistes des Cévennes. La plupart des victimes sont originaires du Gard et de deux départements voisins, Ardèche et Lozère. Parmi eux également deux sont originaires du Cantal et cinq de la Haute-Loire dont trois frères de Saugues.

Ce sont, selon la liste de 1862 :

Quatre mineurs à Bessèges :

- Noël ACHARD, 55 ans, du Puy (43), fils de Gabriel et Marie-Anne CHABANNES
- Régis THOMAS (27a), et ses frères Martin (20a) et Dominique (18a), de Saugues (43) fils de Jean-Pierre et Marie SABATIER.

Deux mineurs à Bordezac :

- Jean BONNY, 48a, de Chalier (15), fils de Pierre et Marie ARMAGIER,
- Louis BOUCHER, 28a, d'Alleyrac (43), fils de François et Rose LONG.

Un rouleur à Bordezac

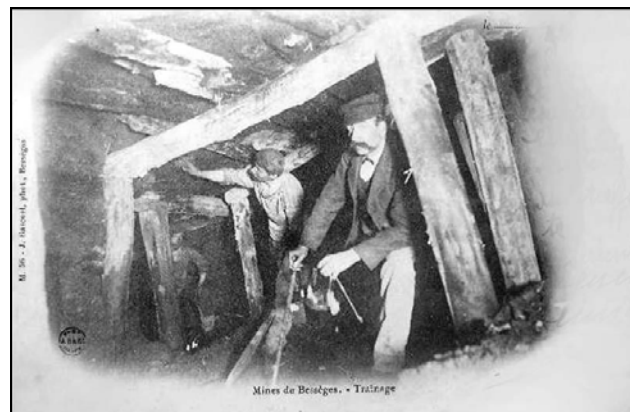
- Jean DELCHER, 15a, de Loupiac (15), fils de Guillaume et Delphine LAXEL.

### Note complémentaire d'après les registres d'état-civil :

- Jean Pierre THOMAS (1797-1876) est cultivateur au village de Longeval à Saugues. Il avait épousé le 8.07.1830 à Vazeilles-près-Saugues Marie SABATIER. Jean Régis était né le 19.02.1833 à Vazeilles, Martin Pierre le 29.03.1840 et Dominique le 06.04.1842 à Saugues (Longeval)
- Jean BONY, ° 10.06.1814 à Chaliers (15), fils de Pierre BONY, maréchal-ferrant, habitant du hameau de Chazes, et de Catherine ARMAGER.
- Jean DELCHER, ° 19.05.1845 à Loupiac (Banilles), fils de Guillaume, domestique à gages, 25a, et de Delphine MAXÉ (?).

Je n'ai pas pu retrouver la naissance de Louis BOUCHER à Alleyrac, commune détachée de celle de Salettes en 1835, et n'ai pas recherché celle de Noël ACHARD.

Mineurs au travail dans la mine de Bessèges

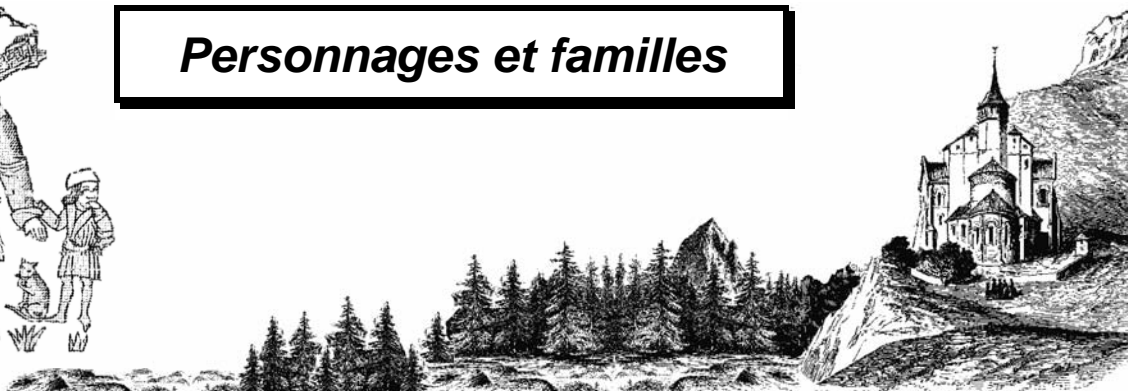


(On admirera la qualité du coffrage de cette galerie de mine)





## Personnages et familles



### Fernand FOREST, L'un des inventeurs du moteur à explosion

par Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

Après un apprentissage de la mécanique à Thiers, Pierre, dit Fernand, FOREST arrive à Paris en 1874 et s'associe avec les frères Paul et Charles RENARD avec lesquels il fonde la première fabrique de bicyclettes de la capitale.

Il abandonne bientôt cette affaire pour se consacrer à ses inventions dans le domaine de l'automobile.

Il réalise en 1880 la première magnéto d'allumage basse tension, utilisée par Nikolaus Otto (le père de Gustav Otto (cofondateur de BMW).

Le premier moteur à pétrole voit le jour en 1881. Deux ans plus tard, il crée le moteur à deux cylindres vertical.

En 1885, il invente le carburateur à niveau constant qui servira de base à tous les carburateurs montés sur tous les moteurs à essence fabriqués dans le monde pendant plus d'un demi-siècle. L'année suivante c'est le moteur à deux cylindres monobloc qui fait son apparition. En 1888, c'est la naissance du moteur à six cylindres en ligne.

Il agrandit ses ateliers de Suresnes au quai de la Rapée à Paris, des ingénieurs viennent les visiter, entre autre : Louis Renault, Louis Delage (fondateur de la marque en 1905), Arthur Krebs (directeur de Panhard de 1897 à 1916), Louis Seguin (administrateur de Gnome de 1905 à 1922), Frédéric Rossel (sous-directeur chez Peugeot en 1896).

En 1890, il dépose le brevet du moteur à quatre cylindres et à quatre temps. Ce touche à tout crée en 1891 un type de sous-marins dont certains de ses dispositifs se retrouvent dans ceux de la 1<sup>ère</sup> GM.. Les moteurs Forest sont exposés pendant les grandes expositions universelles de Paris en 1889 et 1900. Lors du salon de l'Automobile de Paris en 1901, 135 des 154 exposants sont titulaires de brevets Forest.

En 1907, il dépose le brevet de la boîte de vitesse automatique pour véhicules à moteurs.

Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur le 15 février 1910 sur proposition du Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale. Dans son dossier LH, il est dit ingénieur sans fortune, mais aussi rédacteur et correspondant aux revues : La Vie Automobile, la Technique automobile, Le Yachtman, La Revue de l'Aviation .

Il publia : Les bateaux sous-marins (1900), Les bateaux automobiles (1906). Voir sur Gallica, Sous-marins et submersibles (1910).

**MOTEURS AUXILIAIRES**  
à Hydrocarbures  
SYSTÈME  
**F. FOREST & G. GALLICE**  
Breveté S. G. D. G. en France et à l'Étranger



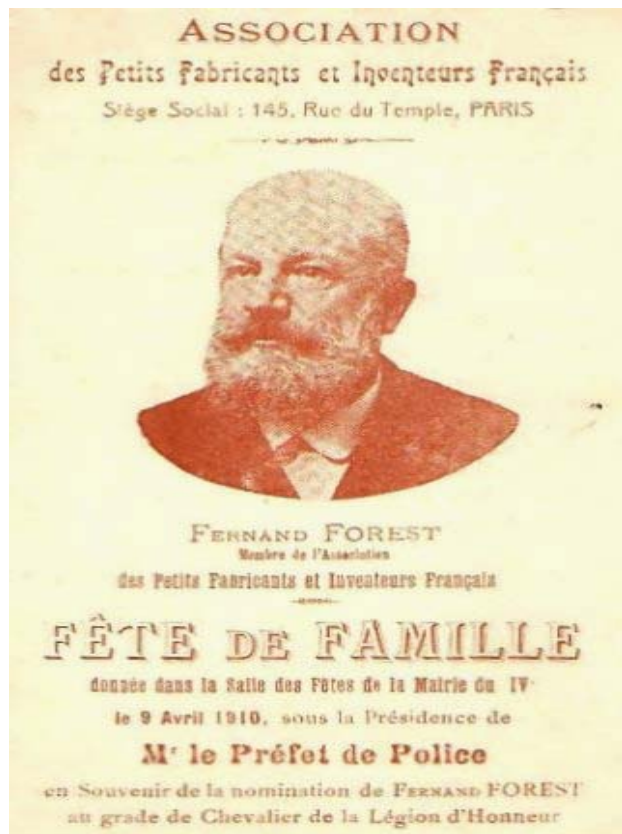
Moteur à Gaz pour toutes Industries.      Machine marine.

**F. FOREST**  
Constructeur-Mécanicien  
FOURNISSEUR DU MINISTÈRE DE LA MARINE  
ATELIERS :  
**76, QUAI DE LA RAPÉE, PARIS**

Le 12 avril 1914, au cours du meeting de canots automobiles de Monaco, il trouve la mort à bord du canot La Gazelle. La cérémonie religieuse se déroule en l'Église Sainte-Dévote. Il est inhumé au cimetière de Suresnes.

Il mérite d'être reconnu comme un des pères fondateurs du moteur à explosion .

Je cite un extrait de son dossier de Légion d'honneur :  
 « 40 années de travail dont 35 entièrement consacrées à l'invention, l'étude, la construction, le perfectionnement, la mise au point des moteurs à explosion et leurs accessoires. A la création des moteurs de voitures, canots, sous-marins, dirigeables et aéroplanes. Ces moteurs et accessoires sont devenus classiques, ils sont appliqués à un grand nombre d'industries et ils sont employés dans le monde entier. »



### Généalogie de Pierre, dit Fernand, FOREST

#### 1<sup>e</sup> Génération :

1- Pierre, dit Fernand, FOREST, ° 13.10.1851 Clermont-Fd, + 12/04/1914 Monaco

#### 2<sup>e</sup> Génération :

2- Étienne, Blaise, Félix FOREST, ° 22.11.1828 Clermont-Fd, x 06.11.1850 Thiers, tapissier  
 3- Marguerite LAMURE, ° 12.04.1824 Clermont-Fd

#### 3<sup>e</sup> Génération :

4- Guillaume FOREST, ° 27.06.1784 Maringues, serrurier x Clermont-Fd 07.01.1828,  
 5- Marie (Gabrielle) SIMON, ° 11 floréal an VI Le Crest  
 6- Louis LAMURE, ° 09.01.1788 Monton, meunier + 28.12.1841 Clermont-Fd, y x 23.01.1815,  
 7- Marie ROBERT dit CONSTANT, ° 26.08.1792 Clermont-Fd, Saint-Genés

#### 4<sup>e</sup> Génération :

8- Claude FOREST, x 05.02.1780 Maringues, y + 13.04.1816, chamoiseur  
 9- Jeanne DAGUILLON, y + 12 ventôse VIII  
 10- Jean SIMON, ° 29.01.1766 Le Crest, y x 22.01.1793  
 11- Marie VILLARONNE, y ° 0./0./1772, y + 10.04.1827  
 12- Antoine, Louis LAMURE, x 08.04.1766 Veyre-Monton, y + 27 messidor an IV

13- Antoinette AYMARD  
 14- Benoît ROBERT dit CONSTANT, +10.04.1814 Clermont-Fd, (section sud-ouest), jardinier  
 15- Claudine BUSSIÈRE ou BESSEYRE(?)

#### 5<sup>e</sup> Génération :

16- Pierre FOREST, ° 28.08.1715 Maringues, marchand voiturier par eau, y + 04.02.1781, y x 09.02.1745,  
 17- Catherine FABRE de l'ESTRADE  
 18- Jean DAGUILLON, x Maringues 29.02.1740, marchand chamoiseur  
 19- Claudine LARONDE  
 20- Blaise SIMON  
 21- Gabrielle ROUX  
 22- Étienne VILLARONNE  
 23- Antoinette PICHER  
 24- Antoine LAMURE  
 25- Marie PAGNAT  
 26- Pierre AYMARD, x 13.02.1748 Veyre-Monton  
 27- Elizabeth CHALVET  
 28- François ROBERT dit CONSTANT  
 29- Marie ?  
 30- Lambert BUSSIÈRE  
 31- Françoise BOUCHET

#### 6<sup>e</sup> Génération :

32- Claude FOREST, x 02.02.1711 Maringues, y + 16.11.1737, marchand voiturier par eau  
 33- Antoinette MATHIEU, y + 19.02.1772  
 34- Jean FABRE de l'Estrade, x ?? 02.1711 Maringues  
 35- Anne ANDRIEU  
 36- François DAGUILLON, x 29.01.1709 Maringues, marchand chamoiseur  
 37- Gilberte PHELUT  
 38- François LARONDE, x 22.08.1719 Cellule  
 39- Jeanne ROUX  
 52- François AYMARD  
 53- Marie JABY  
 54- Louis CHALVET  
 55- Marie GUITTARD

#### 7<sup>e</sup> Génération:

66- Jean MATHIEU  
 68- Claude FABRE, procureur  
 69- Jeanne GUERIN  
 70- François ANDRIEU, notaire royal  
 71- Gilberte MAYET ?  
 74- Pierre PHELUT, x 25.11.1681 Maringues, chamoiseur  
 75- Jeanne POUZIER, ° 14.07.1658 Maringues  
 78- Michel ROUX  
 79- Catherine FOREST

#### 8<sup>e</sup> Génération:

148- Pierre PHELUT  
 149- Anne FOREST  
 150- Charles POUZIER  
 151- Gilberte GAULTIER

#### Sources :

Archives départementales du Puy-de-Dôme

Base Léonore :

<http://www.culture.gouv.fr/documentation/leonore/pres.htm>

Et [http://www.hydroretro.net/etudegh/fernand\\_forest.pdf](http://www.hydroretro.net/etudegh/fernand_forest.pdf)

## Fernand FOREST vu de Suresnes Inventeur du moteur à explosions

par Henri PONCHON (cghav-62)

« *Fernand Forest, inventeur du moteur à explosions, 1852-1914* », c'est ce qui est écrit sur sa tombe, implantée au bout de la grande allée du cimetière de Suresnes, tout à côté du monument aux morts, dans un endroit particulièrement visible du public. Les diverses municipalités de Suresnes ont tenu à honorer la mémoire du génial inventeur qui y vécut les dernières années de sa vie.



Le 12 avril 1914, Fernand FOREST se tue à Monaco à bord du canot *Gazelle* construit en 1888, muni d'un de ses moteurs. Venu d'Antibes, il était à la barre et se préparait à faire chronométrer sa vitesse.

Dès le 1<sup>er</sup> mai, dans sa séance, le Conseil municipal de Suresnes « *accorde une concession perpétuelle et gratuite de 2m. sur 4m. au nouveau cimetière pour la sépulture de Fernand Forest.* »

Le Maire rappelle ses mérites et indique qu'il « *était estimé, considéré et aimé de toute la population. Ce travailleur trop modeste, par son invention géniale a permis d'établir les nouveaux systèmes de transport en usage aujourd'hui et pendant qu'il restait pauvre, d'autres*

*s'enrichissaient en exploitant ses inventions. Des funérailles dignes de sa mémoire lui ont été faites.* »

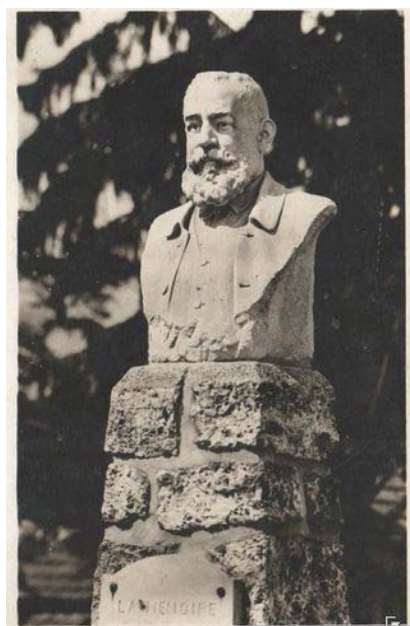
Il décide également de donner le nom de Fernand FOREST à la rue des Petits-Clos. Et tout cela, seulement 15 jours après son décès, démontrant ainsi la grande estime de ses compatriotes.

Fernand FOREST n'avait pas fait fortune ; la situation de sa veuve, avec un fils infirme, était précaire. Aussi, le Conseil municipal de Suresnes, dans sa séance du 27 juin 1919, lui accorde un secours mensuel de 200 francs « *jusqu'à ce que l'État lui accorde une pension ... considérant que la ville de Suresnes a vu son essor industriel s'étendre considérablement grâce à la locomotion automobile et doit à ce développement sa situation financière favorable.* » La municipalité note, au passage, « *qu'aucune des puissantes industries qui lui doivent leur existence et leur enrichissement rapide et considérable n'a accompli envers lui et sa veuve une partie même infime du devoir de reconnaissance qui leur incombait et qu'elles ont contracté envers lui.* »

Ce secours sera ensuite porté à 3.000 francs par an puis à 4.800 francs à partir du 1<sup>er</sup> février 1928. Il faut croire que l'État n'avait toujours fait aucun geste, malgré les demandes.

Par la suite, à l'initiative du maire Henri Sellier, maire de 1919 à 1941, il fut proposé d'élever un monument à l'angle du boulevard de Versailles et de la rue Jules Ferry et d'apposer une plaque sur la maison où il était venu habiter en 1907, au 22 boulevard de Versailles, aujourd'hui boulevard Henri Sellier.

Nous ignorons comment le projet fut mené à bien. Une statue semble bien avoir été élevée car une ancienne carte postale en témoigne.





La transformation du centre de Suresnes a complètement bouleversé le centre ville. Il n'y a plus traces de Fernand FOREST dans l'ancien boulevard de Versailles. Ce dernier aurait sans doute beaucoup de mal à reconnaître les lieux où il a vécu. Au débouché du pont de Suresnes fréquenté journallement par des milliers d'automobilistes regagnant l'Ouest parisien, le numéro 22 du large boulevard Henri Sellier, clin d'œil du destin, est occupé de nos jours par un magasin de bricolage à l'enseigne de Bricorama.

*Le bulletin de la Société historique et artistique de Suresnes a rappelé sa carrière : naissance à Clermont-Ferrand, débuts à 15 ans dans une coutellerie de Thiers, puis arrivé à Paris en 1871 dans les usines Cail puis chez Thomasset Noël et Cie en qualité de contremaître. Il multiplie les inventions et les brevets dont personnellement je ne sais apprécier la nouveauté.*

*C'est en 1891 que « Fernand Forest construisit son moteur à 4 cylindres verticaux, à soupapes commandées par arbre à cames, allumage par magnéto et réglage sur l'admission. Il est aisé de constater que ce moteur était le moteur moderne tel qu'il fut réalisé quinze ans plus tard par un grand nombre de constructeurs. »*

*C'est en 1907 que la famille Forest – il avait six enfants – vient habiter Suresnes au 22 boulevard de Versailles ; l'auteur de l'article précité écrit : « nos concitoyens se rappellent probablement la modeste boutique servant d'atelier sur laquelle l'annonce « Essence » invitait les automobilistes à s'y ravitailler. »*

### Et vu de Thiers

Alexandre BIGAY, en 1960, dans le *Bulletin de la Société des Études Locales et du Musée de Thiers* a fait une mise

au point pour corriger de nombreuses erreurs sur la vie de Fernand FOREST.

1. Si Fernand FOREST naquit bien à Clermont en 1851, ses parents n'étaient pas établis « tapissiers dans un immeuble de la rue Saint-Eloi » mais habitaient rue Durolle à Thiers. Ils y habitaient en 1851 et 1852 [1].

2. Fernand FOREST ne fut pas « orphelin de bonne heure. » Son père, suite à des revers de fortune s'était expatrié en Suisse, d'où il envoyait régulièrement des subsides à sa femme.

3. Celle-ci, au moment de la crise, se réfugia au pays de ses beaux-parents à Maringues puis revint à Thiers dans la rue qui porte le nom de son fils et y façonnait des chapeaux pour femmes.

4. Fernand FOREST n'alla pas à l'école à Clermont-Ferrand mais tout petit à l'école des Frères de Thiers.

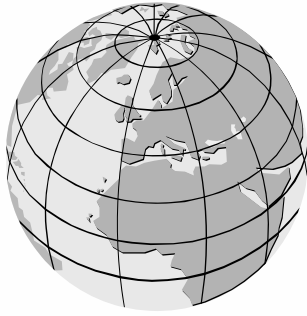
5. Il ne fut pas mis en apprentissage chez un coutelier mais chez un mécanicien.

Et Alexandre BIGAY conclut « toutes ces rectifications montrent que c'est bien dans notre ville que, depuis sa naissance jusqu'à son arrivée à l'âge adulte, se forma le cerveau de celui qui devait devenir "le père de l'automobile"... et combien il est regrettable que, chez nous, afin d'honorer sa mémoire, on se soit contenté de donner son nom à l'une des deux rues où il a habité. »

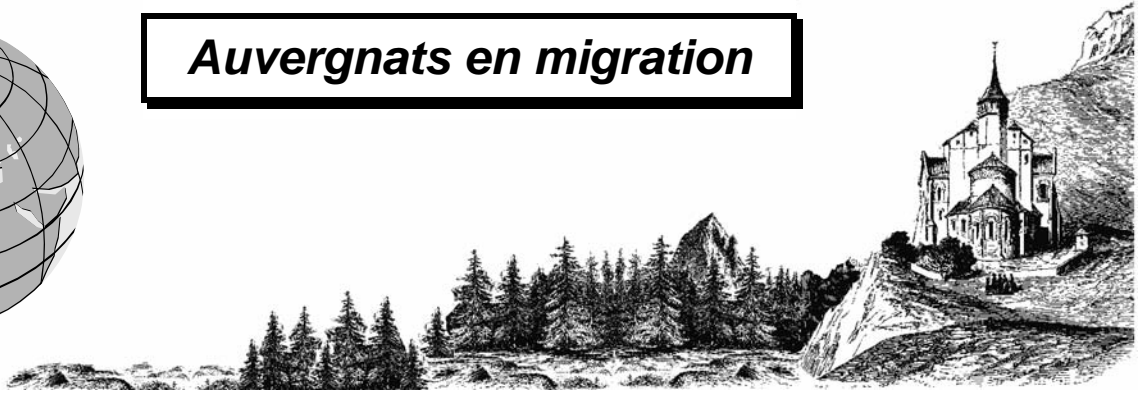
**Note :** [1] Effectivement lors de leur mariage en 1850, son père est bien tapissier à Thiers (et son grand-père Forest serrurier à Maringues), toutefois lors du recensement de 1851, au printemps, pas de traces de ses parents rue Durolle, ni d'ailleurs en 1856.



Photo de Fernand FOREST, apportée par Jean-Pierre BATISSE



## Auvergnats en migration



### L'ODYSSÉE D'ALBERT FRANÇOIS DE MORÉ, COMTE DE PONTGIBAUD DEVENU EN ÉMIGRATION LE SIEUR JOSEPH LABROSSE, NÉGOCIANT

par Julien SAPORI (*historien - voir note en fin d'article*)

#### Prologue

Dans son roman *Simon* publié en 1836, la célèbre femme de lettres George SAND met en scène un personnage désagréable, le comte de Fougères, devenu en émigration commerçant. « *Qu'est-ce qu'un nom ?* » se demande ce dernier : « *je vous le demande ; est-il propriété plus chimérique ou plus inutile ? Quand j'ai monté ma boutique à Trieste, je commençai par quitter mon nom et mon titre, et je reconstruisis ma fortune sous celui de Spazzetta, ce qui veut dire M. Labrosse* ». George SAND s'indigne de cette transformation et l'exprime clairement par le biais du protagoniste du roman, Simon, personnage droit et vertueux, « *choqué de je ne sais quoi de bourgeois que le châtelain de Fougères avait contracté, sans doute, à son comptoir. Il était à se dire qu'il valait mieux être ce que la société nous a fait que de jouer un rôle amphibie entre la roture et le patriciat* »<sup>1</sup>. Bref, pour la féministe et scandaleuse George SAND, toutes les audaces sont possibles ... à condition de ne pas déroger !<sup>2</sup>

Le Sieur LABROSSE a réellement existé. Aucun doute n'est possible sur ce point : on sait qu'il ne s'agissait pas du fantomatique comte de Fougères, mais d'un Auvergnat, Albert-François de MORÉ, comte de Pontgibaud. Reste à savoir si le « vrai » comte de Pontgibaud était un homme aussi détestable que celui décrit par George SAND. Pour le savoir, nous disposons d'un travail monumental : les recherches effectuées des années durant par l'historien de Trieste Oscar DE INCONTRERA, qui ont fait l'objet en 2014 d'une traduction en Français sous le titre *Joseph Labrosse, comte de Pontgibaud, et les exilés français à Trieste*.

#### Un comte de l'Ancien Régime

Albert-François de Moré, comte de Pontgibaud naît à Paris le 24 avril 1754 de César de Moré et Marie Charlotte Julie Irumberry de Salaberry. La famille Moré était une des plus

nobles d'Auvergne et son berceau se trouvait autrefois au château de Serverette (Lozère). Le 21 mars 1756, les parents d'Albert-François avaient acquis la seigneurie et le comté de Pontgibaud (Puy-de-Dôme) dont le château moyenâgeux subsiste encore de nos jours. À la suite de cette acquisition, César de Moré fut élevé par Louis XV au titre de comte de Pontgibaud, avec prérogatives de haute, moyenne et basse justice sur vingt-deux paroisses, bourgs et villages.

La vie du comte et de la comtesse se poursuit dans leur fief selon un rythme ancestral que leur fils Charles-Albert de Moré décrit dans ses mémoires, avec des accents romantiques : « *Personne ne connaissait dans le pays les droits de l'homme, mais tous connaissaient et pratiquaient les devoirs de la reconnaissance et du respect. Il est de fait que quand ma mère sortait, les femmes et les enfants se mettaient à genoux, bénissant le ciel et leur dame ; les hommes et jusqu'aux vieillards ôtaient leurs bonnets du plus loin qu'ils voyaient venir leurs seigneurs, et on sonnait les cloches. Quel mal y avait-il à cette réciprocité de protection et d'amour, était-ce autre chose que des enfants qui honoraient leur père et leur mère ?* »<sup>3</sup>. Cette vision sans doute trop idyllique est battue en brèche par des études récentes, qui signalent l'existence de tensions locales entre la population et les seigneurs de Pontgibaud, soucieux de consolider leur domination dans le cadre de ce qu'on appellera la « réaction aristocratique ». Amandine Fauchon souligne que « *la réaffirmation [par les comtes de Pontgibaud] des droits attachés à leurs nouvelles terres en est un outil privilégié* »<sup>4</sup>, et se manifeste notamment par des litiges concernant les limites des propriétés, la réactivation du péage sur un pont ou encore des droits sur la halle aux grains.

De l'union entre César et Marie Charlotte naissent trois enfants : Charlotte Hermine (1752/1773), Albert-François (1754/1824) et Charles-Albert de Moré (1758/1837). Nous

1 SAND (George), *Simon*, 1<sup>ère</sup> éd. 1836, Paris, Calm.-Lévy, 1877, p. 33.

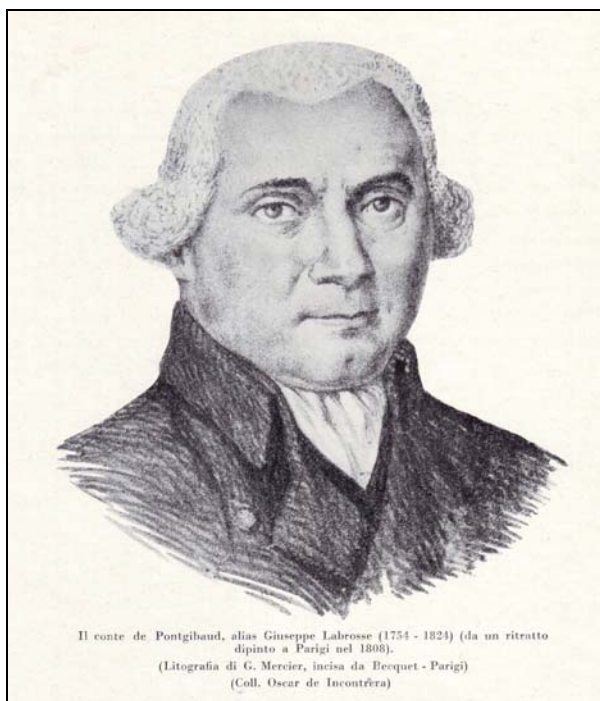
2 Un noble « dérogeait », c'est à dire qu'il quittait son rang, s'il se livrait à des activités roturières, réputées ignobles : le commerce de détail faisait partie de la liste des activités interdites.

3 Charles-Albert de MORÉ, *Mémoires du comte de Moré (1758-1837)*, publiés Société d'Histoire Contemporaine par Geoffroy de Grandmaison et le comte de Pontgibaud, Paris, Picard, 1898, p. 24.

4 FAUCHON (Amandine), *La Révolution au village et la figure de l'ennemi contre-révolutionnaire. L'exemple de Pontgibaud (Puy-de-Dôme)*, dans *Siècles*, 2010, n° 31.

évoquerons plus loin ce dernier, un personnage aussi fantasque qu'intéressant, situé aux antipodes de la personnalité de son frère qu'il décrit comme « *l'homme du monde le plus réfléchi, le plus calme, le moins aventureux par caractère* »<sup>5</sup>.

Albert-François fait ses études au collège des Oratoriens de Juilly, près de Meaux. À l'âge de 14 ans, il intègre la compagnie « noire » des mousquetaires du Roi, casernée rue de Charenton à Paris, placée sous les ordres du comte Montboissier<sup>6</sup>. Le 30 septembre 1773 il se marie à l'église Sainte-Marguerite de Paris avec Jeanne Jacqueline Victoire Pecquet de Champloys, née à Paris le 31 octobre 1755, fille d'Antoine François de Champloys, chevalier, conseiller du roi dans son conseil, grand maître des Eaux et Forêts de France, et de Marie Victoire Nigot de Saint-Sauveur. L'épouse apporte en dot une rente de 6.000 livres ainsi qu'une pension à vie de 2.000 livres, don personnel du Roi pour les services rendus par sa famille et celle de son grand-père maternel, le marquis de Saint-Sauveur, président de la Chambre des Comptes de Paris. Victoire est une femme de lettres mais aussi de caractère, et DE INCONTRERA écrit à son égard qu'elle « *a sans doute un mérite égal à celui de son époux dans la fondation et l'ascension de sa maison, parce que depuis le début elle soutenait toute seule la correspondance d'affaires* »<sup>7</sup>.



Le couple aura trois enfants : Albert-Victoire, né à Paris le 29 mars 1776, mort à Milan le 31 août 1806 ; Alexandre-Dominique, né à Paris le 29 avril 1778, mort enfant ; et Armand-Victoire, né à Paris le 12 août 1786, mort à

5 Charles-Albert de MORÉ, *Mémoires ...*, op. cit., p.137.

6 Les mousquetaires devaient, en principe, être tous nobles ; le passage par ce corps qui faisait partie de la Maison du Roi remplissait l'office d'une école de guerre ; les jeunes qui le quittaient étant promus officiers. Les deux compagnies, la 1<sup>ère</sup> « grise » et la 2<sup>e</sup> « noire », se différenciaient par la couleur de la robe de leurs chevaux. Le corps des mousquetaires fut dissout en 1775 pour raison d'économies.

7 De INCONTRERA (Oscar), *Joseph Labrosse...*, op.cit., tome 1<sup>er</sup>, p. 64.

Fontainebleau le 23 janvier 1855, qui sera le continuateur de la famille et du titre.

Les époux Pontgibaud fréquentent le tout Paris et même la cour de Versailles, où ils lient de nombreuses connaissances qu'ils retrouveront, souvent, en émigration.

En 1775 le corps des mousquetaires étant supprimé, Albert-François intègre avec le grade de capitaine le régiment de Provence puis, nommé major, le régiment du Dauphin, à Toulon, sous les ordres du colonel Mac Mahon. Suite au décès de son père, il obtient l'autorisation de quitter le régiment et de s'établir dans le château familial de Pontgibaud. Dans ces nouvelles fonctions, secondé par une centaine de vassaux, il déploie une grande activité, perfectionnant avec énergie l'agriculture, créant une filature de coton et un institut de charité, tandis que sa femme se consacre à l'embellissement de la demeure et augmente la bibliothèque qui parvient à compter plusieurs milliers d'ouvrages.

Rien ne semble devoir bouleverser la vie de notre couple de châtelains : pourtant, le tonnerre gronde...

### Les débuts de la tourmente révolutionnaire

Le 21 mars 1789 Albert-François préside l'assemblée des états de la noblesse d'Auvergne qui se rassemble à Clermont-Ferrand. Sont élus pour siéger aux États-Généraux à Versailles, le marquis de La Fayette<sup>8</sup>, le comte de Canillac<sup>9</sup> et le comte d'Espinchal<sup>10</sup>.

Deux ans plus tard, la menace révolutionnaire se précisant, le 20 août 1791 Albert-François, son fils aîné Albert-Victoire et son frère Charles-Albert quittent nuitamment le château et prennent la route de l'émigration, tandis que la comtesse Pontgibaud reste sur place avec le petit Armand-Victoire. En septembre, les trois fugitifs arrivent à Coblenz où on est en train de constituer une armée d'émigrés royalistes<sup>11</sup>. Albert-François est nommé colonel et, avec son unité, est agrégé à l'armée Prussienne du duc de Brunswick qui a pour objectif Paris. Après un an de combats stériles et la défaite de Valmy, l'armée des émigrés est licenciée et les deux frères se rendent en Suisse : ils ne reviendront pas dans l'armée de Condé, passant toutefois le flambeau au jeune Albert-Victoire, âgé de 17 ans, qui participera à d'autres combats.

Les deux proscrits s'installent à Lausanne, où ils sont rejoints en décembre 1792 par la femme d'Albert-François, qui est accompagnée par le cadet Armand-Victoire, âgé de

8 Le marquis de La Fayette (1757/1834) était issu d'une ancienne famille militaire de la noblesse Auvergnate. Son ancêtre Gilbert III Motier de La Fayette (ca 1380/1464) avait été seigneur de Pontgibaud.

9 Philippe-Claude de Montboissier-Beaufort, comte de Canillac (1712/1797), général, émigre tôt et adhère à l'Armée de Condé, sans toutefois partir au combat en raison de son grand âge. Il meurt en exil à Londres.

10 Hyppolyte, comte d'Espinchal (1777/1864) : son aïeul Charles-Gaspard avait été condamné à mort par contumace lors des Grands Jours d'Auvergne (1665/1666) et était devenu ltn-général du duc de Bavière, amnistié à son retour. Hyppolyte émigre et intègre l'Armée de Condé ; il est l'auteur d'un ouvrage autobiographique, *Souvenirs militaires 1792/1814*, Paris, Ollendorff, 1901.

11 L'armée des émigrés était faite de l'Armée des Princes, dispersée après 1792, et de l'Armée de Condé, qui poursuivra les combats contre la France jusqu'en 1801, à la solde de l'Autriche et d'autres puissances.



cinq ans, par sa femme de chambre, Julie Portelette, et son musicien, Leriche. Avant de partir, Victoire a réussi à placer une partie de leurs biens meubles chez des personnes de confiance ; elle amène aussi avec elle les bijoux de famille et 10.000 francs en espèces. Peu après, la troupe sera rejointe par la femme de Charles-Albert, Adélaïde. Dans la ville helvétique, tout ce monde vit dans les privations et l'angoisse : ils apprennent que les archives de Pontgibault ont été brûlées, que leur château et leurs quatre hôtels à Paris ont été vendus comme biens nationaux et que la dépouille du père, César, a été déterrée de la chapelle seigneuriale et jetée dans la fosse commune.

En 1794, le comte et la comtesse ne disposent plus que de 40 francs ... Comprenant que la misère est aux portes et qu'ils ne peuvent plus compter que sur leurs forces, ils décident de gagner leur vie par le travail. Toute la troupe s'y met : le musicien, monsieur Leriche, donne des concerts, la comtesse et sa servante, Portelette, se mettent à broder tandis qu'Albert-François exécute des dessins et se charge surtout de vendre les petits travaux exécutés par le ménage. « *Le comte, pour survivre, se fait colporteur [...]. Il porte balle dans différents cantons suisses et jusqu'au Tyrol et à la foire de Leipzig, vendant les travaux d'aiguille et de broderie, dont il invente les modèles qui sont cousus par sa femme et sa domestique* »<sup>12</sup>. C'est à l'occasion de ces tournées que, respectueux de l'honorabilité de sa famille, il adopte le nom beaucoup plus discret de « Joseph Labrosse », qu'il conservera par la suite lors de son exil à Trieste.

L'affaire familiale se développe rapidement : Albert-François et sa femme viennent prêter la main, et d'autres dames de l'émigration intègrent l'atelier de broderie qui devient une manufacture appréciée. « *La manufacture prospérait, aidée de quelques ouvriers nouveaux ; c'était des naufragés, officiers du régiment que mon frère avait commandé, et qu'il avait appelés auprès de lui, en les avertissant qu'ils pourraient vivre honorablement du travail de leurs mains. Les malheurs de Lyon amenèrent à Lausanne beaucoup de négociants qui avaient sauvé une grande quantité de marchandises* »<sup>13</sup>. L'association avec l'homme d'affaires Charles SCHWACHHOFER donne un coup de fouet formidable aux activités commerciales de Joseph LABROSSE qui, rapidement, devient un homme d'affaires important et estimé. Dans ce pays qui ignore l'existence d'une noblesse, Albert-François obtient la citoyenneté de Lausanne. À partir de 1797, il ouvre des succursales dans d'autres villes suisses, mais aussi en Allemagne et en Italie.

Tandis que la situation financière de la famille s'améliore, la situation interne de la France semble aussi se stabiliser. La page de la Terreur étant désormais tournée, un décret de l'an V stipule que les émigrés n'ayant pas encore atteint l'âge de dix ans pourront être réintégréés dans leurs droits civils. Les époux PONTGIBAUD décident de profiter de cette aubaine, et envoient leur fils Armand-Victoire chez une tante maternelle, à Paris (par la suite, il sera accueilli par sa grande-mère maternelle). Les procédures aussitôt

entamées permettent de lever les séquestres qui pesaient sur les biens non encore vendus - meubles et effets bancaires - le tout au profit de l'enfant qui peut ainsi recouvrer une partie au moins du patrimoine familial.

### Une nouvelle vie à Trieste

Mais la nouvelle et relative sérénité des Pontgibaud est à nouveau menacée par la pression de plus en plus importante exercée sur la Suisse par la France révolutionnaire. En janvier 1798, ses armées interviennent pour épauler la révolte de certains cantons : le mois suivant, la confédération suisse cesse d'exister et est remplacée par une « république soeur »<sup>14</sup>. Inquiets, Albert-François et sa femme décident de se mettre à l'abri dans les terres de l'Autriche, où un grand nombre d'épaves de l'Ancien Régime ont déjà trouvé refuge. Leur choix se porte sur Trieste, qui connaît à cette époque un développement économique extraordinaire ayant transformé en quelques décennies le petit port de pêcheurs en premier port de l'Adriatique, dépassant même en activité Venise, son ancienne rivale. Hommes d'affaires, artisans, négociants, marins, aventuriers et exilés de toute sorte affluent dans cette ville riche et en pleine expansion, italienne par sa culture et cosmopolite par ses populations, possession de l'Autriche depuis 1382.

Afin de vérifier si les conditions d'installation de l'entreprise Labrosse dans la ville sont réunies, fin 1798 il envoie à Trieste, en précurseur, un de ses collaborateurs, le chevalier Amable de Ligondès<sup>15</sup>. La réponse favorable de Ligondès confirme Pontgibaud dans son choix. Pour sa part, Ligondès s'installe chez son frère (prénom ignoré), ancien chevalier de Malte, arrivé dans la ville le 24 juillet 1798 avec trente-un autres chevaliers à la suite de Son Altesse le baron Ferdinand de Hompesch<sup>16</sup>, Grand Maître de l'Ordre, chassé de Malte par Bonaparte.

Une fois l'accord des autorités autrichiennes obtenu, les Pontgibaud arrivent dans la ville Adriatique en décembre 1799 et s'établissent bientôt dans l'immeuble dit de la *Dogana Vecchia* (vieille douane), une grande construction sévère située en plein centre ville, juste à côté de l'actuelle *piazza Unità*. Selon les habitudes de l'époque, l'entrepôt se trouvait au rez de chaussé, l'habitation aux étages supérieurs et les chambres des employés et domestiques sous les combles. Se consacrant entièrement à leurs activités commerciales, les Labrosse se tiennent rigoureusement à

14 La République Helvétique (12 avril 1798/10 mars 1803) fut un régime politique imposé par la France aux cantons suisses.

15 La famille de LIGONDÈS, d'origine auvergnate, comprenait au XVIII<sup>e</sup> siècle plusieurs branches dans lesquelles on retrouve trois Amable. Celui qui nous intéresse serait Amable, fils de Claude François et de Antoinette du LIGONDÈS (mariés avec dispense de Rome pour un 4<sup>e</sup> degré de consanguinité le 19 juin 1719 à St-Bonnet-de-Rochefort, dans la chapelle du château), né le 2 octobre 1744 à St-Bonnet-de-Rochefort, reçu à l'Ordre de Malte, chevalier de majorité, le 10 août 1762, mort à Clermont-Ferrand le 7 avril 1817. DE INCONTRERA affirme qu'il était Lt-colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis et ancien officier dans l'armée des Princes puis celle de Condé. (Source: E. THIOU, *Les Chevaliers de Malte de la Langue d'Auvergne*)

16 Ferdinand von HOMPESCH zu Bolheim (1744/1805), 71<sup>e</sup> grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, le dernier à régner sur l'île. Il n'opposa aucune résistance au débarquement des troupes françaises de Napoléon à Malte.

12 BOURDIN (Philippe), *Mémoires d'exil : l'émigrante noblesse auvergnate*, dans *Annales Historiques de la Révolution Française*, n° 343, janvier-mars 2006.

13 O.DE INCONTRERA, *Joseph Labrosse...*, op.cit., vol. 1, p. 141.

l'écart de la vie politique, à tel point que peu de personnes sont au courant de leur passé aristocratique. Leur nouvelle société (prenant la relève de celle qu'ils avaient fondé à Lausanne), dépose ses statuts le 24 mai 1799 : elle comprend les deux époux, et leurs associés Bacof, Barthélemy Spinette, Leriche, Pierre de Montamat et Vanoven. Elle sera mise en liquidation le 23 avril 1805 avec un actif de 172.992 florins et remplacée le 24 août 1805 par une troisième, comprenant à peu près les mêmes personnes.



La *Dogana Vecchia* ; sur l'image, il s'agit de l'immeuble avec le toit à mansarde. Située en plein centre ville de Trieste, elle fut l'habitation de Labrosse, de ses collaborateurs et hôtes, siège de son entreprise et de sa banque, de 1798 à 1825. Hérigée en 1749, la *Dogana Vecchia* fut démolie en 1840 afin de construire à sa place l'actuel palais du *Tergesteo* (coll. Antonio Ciana, Trieste).

### Trieste, refuge des émigrés

D'autres émigrés français les ont précédés à Trieste, et davantage encore les suivront. Au sein de cette communauté de malheureux, les Labrosse deviennent rapidement un point de repère, n'hésitant pas à aider financièrement des compatriotes en détresse, voir à les employer ou les héberger ; en tout cas, ils sont toujours prêts à les conseiller et les orienter. On comprendra que la générosité de Joseph Labrosse s'adresse en priorité à ses anciens compagnons d'armes : c'est notamment le cas du marquis Charles-Laure de Mac Mahon<sup>17</sup>. Descendant d'une ancienne famille irlandaise qui s'était réfugiée en France à la chute des Stuart, il avait fait carrière dans l'armée, débutant en 1767 à la deuxième compagnie «noire» des mousquetaires, la même unité qui verra passer quelques années plus tard le comte de Pontgibaud. Par la suite, il participe à la guerre d'indépendance des États-Unis comme aide de camp de La Fayette, ce qui lui vaudra la Croix de Saint-Louis et de figurer parmi les membres fondateurs de la *Société des Cincinnati*. En 1788 il est colonel, commandant le régiment d'infanterie du Dauphin à Toulon dans lequel servait le jeune major Albert-François de Pontgibaud. En exil à Trieste, il y retrouve son ancien subordonné, établi dans les affaires commerciales : il investit dans l'entreprise de son ami l'intégralité de ses maigres économies, soit 7.000 francs, aidant ainsi le démarrage commercial. Dès lors, il vit en ami dans la

17 Charles-Laure de Mac-Mahon, marquis d'Eguilly et de Vianges (1752/1830), sera nommé en 1827 pair de France et, suite à la révolution de 1830, il démissionnera de toutes les fonctions publiques. Il décèdera à Saint-Max le 18 octobre 1830. Il n'eut pas de descendants, mais était l'oncle du maréchal Patrice de Mac Mahon, duc de Magenta (1808/1893), maréchal de France et président de la république française.

maison des époux de Pontgibaud. Il rentre en France à la Restauration, et se fixe à Saint-Max (Meurthe-et-Moselle)

On constate le rôle important pris rapidement par les époux Pontgibaud à Trieste lors de l'arrivée de Mesdames de France, Victoire et Adélaïde<sup>18</sup>. Effrayées par la Révolution, les deux filles de Louis XV avaient quitté le 19 février 1791 leur résidence, le château de Bellevue près de Meudon, et étaient parties en émigration. Elles s'étaient rendues à Rome, qu'elles avaient dû abandonner précipitamment suite à l'avancée des troupes françaises et, après une pérégrination pénible, étaient arrivées dans les Pouilles (sud de l'Italie), d'où elles s'étaient embarquées pour Trieste pour y arriver, enfin, le 20 mai 1799, escortés par une flotte de cinq navires britanniques. Mesdames de France débarquent à Trieste accompagnées de 81 personnes, parmi lesquelles des dignitaires de la cour du pape et du roi de Naples. Leur suite personnelle se compose, entre autre, de la duchesse de Narbonne, attachée à Adélaïde<sup>19</sup>, et de la comtesse Victoire de Chatelux<sup>20</sup>, attachée à Victoire. Leur situation financière est loin d'être florissante, car les deux soeurs ne peuvent disposer que de la petite pension que leur verse Don Carlos IV, roi d'Espagne. Épuisées par l'âge et la fatigue, elles s'enferment dans le palais du consul d'Espagne, l'intransigeant légitimiste Charles-Alexandre de Lellis<sup>21</sup>.

Dans la nombreuse colonie française de la ville, peu de gens les fréquentent : les époux Pontgibaud sont du nombre, et rendent souvent visite aux deux malheureuses. Intrigué, de Lellis se renseigne, et c'est ainsi qu'il décrit de manière particulièrement critique et injuste leur situation : « *Il s'agit d'un chevalier et d'une dame [...] lesquels émigrèrent de France, au nom de la bonne cause, avec leur légitime et actuel Souverain et qui quand ils considérèrent ce dernier irrémédiablement perdu et eux-mêmes, pour cela, privés de l'espoir d'une récompense, sont passés de façon infâme au service des cruels persécuteurs de leurs anciens rois légitimes. Et cette chose soulève une horreur encore plus grande, car on sait qu'ils y furent poussés non par une nécessité positive, mais uniquement par la gourmandise du gain* »<sup>22</sup>.

18 On appelait *Mesdames de France* sept des huit filles de Louis XV et de Marie Leszczyńska que des circonstances généalogiques et diplomatiques particulières firent rester célibataires, vivant à la cour. Les deux survivantes furent Adélaïde (1732/1800) et Victoire (1733/1799), qui terminèrent leur vie en exil à Trieste.

19 Françoise de Chalus, duchesse de Narbonne-Lara (1734/1821), mariée en 1749 à Jean-François, duc de Narbonne-Lara. Son mari aurait été dans l'impossibilité de procréer, il est donc fort probable que ses deux enfants soient les fils de Louis XV, dont elle était la maîtresse.

20 Angélique Victoire de Durfort, comtesse de Chastellux (1752/1816), mariée en 1773 à Henry Georges César de Chastellux. Après la mort d'Adélaïde, elle se retira à Naples.

21 Carlo Alessandro de Lellis (1749/1822). Né dans les Abruzzes (Italie centrale), marié avec Amaria Antonia von Volken. Il arrive à Trieste en qualité de consul d'Espagne en 1792. Fidèle légitimiste, il héberge dans son palais jusqu'à leur décès Mesdames de France, avec leur nombreuse suite, prenant à sa charge tous les frais qui ne lui seront jamais remboursés – cf. DE INCONTRERA (O.), *Le origini del consolato di Spagna a Trieste e la caratteristica figura del console de Lellis*, dans *La Porta Orientale*, Trieste, 1937.

22 Lettre de de Lellis au ministre Cevallos, Trieste, 21 juin 1815, cf. de Incontrera (Oscar), *Gli esuli napoleonici a Trieste*, dans *Archeografo Triestino*, vol. X-XI, Trieste, 1946, p. 164.

Madame Victoire, atteinte d'un cancer au sein, tombe rapidement malade et décède le 8 juin 1799, à l'âge de 70 ans. Huit mois plus tard, le 27 février 1800, une pneumonie a raison des dernières résistances de Madame Adélaïde, âgée de 68 ans. Elle est enterrée à côté de sa sœur, dans la basilique de *San Giusto*, avec la même pompe. Son cercueil est porté à bout de bras par dix émigrés français, parmi lesquels figure Joseph Labrosse <sup>23</sup>.

### Rattrapés par l'Histoire

À Trieste, les époux Labrosse pensent être à l'abri de la tourmente révolutionnaire, mais même au fond de l'Adriatique ils finissent par être rattrapés par l'Histoire. Le 19 novembre 1805, les troupes de Masséna pénètrent dans la ville ; le désarroi des époux est complet : « *Ils étaient persuadés que l'occupation française de 1797, dont ils avaient tant entendu parler avec des accents acerbes, ne se serait plus renouvelée à Trieste, selon la croyance commune. Ils pensaient qu'elle [Trieste] serait restée loin des convulsions européennes et des nouveaux théâtres possibles de la guerre. Jamais les deux époux n'auraient imaginé être rejoints de cette manière dans ce lointain fond de l'Adriatique par cette armée révolutionnaire. Eux qui étaient partis de Suisse sept années avant, pour se soustraire à celle-ci. Ainsi, la patrie venait les retrouver par l'intermédiaire de ses soldats. Cette patrie vers laquelle ils avaient renoncé à retourner, jugeant son régime instable et tendant uniquement à des aventures belliqueuses, continues et ambitieuses, donc non propices à la reconstruction, sous son ombre, de leur fortune* » <sup>24</sup>.

Une des premières décisions du nouvel occupant est d'imposer à la ville une importante taxe d'occupation de 5.592.667 francs (environ cinq millions de florins). Les commerçants triestins sont particulièrement visés. Le comte de Moré raconte dans ses mémoires que son frère « *se porta lui-même en tête pour une forte somme; mais l'existence de cet émigré français, le rétablissement de sa fortune, le noble usage qu'il en faisait, sa réputation étaient connus d'avance des vainqueurs ; aussi le général [SERAS <sup>25</sup>] voulant protéger et servir un compatriote qui avait si courageusement triomphé de l'adversité, déclara à Joseph Labrosse qu'il serait exempt de la taxe, et ne paierait rien. [...] Mon frère eut la noblesse et le désintéressement de répondre qu'ayant reçu l'hospitalité à Trieste, tous les commerçants étaient ses confrères et amis, et qu'après avoir couru avec eux les chances de la bonne fortune, il devait faire cause commune dans le malheur commun* » <sup>26</sup>. Joseph Labrosse participe donc à la contribution de guerre à hauteur de 12.030 florins, ce qui n'empêchera nullement son entreprise de prospérer, non seulement dans ses secteurs habituels (l'importation et l'exportation de laines, toiles, mousselines, soieries et dentelles), mais également en devenant fournisseur de l'armée française.

23 À noter que les restes de Mesdames de France seront déposés en janvier 1817 dans la basilique de Saint-Denis où elles se trouvent encore de nos jours.

24 De INCONTRERA, *Joseph Labrosse...*, op. cit., vol. 1, p. 257.

25 Jean-Mathieu SERAS (1765/1815), d'origine piémontaise passe au service de la France en 1791, est nommé général de brigade en 1799 et comte de l'Empire en 1809. Son nom est gravé sur l'Arc de Triomphe.

26 Charles-Albert de MORÉ, *Mémoires* ..., op. cit., p. 197-198.

La deuxième occupation française de Trieste se termine le 4 mai 1806 : elle ne sera pas la dernière ...

### Un personnage fantasque

En 1805 le frère de Joseph Labrosse, le fantasque comte Charles-Albert de Moré, vient le rejoindre à Trieste. Son caractère insubordonné est aux antipodes de celui pondéré et réfléchi du frère aîné. Comme son frère, il avait fait ses études chez les Oratoriens de Juilly, mais il en avait été chassé à cause de son indiscipline. Par la suite, il avait mené une vie dissolue à Paris jusqu'à ce que son père, excédé, n'obtienne du roi une lettre de cachet et le fasse enfermer le 19 février 1775 dans la forteresse de Pierre-Scize <sup>27</sup>, à Lyon ... d'où il s'évadera de manière rocambolesque deux ans plus tard !

Que faire d'un tel rebelle ? En désespoir de cause, le père l'« invite » vivement à se porter volontaire avec Lafayette pour l'Amérique. Le jeune chevalier accepte avec enthousiasme et s'embarque à l'automne 1777 sur l'*Arc-en-ciel*. Le navire est à peine arrivé dans la baie de Chesapeake qu'il est détruit par les bordées d'un vaisseau britannique. Charles-Albert parvient à rejoindre le camp de Washington à Valley-Forge, où La Fayette le nomme major aide de camp ; il participe aux combats puis revient en France en héros, Louis XVI le faisant chevalier de Saint-Louis. Toujours assoiffé d'aventures, il retourne en Amérique, participe à d'autres combats puis revient dans la patrie avec La Fayette, à bord de l'*Ariel*. Décoré de l'ordre de *Cincinnatus*, nommé capitaine au régiment *du Roi-Dragon*, il fini par avoir une situation.

Charles-Albert de Moré se marie le 31 juillet 1789 avec Adélaïde Jourda de Vaux, née à Besançon le 6 juillet 1751. Veuve, elle avait épousé en premières noces le comte François Marie de Fougères <sup>28</sup>, maréchal de camp du Roi, vice-gouverneur lieutenant-général du Bourbonnais et premier maître d'hôtel du comte d'Artois (le futur Charles X). Deux enfants sont issus de ce premier mariage, qui suivront leurs parents dans l'exil, y compris à Trieste : le comte Louis-Joseph qui, à la Restauration, deviendra député et chevalier de Saint-Louis, et Charlotte-Thérèse, qui épousera l'officier de cavalerie Charles François-Marie Martin de la Bastide.

Craignant les débordements de la Révolution, le 20 août 1791 Charles-Albert de Moré émigre avec son frère et, après s'être engagé dans l'armée des émigrés, il la quitte et s'installe à Lausanne où sa femme vient le rejoindre. En 1793 le couple part vivre à Karlsruhe, hôte du margrave Charles Frédéric de Bade qui accueille aussi, parfois, le comte d'Artois. En 1795 le couple retourne à Lausanne, aider le frère dont les affaires commencent à prospérer. Quand ce dernier décide de quitter la Suisse pour Trieste,

27 Le château de Pierre-Scize se trouvait sur les rives de la Saône, entre Fourvière et la Croix Rousse. Dans cette forteresse impressionnante, totalement démantelée en 1793, séjournèrent des prisonniers illustres tels le marquis de Cinq-Mars en 1642 (peu avant son exécution) et, brièvement, le marquis de Sade en 1768.

28 Je formule l'hypothèse que George SAND se soit inspiré du patronyme du comte de FOUGIÈRES (le premier époux d'Adélaïde) pour désigner dans son roman *Simon* le comte de Pontgibaud une simple coïncidence pour deux noms quasiment identiques (Fougères et Fougères) serait vraiment extraordinaire !

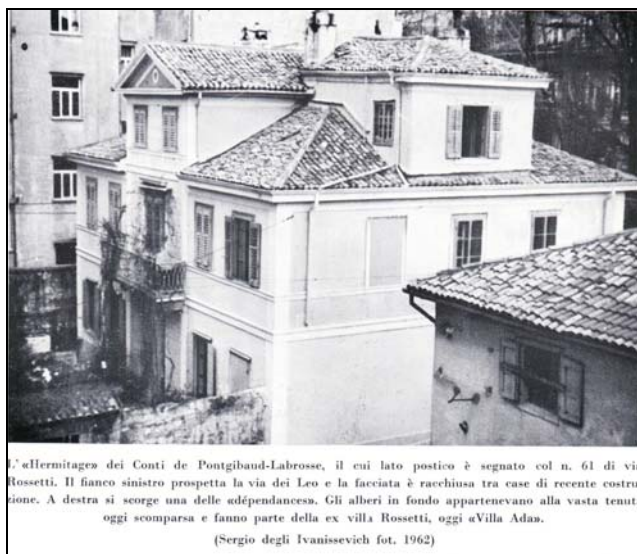


Charles-Albert ne le suit pas : il a appris que les États-Unis ont décidé de liquider les soldes de tous les officiers étrangers volontaires de la guerre d'indépendance. Il s'embarque donc à Hambourg et se présente au ministère où, sans aucune formalité, on lui remet sur le champ la somme de 50.000 francs.

Quand en 1805 il arrive à Trieste avec sa femme Adélaïde, l'ancien aventurier s'est assagi et se lance sans regrets dans le commerce. Il apporte dans le capital de l'entreprise ce qui restait de la somme que le Congrès des États-Unis lui avait versé en compensation de sa participation à la guerre d'indépendance, tandis que sa femme Adélaïde se lie d'une profonde amitié avec sa belle-soeur Victoire et la duchesse de Narbonne.

### Maisons et propriétés

Les affaires florissantes des époux Labrosse leur permettent rapidement d'investir dans des propriétés immobilières. Leur lieu de vie habituel reste l'édifice de la *Dogana Vecchia*, remarquablement situé en plein centre ville et à quelques centaines de mètres seulement du port mais, dès 1804, les époux Labrosse achètent une charmante maison située en périphérie de la ville qu'ils appellent l'*Hermitage*, et où ils se rendent chaque semaine. La propriété, située sur une colline d'où on jouit d'une vue magnifique sur le golfe, comprend également une cour avec écurie, un jardin et des vignes : au total, 35 hectares.

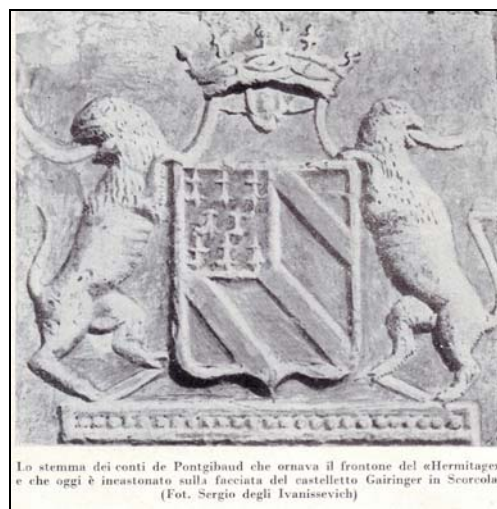


L'Hermitage, dans la banlieue de Trieste, démolie dans les années 1990

Dans la maison, ils aménagent une belle bibliothèque sur laquelle règne en femme de lettres Mme Labrosse, qui régulièrement se fait expédier des livres de France. Sur la façade, « au-dessus du portail de la maison dominicale » écrit de Incontrera « *Joseph Labrosse fit encastrer dans le mur une grande et belle pierre sculptée avec ses armes familiales, puisque là, dans l'intimité domestique, en fin de compte loin des affaires du monde, il voulait être seulement ce qu'il était en réalité, le comte de Pontigbaud* »<sup>29</sup>. La villa sera démolie dans les années 1990, tandis qu'une partie de ses jardins seront transformés en square public. Seuls subsistent de ce lieu idyllique la pierre avec ses armoiries, qui a été récupérée et

29 DE INCONTRERA, *Joseph Labrosse...*, op. cit., vol. 1, p. 139.

fixée, avec un but uniquement ornemental, sur la villa Gairinger située dans le faubourg de Scorcola, ainsi que le souvenir de son nom dans la toponymie locale, à savoir la *via dell'Eremo* (rue de l'*Hermitage*).



De gueules à trois bandes d'or, au franc canton d'hermines

En 1806 les époux Labrosse font l'acquisition d'une propriété considérable située dans la campagne de Ronchi<sup>30</sup>, un village du Frioul sis à environ 40 kilomètres de Trieste. Elle se compose d'une très vaste maison d'habitation avec cour, d'une chapelle, de plusieurs fermes, d'une grange et de terres maraîchères, près et bosquets<sup>31</sup>. Joseph Labrosse, qui n'a pas oublié ses compétences agricoles de l'époque où il vivait dans sa seigneurie d'Auvergne, parviendra à étendre et valoriser cette propriété, en y faisant vivre et travailler plusieurs centaines de familles de fermiers et métayers. Les héritiers Pontigbaud en resteront propriétaires jusqu'en 1872.

### Deuils et affaires

En 1806, les époux Labrosse apprennent le décès de la mère de Victoire, la baronne d'Hariague. Les formalités d'héritage apparaissant complexes, sa fille doit quitter Trieste pour Paris. Elle profite de son séjour dans la capitale pour intensifier les relations avec la banque Schérer et Finguerlin : c'est grâce à ces contacts que son mari parvient à se faire nommer agent de cette banque, non seulement pour Trieste, mais également pour la Vénétie, l'Autriche et le Levant. À ses activités traditionnelles de négoce, l'entreprise Labrosse ajouta ainsi la banque : dès lors, son rayonnement devient vraiment européen.

C'est au cours de son séjour parisien que Mme Victoire Labrosse apprend le décès, survenu le 10 août 1806 à l'âge de 85 ans, à Agen, du duc Jean-François de Narbonne. Sa femme, qui vivait séparée de son mari depuis une quarantaine d'années, était arrivée à Trieste dans la suite

30 C'est de Ronchi que le 12 septembre 1919 les « légionnaires » de D'Annunzio (pour la plupart des soldats déserteurs de l'armée italienne) partiront à la conquête de la ville de Fiume, que les dispositions du Traité de Versailles n'avaient pas attribué à l'Italie en dépit du fait que sa population était majoritairement italienne. Afin de commémorer cet événement, le village sera rebaptisé Ronchi dei Legionari, appellation qu'il conserve de nos jours.

31 La maison d'habitation des Labrosse existe encore, assez bien conservée, rue Giuseppe Verdi à Ronchi dei Legionari.

de Mesdames de France, et y était restée après leur décès, devenant très proche des époux Labrosse ; elle demande donc à son amie d'assurer la défense de ses intérêts dans le règlement de l'héritage. La part échoue à la duchesse de Narbonne n'est que de 6.000 louis d'or que Victoire lui remettra lors de son retour à Trieste.

Toujours en 1806, alors que Victoire se trouve encore à Paris, le fils aîné du couple, Albert-Victoire, est atteint à Milan d'une pneumonie. Son père accourt à l'*Ospedale Maggiore* de la ville, mais tous les efforts faits pour le soigner restent vains : il mourra le 31 août 1806, à l'âge de 30 ans. Albert-Victoire s'était engagé dans l'armée de Condé jusqu'à sa dissolution ; par la suite, il s'était éloigné de ses parents, pour des raisons qu'on ignore et qui feront l'objet de très rares allusions dans la correspondance familiale. D'un esprit dépressif, on devine simplement qu'il leur causa bien de chagrins.

Le but du voyage de Victoire à Paris est également de récupérer le cadet, Armand, qui depuis une dizaine d'années vivait à Paris chez sa grand-mère la baronne d'Hariague. Le jeune homme âgé à ce moment-là de vingt ans, ayant effectué de bonnes études et s'étant initié à la pratique commerciale, les parents estiment qu'il est désormais prêt pour devenir leur assistant. En novembre 1806 il arrive donc à Trieste où, très rapidement, il s'intègre dans les activités commerciales des parents, faisant preuve de compétence et de zèle, notamment dans la branche bancaire de l'entreprise familiale.

Victoire rentre à Trieste en août 1807, après une année de séparation. En 1808, c'est au tour de son mari d'entreprendre le voyage pour la France dont il était éloigné depuis dix-sept ans. Malheureusement, nous ne disposons pas de détails à ce sujet.

### La troisième occupation française de Trieste

Le 18 mai 1809, pour la troisième fois, les troupes françaises rentrent à Trieste. Quelques jours auparavant, Napoléon avait adressé des consignes sévères au vice-roi d'Italie Eugène : « *Si la ville de Trieste vient à être en notre pouvoir, imposez-lui une contribution de cinquante millions, et faites arrêter quarante des principaux habitants pour sûreté de paiement. Faites également séquestrer tous les navires, jusqu'à ce que la contribution soit entièrement acquittée* »<sup>32</sup>. Effectivement, cette troisième occupation sera désastreuse pour la ville, qui est intégrée dans un nouvel ensemble étatique, les Provinces Illyriennes<sup>33</sup>, partie intégrante de l'Empire, dans lequel s'installe une administration qui veille au respect des consignes de Napoléon (y compris pour ce qui concerne les otages) et qui introduit, pour la première fois dans l'histoire de ces

32 *Correspondance de Napoléon*, Saint-Pölten, 10 mai 1809, lettre de Napoléon au prince Eugène.

33 Les Provinces Illyriennes avaient été instituées par la paix de Schönbrunn du 14 octobre 1809. Cet ensemble hétéroclite comprenait les villes de Gorizia et de Trieste, la Carinthie (sud de l'Autriche), les actuelles Slovénie et Croatie avec la Dalmatie jusqu'aux Bouches de Kotor, soit au total une population de deux millions de personnes parlant l'italien, l'allemand, le slovène et le croate. La capitale était Ljubljana, mais la ville la plus importante restait Trieste. Il est peut probable que Napoléon ait cru à la viabilité d'un tel « monstre » géopolitique, dont la raison d'être était tout à fait conjoncturelle.

régions, la conscription obligatoire. S'y rajoutent les effets conjugués du blocus continental français et du blocus maritime anglais. Au final, toutes ces mesures provoquent une crise économique sans précédent : en l'espace d'un an, 88% des entreprises commerciales font faillite. La population, durement frappée par la crise, quitte en masse la ville qui passe de 30.000 habitants à 20.000.

Au milieu de ce marasme général, DE INCONTRERA constate que « *les relations qu'il y a eu entre Joseph Labrosse et les quatre Gouverneurs généraux qui successivement gèrent les Provinces d'Illyrie au nom de l'Empereur Napoléon Ier, furent extrêmement cordiales, si ce n'est amicales* »<sup>34</sup>. Pour sa part, Victoire Labrosse entretient des relations étroites avec la duchesse de Raguse<sup>35</sup> et plus encore avec la comtesse Fanny Bertrand qui partage avec elle un mode de vie resté très « ancien régime »<sup>36</sup>. Son entreprise parvient ainsi à survivre, ce qui constitue déjà un bel exploit, mais doit fermer ses succursales de Graz et Hambourg. Joseph se démène aussi dans tous les sens pour essayer de soulager la misère qui frappe sa ville : bien introduit auprès des autorités municipales comme des forces d'occupation, il utilise toutes ses relations et emploie tous son prestige pour essayer de diminuer les contributions, soulager le sort des otages détenus dans la forteresse de Palmanova et relancer d'une manière ou de l'autre un commerce à l'agonie. Son prestige est au sommet, et le 14 juillet 1811, lors des élections des membres du corps des marchands pour la formation de la Chambre de Commerce, c'est lui qui recueille le plus de voix. Pour autant, il ne perd pas de vue ses intérêts, et parvient à obtenir l'exclusivité des fournitures militaires pour l'ensemble de l'Illyrie.

Afin de contourner le blocus maritime de la flotte anglaise, le gouverneur général Marmont et des hommes d'affaires triestins, parmi lesquels notre Joseph Labrosse, jettent les bases d'un projet commercial ambitieux : transporter le coton depuis Levant par la voie terrestre. Le projet est validé par l'Empereur avec un décret du 14 juin 1810. Le départ de cette route débute à Salonique, traverse la Serbie, la Bosnie et la Croatie pour aboutir au bout de 55 jours à Trieste d'où les balles de cotons sont acheminées dans tout l'Empire. Pendant les quatre années de son existence, le « transit levantin » (c'est ainsi qu'on appela cette entreprise) assure la moitié des besoins français de cotons et ne prendra fin qu'avec la cessation des hostilités et donc du blocus anglais<sup>37</sup>. Le comte de Moré explique dans ses

34 DE INCONTRERA, *Joseph Labrosse...*, op. cit., vol. II, p. 48. Les quatre gouverneurs généraux qui se succédèrent entre octobre 1809 et août 1813 à la tête des Provinces Illyriennes furent successivement le maréchal Marmont duc de Raguse, le général Henri-Gratien Bertrand, le général Andoche Junot duc d'Abrantès et Joseph Fouché duc d'Otrante.

35 Anne Marie Hortense Perregaux (1779/1855), fille d'un riche banquier, avait épousé Marmont en 1798.

36 Fanny Bertrand (1785/1836). Elle était la fille du général comte Arthur de Dillon, descendant d'une famille irlandaise jacobite, « propriétaire » d'un régiment d'infanterie, ancien combattant de la guerre d'indépendance américaine, guillotiné sous la Terreur. Elle avait épousé Bertrand en 1808. Le 5 décembre 1811, Fanny accoucha à Trieste de son deuxième enfant, Henri Alexandre. Avec son mari, elle suivra Napoléon à Sainte-Hélène.

37 Marmont en parle dans ses mémoires : *Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse, de 1792 à 1841*, Paris, Perrotin, 1857.

mémoires, de manière un peu excessive comme d'habitude, que « *le blocus continental fut très utile aux spéculations de mon frère [Joseph Labrosse] : les cotons du Levant ne pouvant plus être embarqués, il fallut les transporter par terre et ce fut lui qui en eut le transit. Aussi, de ce moment-là, à partir de ce moment, on peut dire qu'il jeta coton en Europe* »<sup>38</sup>.

Après le départ de Bertrand et l'arrivée de Junot, Labrosse n'est pas le seul à comprendre que désormais l'Empire, et plus particulièrement les Provinces Illyriennes, sont au bord du gouffre. Il prend ses distances avec ce nouveau Gouverneur général, dont le comportement irrationnel commence à être connu. En juillet 1813 Junot, dont la folie est devenue désormais manifeste, est littéralement enlevé et expédié sans management vers la France. La suite est raconté par le comte de Moré dans ses mémoires : « *Alors ses créanciers et ses fournisseurs assaillirent sa maison [de Trieste] et s'opposèrent à l'embarquement de ses bagages. Mon frère [Joseph Labrosse] voyant sur le port un grand mouvement occasionné par les caisses pleines d'effets que ces gens ne voulaient pas laisser partir, s'informa de la cause de ce tumulte, et apprenant qu'on voulait retenir les bagages du général pour une somme de deux mille écus, mon frère paya sur-le-champ la somme réclamée, sans même attendre d'autorisation, fit lever l'embargo, et les caisses arrivèrent à Paris. [...] Madame la duchesse d'Abrantès écrivit une lettre de remerciements, ajoutant que son premier soin serait de faire honneur à cette dette. En effet, la liquidation de la fortune de son mari était à peine achevée, que les deux mille écus arrivèrent à Trieste à l'adresse de celui qui les avait si élégamment avancés* »<sup>39</sup>.

Le successeur de Junot, le célèbre Joseph Fouché, ancien ministre de la Police, ne reste en poste que quelques mois avant l'effondrement final. Le 25 août 1813 il quitte Ljubljana, désormais trop exposée aux attaques Autrichiennes, et se replie à Trieste avec son intendant général des finances, le comte Chabrol<sup>40</sup>, et son chef de cabinet, Charles NODIER<sup>41</sup>. Chabrol avait auparavant contacté Labrosse, le priant de prendre en charge ses enfants et de les mettre à l'abri à Venise, tout en avançant les dépenses, ce que notre banquier fit. Mais qu'en est-il des relations entre l'ancien conventionnel et régicide

Fouché et notre Joseph Labrosse, aux sentiments royalistes ? DE INCONTRERA déteste Fouché, mais pour pourfendre le « terroriste » il cite – une fois de plus – le fantasque comte de Moré, prenant toutefois le soin de préciser qu'il faut accueillir son témoignage « *au bénéfice d'inventaire, parce que sûrement ce passage appartient à une des pages romancées de la brillante plume d'Honoré de Balzac* »<sup>42</sup> : « *Le port [de Trieste] était bloqué, toutes les hauteurs qui commandaient la ville étaient couronnées par les drapeaux des troupes ennemies. [...] Je vis le duc d'Otrante entrer dans la chambre de mon frère et le conjurer de le sauver lui et ses enfants. On conviendra bien que Joseph Labrosse était alors le véritable « *refugium peccatorum* » ; car il ne voulut pas que Fouché l'ait invoqué en vain. Il le calma, l'encouragea, se chargea de le sauver et de lui faire parvenir tout ce qu'il ne songeait pas à abandonner ; et il traça même un plan de sortie et son itinéraire* »<sup>43</sup>. Si ces lignes sont, selon toute probabilité, totalement fantaisistes, il est par contre attesté que Labrosse, en sa qualité de Français, d'homme de parole et de banquier, aide un grand nombre de nationaux lors de la retraite française de septembre 1813.

### La restauration

Le 13 octobre 1813, Trieste est occupée par l'armée autrichienne. La fortune semble avoir tourné le dos à Napoléon, dont les armées se retirent de toute l'Europe. Dans cette ambiance de débâcle, les nostalgiques de l'Ancien Régime peuvent commencer à envisager sérieusement le retour sur le trône du roi légitime. « *Chaque soir, autour des époux Labrosse, se rassemblaient les familiers, les collaborateurs et les vieux émigrés de France, encore enracinés à Trieste. Des commentaires et de vives discussions se poursuivaient souvent tard dans la nuit, au sujet des bulletins de guerre et autres nouvelles que le marquis de Mac-Mahon lisait à haute voix. La partie était perdue pour Napoléon ; de ceci tous en étaient persuadés à la Dogana Vecchia, " mais la France " – disaient-ils orgueilleusement – « tombe debout, avec l'épée à la main* »<sup>44</sup>.

En attendant que l'horizon politique s'éclaircisse, les affaires ne s'arrêtent pas. La banque Labrosse poursuit son expansion : elle est d'abord chargée par le consul général du roi Murat à Trieste, Jacques Pascal Abbatucci, de financer l'accueil dans la ville puis le rapatriement de plusieurs milliers de soldats napolitains, épaves de l'armée napoléonienne. Dans la lancée, c'est Jérôme Bonaparte, déchu de son trône de Westphalie, qui dépose son patrimoine liquide dans les caisses de la banque Labrosse. Dès lors, c'est une solide relation de confiance qui se noue entre Jérôme et Joseph Labrosse : DE INCONTRERA nous apprend que le 6 et 7 août 1814, l'ancien roi de Westphalie et sa soeur Elisa, sont à Trieste, de manière à préparer leurs prochaines installations dans la ville ; pendant ce court séjour, ils ne reçurent à leur hôtel que Labrosse et sa famille<sup>45</sup>. C'est encore Joseph Labrosse qui se charge de trouver à Joseph Bonaparte la demeure où il viendra s'installer le 15 août 1814 avec sa nombreuse cour.

38 Charles-Albert de MORÉ, *Mémoires...*, op. cit., p. 199.

39 Charles-Albert de MORÉ, *Mémoires...*, op. cit., p. 203-204.

40 Christophe de Chabrol de Crouzol (1771/1836), comte de l'Empire, intendant général des Provinces Illyriennes ; sous la Restauration, il sera ministre de la Marine puis des Finances et pair de France. On peut imaginer que la relation de confiance entre Chabrol et Labrosse fut fortement facilitée par le fait que leurs familles étaient originaires de l'Auvergne (Christophe est un petit-fils de Guillaume, commentateur des *Coûtumes*).

41 Charles NODIER (1780/1844), homme de lettres et romancier, est considéré comme un des fondateurs du mouvement romantique. Dans un de ses romans, il évoque, sans le citer, Joseph Labrosse : « *À Trieste [...], par un hasard qui vaut la peine d'être remarqué, l'émigration française n'y était pas suspecte. Les hommes de cette classe qu'un choix avait fixé dans ces contrées charmantes s'y naturalisaient si facilement qu'on oubliait de jour en jour leurs titres d'origine en les voyant se livrer à d'utiles et laborieuses industries. Un de nos plus brillants marquis y avait fondé une vaste maison de commerce dont la réputation est européenne* » (Charles Nodier, *Mlle de Marsan*, Bruxelles, Méline, 1832, dernier chapitre, p. 61).

42 DE INCONTRERA, *Joseph Labrosse...*, op. cit., tome II, p. 75.

43 Charles-Albert de MORÉ, *Mémoires...*, op. cit., p. 205-206.

44 DE INCONTRERA, *Joseph Labrosse...*, op. cit., vol. II, p. 95-96.

45 DE INCONTRERA, *Joseph Labrosse...*, op. cit., vol. II, p. 111.



En 1814, Joseph Labrosse est désormais âgé de 60 ans, et commence à prendre du recul avec ses activités commerciales. Le 31 décembre, il adresse une circulaire à l'ensemble de ses clients et à tous les négociants de Trieste, leur annonçant qu'il cède ses parts aux frères Ludovic et Adolphe Schwachhofer, depuis longtemps ses fidèles associés. Mais il n'est pas pour autant à la retraite, poursuivant ses activités de prêts et de conseil. Quant à son frère, le fantasque compte de Moré, désormais établi durablement à Paris, il demeure l'*ultra* qu'il a toujours été et abreuve son frère Joseph de courriers dans lesquels il pourfend le gouvernement du roi légitime qu'il considère trop enclin au compromis.

Après la chute de l'Empire, c'est au tour des napoléonides d'arriver à Trieste, et les époux Labrosse se retrouvent toujours en première ligne pour les accueillir. Catherine, femme de Jérôme Bonaparte, arrive dans la ville adriatique le 20 août 1814 et le 24 elle donne naissance à son premier fils, Napoléone Charles<sup>46</sup>. Les époux Labrosse sont présents à son baptême. Désormais, les personnalités se bousculent dans la ville... et chez les Labrosse. Charles-Albert de Moré décrit avec humour la « quasi-rencontre » entre le roi Gustave IV, déchu de son trône de Suède, champion de la légitimité proscrite et persécutée par Bonaparte, hébergé chez les Labrosse, et Jérôme Bonaparte, qui entre un jour à la *Dogana Vecchia*. « *Mon frère ne tarda pas à voir que l'inconnu avait des traites plein ses poches, car ce dernier, qui pour lui ne tenait pas à l'incognito, déboutonna son enveloppe et, déclarant être le roi de Westphalie, manifesta sur un uniforme bleu une trainée de plaques, signes indubitables des prévenances forcées qu'avaient eues les monarques de l'Europe pour tous ceux qui portaient le nom de Bonaparte. Joseph Labrosse n'en alla ni plus ni moins vite, n'en dit pas une parole de plus, malgré l'aspect éclatant de cet assortiment complet d'étoiles, d'aigles, de lions, d'éléphants ; mais il fit avertir Sa Majesté le roi de Suède que Sa Majesté le roi de Westphalie se trouvait dans la maison, lui demandant en même temps ses intentions. "Le roi du second étage, répondit le prince, ne se soucie pas du tout d'envisager le roi du rez-de-chaussée, mais la reine [Catherine, femme de Jérôme] est ma cousine, et si elle habite Trieste, je serai fort aise de la voir* »<sup>47</sup>.

Le 8 novembre 1816 c'est au tour de Maret, duc de Bassano, l'ancien Ministre des Affaires de Napoléon, de s'établir à Trieste. Il y restera jusqu'à la fin de 1819, lorsque Louis XVIII consentira à le gracier lui permettant de rentrer en France ; il rend visite à Labrosse, dans sa maison de l'Ermitage.

Elisa Baciocchi, sœur de Napoléon, s'établit à Trieste le 20 juin 1816 sous le nom de comtesse de Compignano, avec son mari et ses trois enfants. C'est Labrosse qui leur trouve l'habitation, la splendide villa du champs de Mars<sup>48</sup>. Par l'intermédiaire de Labrosse et grâce aussi à un prêt que ce dernier lui avait consenti, Elisa fait l'acquisition d'une

46 Napoleone Charles, fils de Jérôme et Catherine de Wurtemberg (1814/1847).

47 Charles-Albert de MORÉ, *Mémoires ...*, op. cit., p. 211.

48 La villa hébergera par la suite Caroline, sœur d'Elisa et femme de Murat, roi de Naples. Elle sera démolie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

belle propriété de campagne à Villa Vicentina<sup>49</sup>. Mais Elisa profite peu de tous ces biens, et décède à 43 ans du choléra le 7 août 1820. Trois mois après son décès, une messe solennelle a lieu à la basilique de *San Giusto*. DE INCONTRERA écrit que « *y assistaient l'agent consulaire de Louis XVIII, Chevalier, et à ses côtés notre héros [Labrosse] et les autres émigrés français demeurant encore à Trieste. Autour du haut catafalque, orné d'un grand "E" entrelacé de guirlandes de roses, s'entassaient les exilés du Premier Empire, avec leur cour et leurs fidèles. Une foule énorme de triestins s'entassait jusqu'au parvis de l'église, silencieuse et recueillie. À Sainte-Hélène, Napoléon disait au docteur Antonmarchi, dans sa douleur de la perte de sa sœur : « la mort qui paraissait avoir oublié sa famille, commence à l'atteindre. Elisa m'indique le chemin* »<sup>50</sup>.

C'est toujours Labrosse qui permet à Jérôme Bonaparte, frère de Napoléon et ancien roi de Westphalie, d'acquérir la villa qu'il occupe lors de son exil à Trieste, du 7 novembre 1819 jusqu'à son départ en 1820<sup>51</sup>.

Le flux des épaves de l'Empire semble intarissable. Le 3 juin 1820 arrive à Trieste Joseph Fouché, « *l'odieux ancien ministre de la Police de Napoléon* »<sup>52</sup> (dixit DE INCONTRERA...) puis de Louis XVIII<sup>53</sup>. Au cours de son exil, il avait séjourné successivement à Prague puis à Linz et c'est sur les insistances d'Elisa qu'il s'était décidé à venir s'établir dans la ville Adriatique. Il est accompagné de sa jeune femme, Ernestine Castellane-Majastre, et de ses quatre enfants du premier lit. Une fois de plus, c'est Labrosse qui est chargé de lui trouver une maison : ça sera la villa Vicco, située dans le centre, via Cavana<sup>54</sup>. Ernestine Fouché se lie d'amitié avec Madame Labrosse, qu'elle rencontre soit à la *Dogana Vecchia*, soit à l'*Hermitage*. Mais le séjour triestin de Fouché est de courte durée : en fin d'année il contracte une pneumonie et meurt le 26 décembre 1820. Une fois de plus les obsèques solennelles d'une personnalité française ont lieu dans la basilique de *San Giusto* ; et une fois de plus Labrosse est présent. Le corps de Fouché est inhumé dans la crypte située sur le parvis de la cathédrale<sup>55</sup>.

49 Après le décès d'Elisa et de sa fille Napoleone Elise, la Villa Ciardi de Villa Vicentina, distante de 35 km de Trieste, restera la propriété de l'État français ; Pasteur y séjourna en 1870, afin d'étudier un remède contre une maladie qui frappait le ver à soie.

50 DE INCONTRERA, *Joseph Labrosse...*, op. cit., vol. II, p. 226.

51 Il s'agissait de la villa *Necker*, qui existe encore de nos jours et qui est le siège d'un commandement militaire.

52 DE INCONTRERA, *Joseph Labrosse...*, op. cit., vol. II, p. 230.

53 Pour le séjour de Fouché à Trieste, voir : De Incontrera (O.) *Fouché à Trieste*, dans *La Porta Orientale*, Trieste, 1945, n° 1-3 ; SAPORI (Julien), *L'exil et la mort de Joseph Fouché*, Parçay-sur-Vienne, Anovi, 2007.

54 L'ancienne maison de Fouché existe toujours et depuis 1831 est devenue le palais épiscopal de la ville : étrange destin pour la demeure de celui qui, lors de la Terreur, avait interdit toute croix et autre symbole chrétien dans les cimetières !

55 Le corps de Fouché est inhumé dans la crypte située sous le parvis de la cathédrale. En 1873 il sera rapatrié en France et repose, depuis, dans l'enclos familial sis dans le petit cimetière de Ferrière-en-Brie (Seine-et-Marne), village dans lequel le duc d'Otrante avait acquis sous l'Empire une splendide propriété dont il reste de nos jours le parc, appartenant à la Chancellerie de l'université de Paris.

## La fin

Le contexte a changé, non seulement dans le cadre familial mais aussi à Trieste et même dans l'Europe entière : désormais, l'aristocratie n'hésite plus à s'afficher. Mme Victoire constate avec satisfaction que leur milieu est devenu une sorte de Faubourg Saint Germain et qu'elle commence à oublier qu'elle était, autrefois, «Madame Labrosse». Pour sa part, son mari n'hésite plus à exhiber les décorations que Louis XVI lui avait remis. Il s'éloigne de plus en plus des affaires, confiées désormais à Armand et aux frères Schwachhofer, et est soumis à de pénibles attaques de goutte. Mais il ne reste pas inactif pour autant et s'implique plus que jamais dans la vie de la cité : il est nommé membre de divers comités chargés de l'embellissement de la ville, des commissions chargées de la construction d'un nouvel aqueduc et pour la création d'une Caisse d'Épargne.

Mme Victoire décède à l'*Hermitage* le 21 juillet 1821 à l'âge de 66 ans ; la cérémonie funèbre a lieu dans la basilique de *San Giusto*. Afin de surmonter la tristesse du décès de sa bien-aimée épouse, en mai 1823 Joseph Labrosse se rend à Paris avec sa belle-fille. Il y rencontre le maréchal de Marmont, duc de Raguse et ancien gouverneur des Provinces Illyriennes, le banquier Rothschild, l'ambassadeur d'Autriche et d'autres personnalités ; il a même droit à une audience du roi.

Albert-François de Moré, comte de Pontgibaud, dans le siècle Joseph Labrosse, décède à son tour dans sa maison de l'*Hermitage* le 24 juillet 1824. Son frère Charles-Albert en est informé par une lettre d'Armand, et il en est accablé : « *Il nous a été impossible, mon cher neveu, de répondre de suite à votre dernière et accablante lettre ; quelques préparés que nous fussions par la précédente, nous n'en avons pas moins ressenti le coup dans toute sa force. Quelle déchirante idée : nous n'avons plus de frère !* »<sup>56</sup>. Une fois encore, les funérailles ont lieu dans la basilique de *San Giusto* où le cercueil de l'illustre français est transporté par des négociants de la ville, accompagné d'un cortège dans lequel on retrouve toutes les personnalités locales et les capitaines des navires français se trouvant dans la rade. Son corps est déposé dans la tombe de sa femme, au cimetière adossé à *San Giusto*. Un épigraphe rédigée en italien rappelle la vie peu ordinaire de l'homme d'affaire.

Voici sa traduction en français :

« *À la mémoire du marquis Albert François de Moré comte de Pontgibaud, né à Paris le 23 avril 1754 ; fut chevalier de Saint Louis, colonel fidèle au Roi et à l'oriflamme ; vit les Rois opprimés par la fureur de la révolte ; quitta le sol de sa patrie et ses biens familiaux afin de conserver immaculé l'honneur et intact le devoir ; se réfugiant dans cette terre hospitalière, il ouvrit une maison de commerce avec le nom de Joseph Labrosse et s'éleva en considération et en fortune, son intelligence et son travail se tournant vers Trieste de manière à pouvoir adoucir les rigueurs destructives des tourbes belliqueuses ; révérent, aimé, il descendit dans la tombe le 24 juillet 1824 ; à côté de lui dorment son fidèle épouse, compagne de sa vie, et sa petite fille d'un an »<sup>57</sup>.*

56 Charles-Albert de MORÉ, *Mémoires ...*, op. cit., annexes : lettre du comte de Moré à Armand Labrosse, Paris, 12.08.1824, p. 278.

57 Cette « *petite fille d'un an* », avait été le premier enfant d'Armand et d'Amanthine. Prénommée Joachina, elle était née à Trieste le 30

Son fils Armand fait rajouter une autre épigraphe, en français : « *Ci-git Albert François de Moré de Pontgibaud ancien colonel d'infanterie chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, décédé à Trieste le 24 juillet 1824, et près de lui reposent sa femme et sa petite fille – de profundis* ».

Mais la tombe des Pontgibaud ne resta pas longtemps à son endroit initial. En 1825 est ouvert le nouveau cimetière de *Sant'Anna*, à la périphérie de la ville, et dès lors les inhumations cessent dans l'ancien cimetière de *San Giusto* qui finalement est démoli en 1842 ; à sa place on établit l'*Orto Lapidario* (jardin lapidaire) dans lequel sont recueillis les pierres sculptées et monuments romains trouvés dans la ville et la région. À cette occasion, les anciennes tombes sont déménagées. Armand envisage de transporter les restes mortuaires de ses parents à Pontgibaud, mais la ville de Trieste parvient à le convaincre de les laisser sur place, de manière à pouvoir perpétuer le souvenir de celui qu'elle considère comme un illustre bienfaiteur. Le monument funéraire des Pontgibaud est donc déplacé de quelques dizaines de mètres seulement, et reconstitué sur le parvis de la basilique de *San Giusto*. Mais au XX<sup>e</sup> siècle, le souvenir des Labrosse s'estompe et entre les deux guerres mondiales le monument, à l'abandon, est dégradé et sur le point de disparaître : c'est grâce aux interventions successives d'Oscar DE INCONTRERA qu'il est sauvé de l'oubli et finalement reconstitué en 1960, tel qu'on peut le voir aujourd'hui encore (cf. *cliché en page de couverture*).

Charles-Albert de Moré, le frère fantasque, était rentré vivre en France à partir de 1815 et s'était installé avec sa femme Adélaïde au 6 place Royale (actuelle place des Vosges) à Paris. À partir de 1822 un jeune homme appelé Victor Hugo demeure dans l'appartement au-dessus du sien ... Charles-Albert n'est pas un homme aussi concret et entreprenant que son frère : il vit de ses rentes et pourfend « *l'esprit du temps* », déplorant la politique qu'il considère comme trop modérée des *ultras*. En 1827 il publie une savoureuse autobiographie, *Les mémoires du comte de M...* (imprimée par l'atelier typographique d'Honoré de Balzac !<sup>58</sup>), qui seront rééditées en 1898 avec le titre de *Mémoires du comte de Moré* et qui constituent un document de premier ordre pour l'étude de la vie de Joseph Labrosse. Son épouse Adélaïde décède le 15 février 1836 et est enterrée au Père Lachaise, où sa tombe existe encore et sur laquelle on peut lire ; « *dans sa jeunesse elle fit le charme de la société par sa bonté et par les grâces de son esprit, dans l'âge mur elle supporta avec courage les longs malheurs dont elle fut une des victimes et resta fidèle à ses nobles affections* ». Une fois veuf, Charles-Albert va vivre avec la famille d'Armand, dans un appartement au 32 rue des Tournelles. « *Isolé de la société parmi laquelle il avait tant brillé autrefois, obsédé par la peur d'avoir à assister encore à une troisième révolution, plein de critiques mordantes envers le régime de « Sa majesté Citadine » (Louis Philippe) il ne sortait plus de sa maison ce n'est pour faire oeuvre de charité* »<sup>59</sup>. Il décède à 80

novembre 1819 et y était décédée le 24 juillet 1820.

58 Balzac a exploité cette imprimerie, située 17 rue des Marais Saint-Germain (aujourd'hui rue Visconti, Paris 6<sup>e</sup>) de 1826 à 1828 ; il avait sa garçonnière au-dessus. Moins doué pour les affaires que Joseph Labrosse, il s'y ruina.

59 DE INCONTRERA, *Joseph Labrosse...*, op. cit., vol. II, p. 321.

ans, le 2 juin 1837 et est enterré à côté de sa femme, sans qu'aucune épigraphe soit apposée sur sa tombe.

### Les héritiers

En décembre 1817, Joseph Labrosse et son fils s'étaient rendus à Paris, Mme Victoire ne pouvant pas entreprendre un tel voyage en raison des désagréments occasionnés par la maladie de la cataracte. Le but du voyage était de trouver pour Armand une jeune fille noble à marier. Dans la capitale, Pierre de Molen marquis de Saint-Poncy<sup>60</sup>, attire l'attention du père sur la fille d'un autre auvergnat, le colonel de cavalerie comte Gabriel-René-François de la Rochelambert, chevalier de Saint-Louis<sup>61</sup> : il s'agit de la jeune Amanthine, née le 8 mai 1797. Le 29 avril 1818 le contrat de mariage est signé, en présence du comte d'Artois (futur Charles X), le duc et la duchesse d'Angoulême, le duc et la duchesse de Berry, le duc et la duchesse d'Orléans et d'autres membres de la cour ; Armand reçoit de son père la propriété et les 250 hectares de terres de Ronchi ainsi que tous les biens anciens de Pontgibaud qui n'avaient pas été expropriés et vendus par la Révolution et qui depuis plusieurs années il s'était employé à reconstituer<sup>62</sup>. Le mariage est célébré le 2 mai 1818 dans l'église Saint-Thomas d'Aquin, rue du Bac à Paris par l'archevêque de Reims, Jean-Charles de Coucy-Polaincourt<sup>63</sup>.

Après le décès de ses parents, Armand et Amanthine décident de retourner vivre en France. Ils vendent leurs parts dans l'entreprise familiale aux frères Schwachhofer (l'entreprise Schwachhofer/Labrosse subsista jusqu'en 1835) et procèdent le 4 avril 1827 à l'acquisition du château... La Brosse (!),<sup>64</sup> entouré de terrains agricoles, à Montereau (Seine-et-Marne). À partir de cette époque ils oeuvrent avec constance afin de reconstituer les propriétés de l'ancienne seigneurie de Pontgibaud dont la Révolution les avait spoliés.

Le 5 novembre 1827, Charles X nomme Armand pair de France ; dès lors, le continuateur du titre s'installe avec sa famille à Paris. « *La vie de cour, que ses parents avaient vécu avant la Révolution, fut ainsi reprise par Armand ainsi que les étroites amitiés avec les plus hauts*

*dignitaires* »<sup>65</sup>. L'année suivante, il est fait chevalier de la Légion d'honneur. La révolution de 1830 met fin à la carrière politique d'Armand, qui perd sa place à la Chambre des Pairs. Sa foi légitimiste lui interdisant tout compromis avec la monarchie de Louis Philippe, il quitte la capitale et s'installe à Pontgibaud. Sa femme et les enfants décident de retourner vivre à Trieste, où la famille a conservé un appartement dans la ville ainsi que la propriété de Ronchi ; ils y resteront jusqu'en 1831. Poursuivant la tradition d'homme d'affaires de son père, Armand décide en 1825 de lancer l'exploitation d'une mine de plomb argentifère à Roure, Barbecot et Combres (dans le canton de Pontgibaud) qu'il vendra en 1838 à une société anglo-française laquelle poursuivra l'exploitation jusqu'en 1898. Grâce aux bénéfices tirés de ces mines, Armand put racheter une partie du château de ses ancêtres.

Armand et Amanthine reviendront ensemble à Trieste, pour de longs séjours, procédant encore à l'acquisition de terres et immeubles. À l'occasion de leurs promenades champêtres, ils leur arrivait de croiser un personnage étrange, une amazone habillée de manière excentrique, entourée d'une meute de chiens : il s'agissait de la fille d'Elisa Bonaparte, Napoleona Elise, comtesse Camerata, qui demeurait dans la propriété de sa mère défunte, à Villa Vicentina<sup>66</sup>.

Les années passant, le couple Pontgibaud vivait le plupart du temps à Ronchi. Le hasard de l'histoire avait fait que Charles X, le « dernier roi » pour les légitimistes, était décédé le 6 novembre 1836 à proximité, à Gorizia, dernière étape de son exil. Les survivants de son entourage, parmi lesquels la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, la duchesse d'Angoulême, et l'héritier du trône, le comte de Chambord, vivaient tristement dans le palais Strassoldo et y recevaient souvent la visite des époux Pontgibaud<sup>67</sup>.

### Épilogue

Le procès moral intenté par George SAND à Joseph Labrosse semble non seulement anachronique mais, même, disons-le, profondément injuste. Il est impossible de

60 Ce noble auvergnat avait eu un parcours qui n'est pas sans rappeler celui de notre héros. Pierre de Molen, marquis de Saint-Poncy (1754/...?), fils d'Amable de Molen et d'Agnès de Saint-Héraut, capitaine des dragons, chevalier de Saint-Louis, secrétaire de l'assemblée de la noblesse d'Auvergne réunie en 1789 à Riom, engagé dans l'armée des princes, ne rentra d'émigration qu'en 1816.

61 Gabriel René François de la Rochelambert (1755/1814), auvergnat, capitaine du régiment de dragons Dauphin, puis major du régiment d'infanterie Picardie. On voit bien que Joseph Labrosse souhaitait à tout prix marier son fils Armand avec une jeune fille issue de la noblesse d'Auvergne.

62 En 1825, Armand put bénéficier de la loi dite du « milliard des émigrés », visant l'indemnisation des émigrés qui avaient perdu leurs propriétés vendues comme Biens Nationaux.

63 Jean-Charles de Coucy-Polaincourt (1746/1824). Il est nommé évêque de la Rochelle en 1789, diocèse bientôt supprimée ; il refuse la constitution civile du clergé et est incarcéré pour ce fait de 1803 à 1807. Pour le récompenser de sa fidélité, Louis XVIII le nomme en 1816 au siège prestigieux d'archevêque de Reims puis le fait pair de France en 1822.

64 Il s'agit d'une simple coïncidence, aucun lien n'existant entre le château Labrosse de Montereau et Joseph Labrosse.

65 DE INCONTRERA, *Joseph Labrosse...*, op. cit., vol. II, p. 303.

66 Napoleone Elise Camerata (1806-1869) rentrera en France après la proclamation du II<sup>e</sup> Empire et terminera sa vie dans le village de Colpo (Morbihan) où elle s'était fait construire le château de Kornet-Houet. C'était un personnage fantasque, qui tirait au pistolet et chevauchait les chevaux à cru, mais qui disposait aussi d'un savoir faire indéniabla en matière de valorisation agricole. Elle décédera des suites d'une chute de cheval.

67 Dans le couvent franciscain de Castagnavizza, situé dans la banlieue immédiate de Gorizia mais, depuis 1945, de l'autre côté de la frontière (en Yougoslavie puis, après la dislocation de ce pays, en Slovénie), se trouvent les tombes du roi Charles X, de son fils le duc d'Angoulême, de la duchesse d'Angoulême (fille de Louis XVI), du duc de Bordeaux - qui deviendra le comte de Chambord - et de Louise d'Artois, la soeur de ce dernier. Pendant la première guerre mondiale, Gorizia se trouvant longtemps sur la ligne de front, afin de les protéger, les autorités autrichiennes les avaient démenagées : après la guerre, Oscar DE INCONTRERA eut un rôle très important dans leur retour au couvent de Castagnavizza (cf. son compte rendu : de Incontrera (Oscar), *Le retour des cendres des Rois de France à Gorice*, dans *L'Action Française*, Paris, 12 septembre 1927).

reprocher à Joseph Labrosse d'avoir « trahi » les idéaux de sa jeunesse : il s'est engagé dans l'armée des Princes et s'il a fini par s'accommoder, contraint et forcé, au monde tel qu'il était à l'issue de la Révolution d'abord et de l'Empire ensuite, il n'a jamais renié ses opinions royalistes, faisant l'impossible pour venir au secours de ses anciens compagnons d'arme et autres émigrés. En tout cas, dans le milieu des anciens émigrés, ses sentiments ne faisaient pas de doute, et il était unanimement apprécié. DE INCONTRERA raconte que « le 13 novembre 1817 le trésorier du Roi Louis XVIII, le comte d'Esparbès de Lussan, communiquait à Joseph Labrosse que son frère l'avait chargé de solder toutes les dettes contractées pendant l'émigration et qu'en tête des créanciers, se trouvait le comte de Pontgibaud, qui lui avait prêté – en 1791 – 175 louis d'or pour fuir Paris et gagner Coblenches. [...] Pontgibaud répondit qu'il s'enorgueillissait d'avoir aidé dans ces tristes journées tant de gentilshommes à fuir pour aller grossir les rangs de l'armée, qui sous la direction des princes se formaient pour libérer la patrie, proie des factieux. Au compagnon d'armes, avec lequel il avait fait la campagne de '92, il envoyait ses chaleureuses salutations et il le pria de verser cet argent à la caisse créée "pour secourir les anciens émigrés rentrés, qui se débattaient dans l'indigence" »<sup>68</sup>.

Fidèles, mais aussi réalistes, les époux Labrosse « préféreront laisser mort un passé qui ne pourra plus jamais revenir et dont l'évocation ne pourrait être que douloureuse. Ils descendront donc la tombe d'exil de San Giusto sans reprendre leur titre et leurs possessions ancestrales, maintenant jusqu'à la mort le simple mais honoré nom de Labrosse, emblème de la métamorphose que la Révolution avait opérée en eux et dont ils étaient débiteurs de leur fortune. Une fortune plus grande que celle dont ils avaient joui sous le regretté ancien régime »<sup>69</sup>.

Cette capacité d'adaptation, Joseph Labrosse l'avait déjà démontrée avant même la Révolution, en mettant en valeur de manière particulièrement intelligente son domaine de Pontgibaud. Tout au long de sa vie, il s'intéressera à l'agriculture, au commerce, à la banque, à l'immobilier, aux mines, à l'industrie, récoltant succès sur succès dans une époque pourtant difficile qui voit les crises économiques et les faillites se succéder. Philippe Bourdin a souligné, dans une étude récente, que « le comte et la comtesse de Pontgibaud, si efficacement reconvertis, paraissent bien figurer l'exception dans un environnement où beaucoup de s'avèrent incapables d'oublier préventions et prétentions de leur ordre d'origine, où le sauve-qui-peut individuel l'emporte sur la construction collective, une fois démantelées les coalitions militaires »<sup>70</sup>.

Si ses réussites dans le monde des affaires ont quelque chose de proprement stupéfiant, il ne faut pas oublier qu'elles s'accompagnent d'une activité intellectuelle constante et d'une implication de tout premier plan dans le

domaine de la bienfaisance. Amandine Fauchon constate qu'Albert-François Pontgibaud « est un homme ouvert aux progrès de son temps et perçoit aisément les changements sociaux en cours »<sup>71</sup>.

Le simple appât du gain ne suffit pas pour expliquer un tel dynamisme, qui est manifestement motivé aussi par la recherche d'une vie sociale intense. Le négoce devient, chez les époux Labrosse, une forme de succédané de la vie de cour qui leur permet de s'intégrer, à Lausanne comme à Trieste, dans la vie de la cité et fréquenter non seulement les personnes qui comptent, mais aussi les personnes intéressantes.

Modernes pour ce qui concerne leur vision de l'économie, les époux Labrosse demeurent très « Ancien Régime » sur le plan des mœurs. S'ils renoncent lors de la Restauration à revenir sur les terres familiales pour y mener une vie de possédants, préférant terminer leurs jours dans leur patrie d'adoption, la chère Trieste, ils mettent tout en oeuvre pour permettre à leurs descendants de récupérer le domaine de Pontgibaud. Le berceau familial doit être préservé à tout prix... et il l'est toujours, d'ailleurs, au XXI<sup>e</sup> siècle ! Pour ce faire, on n'hésite pas à recourir à une vieille recette : au lieu de marier les filles (et donc de diminuer par la dot le patrimoine familial) on les place en couvent – ce sera le sort réservé à deux filles d'Armand. Il en est de même pour le mariage de ce dernier, la promesse étant repérée par le père et un de ses amis en fonction de critères qui ne laissent aucune marge aux sentiments, mais prennent en considération uniquement les titres de noblesse, la situation financière et la solidarité auvergnate. On comprend que DE INCONTRERA se soit passionné par un tel personnage, si parfaitement emblématique de son époque et avec lequel il savait pouvoir partager aussi, au-delà des siècles, deux passions : sa sensibilité royaliste et l'amour pour Trieste. George Sand, de son côté, a fait preuve d'une grande sécheresse d'esprit en refusant de reconnaître dans la vie tourmentée de Labrosse non seulement un grand courage, mais aussi une cohérence parfaitement respectable. « Dans les crises politiques » écrivait Oscar Wilde « le plus difficile pour un honnête homme n'est pas de faire son devoir, mais de le connaître »

**L'auteur, Julien SAPORI**, né en 1953 à Trieste, est commissaire de police français et historien, ayant écrit de nombreux articles (cf. Wikipedia), et plusieurs ouvrages, dont le dernier est actuellement sous presse :

- *L'exil et la mort de Joseph Fouché* (Anovi-2007)
- *Les troupes italiennes en France pendant la première guerre mondiale* (Anovi-2008)
- *Le soupçon – 1928, L'affaire Pavan-Savorelli, fascistes et anti-fascistes en France* (Mens Sana- 2011)
- *Crimes et châtements en Picardie sous l'Ancien Régime* (Mens Sana- 2012) (Préface de Pierre JOXE).
- *Il était une fois l'Italie de Mussolini - petites et grandes histoires d'un pays disparu* (Anovi- 2015)

(Alain ROSSI)

68 DE INCONTRERA, *Joseph Labrosse...*, op. cit., vol. II, p. 233.

69 DE INCONTRERA, *Joseph Labrosse...*, op. cit., vol. I, p. 65.

70 BOURDIN (Philippe), *Mémoires d'exil : l'émigrante noblesse auvergnate*, op. cit.

71 FAUCHON (Amandine), *La Révolution au village et la figure de l'ennemi contre-révolutionnaire...*, op. cit.

# Ascendance de César Henri Joseph de MORÉ, comte de Pontgibaud (1821-1892)

par Alain ROSSI (cghav-2140)

(pour des raisons de lisibilité les ascendances paternelles (de MORÉ) et maternelles (de LA ROCHELAMBERT) sont séparées)

## Ascendance de MORÉ

- 1- **César Henri Joseph de MORÉ**, comte de Pontgibaud.  
*Maire de St Marcouf (50) 1848 à 1882, conseiller général de la Manche depuis 1852. Tous ses enfants sont nés à Fontenay (50), Chev. LH en 1866, commandeur de St Grégoire-le-Grand 1869 [72]*  
° 04.07.1821 Trieste  
+ 13.10.1892 château de Pontgibaud, (inh. St Marcouf)  
x 01.06.1847 Paris (10<sup>e</sup> ancien) avec Noémie Louise Marie LEVICONTE de Blangy, fa de Xavier, marquis de Blangy  
d'où 5 enfants tous nés à Fontenay ; tous mariés  
- Marie Xaverine Fleur-des-Neiges, ° 1848,  
- Albertine Amantine Marie Maximilienne ° 8.12.1850  
- César Henri Joseph Dieudonné, ° 4.06.1852,  
+ Pontgibaud 8.02.1936  
- Yvrande Marie Octavie Fra,çoise ° 15.08.1856  
- Gonzague Anne Marie Joseph ° 1864

### 2<sup>e</sup> génération

- 2- **Armand Victoire de MORÉ**, comte de Pontgibaud  
*Ajoute une banque à la maison de commerce de son père, rentré en France en 1825, chev LH 31.10.1828, habitant au château de La Brosse, Ville-St-Jacques (77), élevé à la Pairie 5.11.1827, fonde à Pontgibaud une exploitation de plomb argentifère*  
° 12.08.1786 Paris, St Nicolas des Champs, (son parrain est un frère aîné Albert Victoire)  
+ 23.01.1855 Fontainebleau  
x 02.05.1818

- 3- **Amantine Michelle Catherine de LA ROCHELAMBERT**  
° 1796 Les Andelys (27)  
+ 11.09.1873 Fontainebleau  
d'où 7 enfants  
- Joachina, 1819-1820 (Trieste)  
- Césarine Désirée 1814-1891, religieuse  
- César Henri Joseph, ci-dessus  
- Charles Gabriel Armand, 1823-1859 (Solférino)  
- Armand Everard Joseph 1826-1873 (chute de cheval)  
- Octavie Marie Apollonie 1828-1922  
- Sidonie Albertine 1840-1879, chanoinesse de Brno

### 3<sup>e</sup> génération

- 4- **Albert François de MORÉ**, comte de Pontgibaud,  
*seigneur de Chaliers, Pradines, Buzaudon, etc. colonel d'infanterie, chev St Louis, préside l'Assemblée de la noblesse d'Auvergne à Clermont en 1789), signe l'acte de la Coalition d'Auvergne, fonde à Trieste la maison de commerce « Joseph de La Brosse »*  
° 24.04.1754 Paris  
+ 24.07.1824 Triste  
x 1773
- 5- **Jeanne Jacqueline Victoire PECQUET de Champlais**,  
fa de **Antoine François PECQUET**, seigneur de

*Champlais, gd maître des Eaux et Forêts de France et de Marie Victoire NIGOT de Saint Sauveur (marraine d'Armand Victoire de MORÉ)*

- d'où  
- Albert Victoire 1776-1806  
- Alexandre Dominique 1778-1778  
- Armand Victoire, ci-dessus

### 4<sup>e</sup> génération

- 8- **César de MORÉ**, chev., seigneur de Chaliers,  
*mousquetaire de la garde pendant 18 ans, blessé à Dettingen, achète Pontgibaud le 21.03.1756 (appartenait à la Maison de Lorraine), érigé en comté en 1762*  
° 22.08.1703 Serverette (48)  
[x1 14.05.1744 (sp) Elisabeth Henriette du JARDIN]  
x2 08.03.1751

- 9- **Julie d'IRUMBERRY de Salaberry**, fa de **Charles François d'IRUMBERRY de Salaberry**, chev.  
*conseiller au gd conseil puis président de la Chambre des Comptes, et de Marguerite Hermine OGIER*  
d'où  
- Charlotte Hermine 1752-1773  
- Albert François, ci-dessus  
- Charles Albert, 1758-1837

### 5<sup>e</sup> génération

- 16- **Jean-Baptiste de MORÉ**, écuyer, sgrn de Serverette et la Rouvière, conseiller au parlement de Toulouse,  
*achète une charge de Conseiller du Roi, maison couronne de France [73] Maintenu noble le 01.10.1717*  
[x2 1729 Marie Thérèse Gertrude d'ABILHON de Savignac]  
x1 08.08.1693

- 17- **Rose d'ALDIN de Belvèse**, dame de Chaliers et la Valette, fa de **Denis d'ALDIN**, sgrn de Belvèse et de **Isabeau de MONTBRUD**, d'Apchier, dame de Chaliers et La Valette

### 6<sup>e</sup> génération

- 32- **Antoine de MORÉ**, (alias de MOURE), sgrn de Prati-Viala, bailli de la comté de Peyre, acquiert par parties la seigneurie de Serverette, dont il rend hommage en 1672 à l'évêque de Mende  
x 10.02.1658

- 33- **Françoise CONORTON**, fa du juge de St Juéry

### 7<sup>e</sup> génération

- 64- **Jehan MORÉ**, bourgeois de Serverette, député aux États généraux de 1614  
x 16.10.1606

- 65- **Marguerite de GACHON**

### 8<sup>e</sup> génération

- 128- **Jehan MORÉ**, bourgeois de Serverette en 1571  
129- **Jehanne ROUVIERE** (teste le 15.10.1617)

72 Ordre conféré par le St Siège pour services politiques ou militaires rendus pour la défense des États pontificaux

73 Une charge de Conseiller du Roi « maison et couronne de France » confère la noblesse héréditaire au 1<sup>er</sup> degré après 20 ans d'exercice ou mort en fonction.

### 9<sup>e</sup> génération

- 256- **Antoine MORÉ**, bourgeois de Serverette (48)  
(Gévaudan – diocèse de Mende), membre de la confrérie  
du Corps de Dieu en 1539  
teste le 01.04.1550  
x avant 1543
- 257- **Antoinette BLANQUET**

*d'où plusieurs branches dont les seigneurs de Serverette, devenus « comtes de MORÉ de Charaix, dont Vincent Antoine, émigré, passé au service de l'Autriche et rentré en France en 1803 (son fils sera missionnaire apostolique, vicaire général de Mende puis d'Evreux et fait chevalier. de St Grégoire le Grand en 1852)*

**Pas de traces antérieures de cette famille bourgeoise de Lozère devenue noble par enrichissement progressif permettant l'acquisition d'une charge anoblissante avec maintenue de noblesse en 1717.**

**Armes** : de gueules à trois bandes d'or au franc-canton d'hermines (voir la sculpture de la maison des de MORÉ à Trieste dans l'article de Julien SAPORI)

## **Ascendance de LA ROCHELAMBERT**

### 2<sup>e</sup> génération

- 3- **Amantine Michelle Catherine de LA ROCHELAMBERT**  
° 1796 Les Andelys (27)  
+ 11.09.1873 Fontainebleau

### 3<sup>e</sup> génération

- 6- **Gabriel René François, comte de LA ROCHELAMBERT**, chevalier, page de la petite écurie (28.03.1770) premier page du roi (01.07.1775) capitaine de dragons au régiment Dauphin (1775), major en second à Picardie Infanterie, émigré, chev St Louis 1814.  
° 16.01.1755  
x 20.02.1788
- 7- **Charlotte Marie de DREUX-BREZÉ**,  
° 25.02.1762 Paris St Sulpice, fa de **Joachim de DREUX, marquis de Brezé**, Ltnt. gal.. des armées du roi, Gd-mâitre des cérémonies de France et de **Louise Jeanne Marie de COURTARVEL de Pezé**

### 4<sup>e</sup> génération

- 12- **Laurent François Scipion, comte de LA ROCHELAMBERT**, cptne au régiment de Montmorin  
° et b. au château de La Rochelambert (43) 03.09.1721  
x Cm 26.03.1749
- 13- **Anne Michelle DOUART de Fleurance**, dame de Fleurance, Aubigné et Boulay (Maine), présentée au Roi le 8.08.1762, fa de **Mathieu DOUART de Fleurance**, Pdt en la Cour des Monnaies de Paris (+ av. 1749) et de **Jeanne MASSON**

### 5<sup>e</sup> génération

- 24- **Gilbert Claude, comte de LA ROCHELAMBERT**, mousquetaire du roi  
° 08.11.1686 château du Montel (bapt Manglieu 30.12.)  
x Cm 26.01.1712
- 25- **Marie Françoise Marthe de COLOMB de La Tour**

### 6<sup>e</sup> génération

- 48- **Charles III de LA ROCHELAMBERT**, chevalier, seigneur de La Rochelambert, Marsillac, le Montel, le

- Fieu, Orsonnette, etc., mousquetaire du roi en 1666, maintenu 06.08.1667, foi et hommage en 1683 et 1685  
b 30.08.1642 St-Paulien (43)  
+ 07.08.1718 Manglieu  
x Cm 07.03.1674 Montferrand
- 49- **Gilberte de SALERS**, dame de St-Martin-des-Plains et du Montel

- 50- **François Armand de COLOMB**, sgnr de La Tour et Beauzac
- 51- **Françoise de VAUCANCE** (de St-Pierre-le-Moutier)

### 7<sup>e</sup> génération

- 96- **Charles II de LA ROCHELAMBERT**, chevalier, sgnr de La Rochelambert, Marsillac, Neyronde, cornette de la Cie du duc de Guise en 1627  
[x1 Cm 06.01.1630 Charlotte de LA MOTHE]  
x2 Cm 21.11.1634
- 97- Anne du CROC fa de **Magdelon du CROC** et de **Anne de St-PULGENT**

- 98- **Henry de SALERS**, chevalier, baron de Salers, gentilhomme de la chambre du roi en 1632, colonel d'infanterie et maître de camps en 1635, cptne de cheveu-légers en 1641, syndic de la noblesse Bas-Pays d'Auvergne en 1651. Condamné par les Grands Jours d'Auvergne, le 21.01.1666 à avoir la tête tranchée et à la confiscation de ses biens (échappe par la fuite) pour avoir assassiné Antoine de SEVIERES. (les deux époux s'étaient fait donation mutuelle de tous leurs biens au dernier survivant le 24.02.1664)  
+ entre 01.03.1668 et 07.03.1669
- 99- **Diane de SERMENT**, dame de Montrodès, Condat, Theix, Fontfreyde et Chanonat

### 8<sup>e</sup> génération

- 192- **Louis de LA ROCHELAMBERT**, chevalier, gentilhomme de la Reine Marguerite en 1598  
x Cm 28.10.1600
- 193- **Françoise de CHOISSINET**
- 196- **François III de SALERS**, gentilhomme de la chambre du Roi
- 197- **Jeanne de St-MARTIAL**
- 198- **Gilbert de SERMENT**
- 199- **Diane de St-PRIEST**

### 9<sup>e</sup> génération

- 384- **François de LA ROCHELAMBERT**, chevalier, enseigne de 50 hommes d'armes, puis cptne en Champagne, Bourgogne et Poitou (attestation 1572)  
teste 24.02.1583  
[x 1 Amable GRASDEPAIN]  
x2 Cm 24.04.1574
- 385- **Hélène de LESTRANGE**

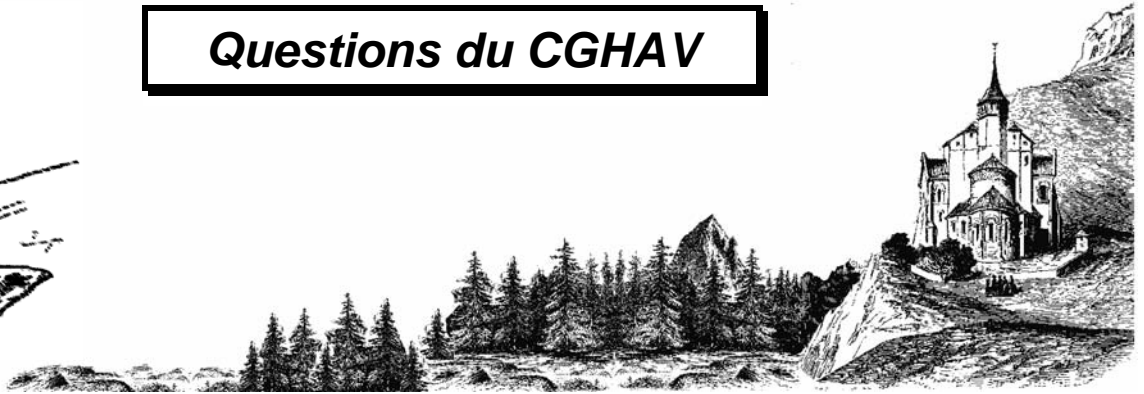
**Armes** : d'argent au chevron d'azur, au chef de gueules

**La généalogie de la maison de La ROCHELAMBERT, famille d'ancienne noblesse chevaleresque, peut se remonter jusqu'à un Pierre, qui passe un acte de transaction en 1164, et dont le fils Pierre, mentionné dans l'acte, est attesté en 1210 et 1256**





## Questions du CGHAV



Les questions et les réponses doivent être adressées à  
**Jean-Pierre BARTHÉLEMY**  
14 rue Broca75005 Paris  
Courriel : [barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr)

La rubrique Questions-Réponses est conçue pour être un espace d'échanges privilégié, ouvert à tous. Dans cet esprit, elle reprend les échanges intervenus sur le forum.

Si certains le souhaitent, ils peuvent entrer en contact avec l'auteur d'une question (directement ou par mon intermédiaire), mais ils ne doivent pas oublier de tenir la rédaction informée de leur réponse qui peut intéresser d'autres adhérents car ... nous sommes tous cousins.

Pour les textes envoyés par Internet, et afin de faciliter le travail de reprise, veuillez placer le prénom en minuscules avant le nom en majuscules, et écrire les noms de lieu en minuscules. Pour les envois manuscrits, utilisez les majuscules pour tous les noms propres.

Avant l'envoi de vos questions, vérifiez que celles-ci comportent à la fois une date et un lieu au moins approximatifs et limitez-vous à 5 ou 6 questions par numéro.

Voici les abréviations couramment utilisées dans les questions/réponses afin d'alléger le texte.

° = né(e) le	<b>b</b> = baptisé(e) le
+ = décédé(e) le ou feu(e) N.	<b>x</b> = marié(e) le
<b>fs</b> = fils de	<b>fa</b> = fille de
<b>asc.</b> = ascendance	<b>desc.</b> = descendance
<b>av.</b> = avant	<b>ap.</b> = après

**p/m** : parrain et marraine

**ca** = environ pour une date ou un lieu

**y** = évite la répétition du lieu précédemment cité.

Le département noté dans le titre de la question n'est pas répété auprès des lieux du même département.

Le sigle \* devant le n° de la question signifie qu'une réponse se trouve dans ce même numéro, mais cela n'empêche pas qu'un complément soit bien accueilli et puisse paraître ultérieurement.

Toutes les questions et réponses reçues par courrier postal ou électronique avant le **15 août 2015** ont été reprises dans ce numéro.

## QUESTIONS GÉNÉRALES

### \*153-16923 La guillotine en Auvergne

L'un de nos membres ayant particulièrement étudié la période révolutionnaire à Clermont pourrait-il me dire si la guillotine fut installée à Clermont (ce que je ne crois pas) et si des habitants du Puy-de-Dôme furent guillotins, à Paris ? à Lyon ?

Pierre VACHER (cghav-1255)

### \*153-16924 Les communautés protestantes

Dans mon arbre, j'ai un Antoine de MONTEJAUD de Puy-Guillaume, arrivé dans le canton de Vaud vers 1600, ou un peu avant. J'ai son acte de réception en tant que communier du temple de Pampigny, en 1616. Je cherche donc à contacter des membres du CGHAV qui se seraient intéressés aux protestants du Nord du Puy de Dôme (Maringues).

Par ailleurs, j'ai des de LA VILLE et des VEZIAN qui, à leur arrivée à Genève vers 1550 sont dits venant de Privas. Tous renseignements sur les protestants de l'Ardèche, plus particulièrement Privas, au milieu du 16<sup>ème</sup> siècle, seront les bienvenus.

Marc MILLAS (cghav-11050)

### \*153-16925 Registres matricules

Je ne trouve pas la fiche signalétique de mon AGP Antoine BARSSE (né le 05.11.1857 à Chateaufort-les-Bains) dans les registres matricules sur le site des Archives Départementales. Question « bête » : cela implique-t-il obligatoirement qu'il n'a pas fait son service militaire ?

J'ai consulté la liste alphabétique du bureau de recrutement de Riom et aussi celle de Clermont-Fd pour l'année 1877 mais sans succès

Claudine PRADIER (cghav-3225)

### \*153-16926 Minutes notariales

Dimanche, à la brocante de Saint-Maurice-ès-Allier, une personne vendait des minutes notariales de la fin du 17<sup>e</sup> - début 18<sup>e</sup> provenant de la commune de Saint-Maurice-de-Lignon (43) (Je n'ai pas pu lire le nom du notaire). Elle les avait héritées de son père. Je lui ai expliqué qu'elle pouvait les confier aux Archives afin qu'elles soient numérisées, car ces documents peuvent aider les généalogistes, mais je ne l'ai pas convaincue. Quelle attitude doit-on avoir face à telle situation ?

Annie Morales PONCHON (cghav-3436)

Comment fait-on pour savoir si les archives trouvées sont des minutes ou « des grosses » ?

Isabelle CHRISTOPHE (cghav-3765)

153-16927 Compères, commères

J'ai relevé, dans des actes de baptême de Solignat (1569), la désignation des parrains et marraines par « compères » et « commères ». Est-ce un cas isolé ?

"Le xxi me Jour du mois de Janvier (1569) moy Soubzsigne vicquaïre ay baitise margarite paget et le pere e(s)t Jehan paget et la mere et Jehaina Richard et le (com) pere e(s)t Jehan richard foys et la commere e(s)t margarite paget".

Jacques PAGEIX (cghav-2881)

\*153-16928 « Hôte du logis de St-Jacques, consul d'Aigueperse »

Louis BOIVIN (+ ap.1712), est dit : *hôte du logis de St Jacques, consul d'Aigueperse*. Qu'est-ce que cela signifie ?

Charles-F. POUZADOUX (cghav-3781)

\*153-16929 Les lapidaires en Auvergne

Historienne d'art et du bijou, je fais actuellement des recherches sur les joailliers et les lapidaires avant le 18<sup>ème</sup> siècle. J'ai trouvé la famille DAVIDAT de Murat au 17<sup>ème</sup> siècle, qui m'intéresse beaucoup. Que savez-vous sur cette famille ?

Y-a-t-il eu des études faites sur les lapidaires de Murat ou sur les métiers en général à Murat ? Y avait-il d'autres noms de lapidaires ? Plus précisément, savez-vous si on peut remonter au-delà de Geraud né en 1599 ?

DAVIDAT est-il un nom auvergnat ?

Existe-t-il des ouvrages sur ce sujet ou approchant ?

Ania GUINI par Isabelle CHRISTOPHE (cghav-3765)

Autre question : ces orfèvres sont peut-être protestants, mais peut-être sont-ils aussi des Juifs tolérés (je dis tolérés car l'expulsion définitive des Juifs de France date de 1394 et ils ne reviennent officiellement qu'en 1791 quand on leur accorde le statut de citoyen après 400 ans). DAVIDAT est répertorié aussi comme un patronyme juif (David), mais cela ne veut rien dire. Les juifs pratiquaient le négoce des pierres et sans doute aussi la lapidairerie. Entre 1394 et 1791, on voit des juifs sur les foires et dans certaines régions, souvent d'ailleurs convertis. Il y a aussi ceux de la Provence puis du Comtat-Venaissin qui ont le droit (difficilement accordé) de circuler dans le royaume de France pour faire du commerce.

Avez-vous entendu parler de Juifs en Auvergne du Moyen-Âge au 18<sup>ème</sup> siècle ?

Et comment trouver leurs actes ?

Isabelle CHRISTOPHE (cghav-3765)

153-16930 Formalités administratives pour les artisans

Existe-t-il un document administratif concernant l'installation des artisans comme le potier au 19<sup>ème</sup> ?

Michelle BREUIL-GENTAL (cghav-2779)

\*153-16931 Les instituteurs du Puy-de-Dôme dans la Grande Guerre

Quelqu'un a-t-il connaissance d'un travail (sur papier ou sur Internet) concernant les Instituteurs du Puy de Dôme pendant la Grande Guerre, qu'ils en soient revenus ou non ? La base pourrait être les noms sur le monument de l'IUFM à Chamalières :

[http://www.memorialgenweb.org/memorial3/html/fr/res\\_ultcommune.php?insee=63075&dpt=63&idsource=44241&table=bp07](http://www.memorialgenweb.org/memorial3/html/fr/res_ultcommune.php?insee=63075&dpt=63&idsource=44241&table=bp07), (pour ceux qui ne sont pas revenus)

Une recherche sur le fonctionnement de quelques écoles pendant cette période serait certainement très instructive. Cela a-t-il été déjà fait ?

Jean-François CROHAS (cghav-739)

153-16932 Hôpitaux militaires en 14-18

A la suite de l'article sur les hôpitaux militaires de la guerre de 1914-18, je souhaiterais savoir si mon arrière-grand-père Annet MARTIN (1881-1952 la Bourgeade, Espinasse 63), infirmier militaire dans la 13<sup>ème</sup> section (fiche matricule 2023 à Riom) pouvait avoir été affecté à l'un de ses hôpitaux ou bien ces soldats de la 13<sup>ème</sup> étaient-ils envoyés près du front ? Rien ne l'indique sur la fiche, comment savoir ?

Lucette GENESTOUX (cghav-3857)

\*153-16933 Maison de LANGEAC

La Maison de LANGEAC (Langhac) (incluant les branches de Préchonnet et de Cusse) s'est-elle bien éteinte à la Révolution ?

D'après Bouillet et d'autres généalogistes notoires, cette Maison se serait éteinte d'une part dans les familles LA ROCHEFOUCAULD, LASCARIS d'Urfé, SCORAILLES, LASTIC... et d'autre part lors des « guillotines » de la Révolution Française.

Thierry TATRY (cghav-1655)

\*153-16934 La Diana et les travaux de Jean-Yves RONCIN

La réponse 150-16783 VIMAL-VEYSSON parue dans AmA ! n° 150 m'a interpellée car vous faites référence à plusieurs contenus de cm et testaments (concernant notamment Jacques CHASSAGNEUX) en vous référant à J-Y. RONCIN. J'ai son livre qui fait mention de ces documents, mais sans donner toutes ces précisions. Avez-vous à votre disposition les Cm et testaments dont vous donnez les détails ?

Evelyne BÈNAC (C.G. Dauphiné)

\*153-16935 Saint-Sulpice (63)

J'ai effectué des recherches dans les BMS de Saint-Sulpice et j'ai constaté que sur le site des AD 63, il n'y a aucun registre entre 1790 et 1871.

Je suppose que la paroisse a été rattachée à une ou plusieurs communes en ces temps révolutionnaires ?

Lucette GENESTOUX (cghav-3857)

153-16936 Buisson « Rafinal »

Les actes d'état civil du début du XIX<sup>ème</sup> et le cadastre napoléonien de 1819 (AD 63, cote 55 FI 105) porte le nom du Buisson « Rafinal ». Qui aurait une explication sur l'origine de ce nom qui ne semble plus utilisé ?

Daniel GROISNE (cgha-2872)

\*153-16937 Recherches en Italie

Je cherche un site où m'adresser pour des recherches en Italie. Que me conseillez-vous ?

Yvette JUMEL (cghav-1536)

\*153-16938 César de CHAUVIGNY DE BLOT

Où pourrais-je consulter ou emprunter l'ouvrage suivant : *César de Chauvigny de Blot (vers 1612-1660) et ses enfants naturels* de Michel VENON et Jean PASSAT (2003) publié par Les Amis du Prieuré de Saint-Hilaire-la-Croix ?

Claude BEAUBESTRE (cghav-2962)

153-16939 « La vie d'une famille de petits bourgeois campagnards au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle »

Je suis à la recherche de cet ouvrage, cité par Franck IMBERDIS. Date de publication : 1938. Auteur inconnu.

Daniel GROISNE (cghav-2872)

## QUESTIONS PARTICULIÈRES

### \*153-16940 ASPETAGNY/APESTEGUY

Quelle est l'origine géographique de ce patronyme rencontré sur l'acte de mariage de Pierre BOIVIN (12.02.1697 Aigueperse), qui est fils de Magdeleine APESTAGNY (Je ne garantis pas l'orthographe exacte) ?

Ch. F. POUZADOUX (cghav-3781)

### 153-16941 BEYSSERIAS-BETRY (63)

Ts rens. (o,+, x, asc.) sur le couple Antoine BESSEYRIAS - Jeanne BETRY ca 1600.

Lui pourrait être né à Marsac en Livradois et + à St-Ferréol-des-Côtes (je n'ai pas de dates).

Hélène PLANTARD (cghav-1414)

### 153-16942 BOISSON-FERRET (43)

Un collègue pourrait-il me procurer aux Archives municipales de Brioude copie de l'acte de mariage d'Antoine AUZAT x 12.02.1714 Brioude St-Pierre Marie BOISSON-(FERRET), fa + Claude. Frais indemnisés.

Michel COLAS (cghav-1582)

### 153-16943 BOUDET (63)

Quartiers d'Agnès BOUDET, + 18.12.1493, x Guillaume GOLEFER. Leur fils Mathieu fut coseigneur de Bourassol en 1540 et lieutenant particulier en la sénéchaussée d'Auvergne à Riom (ref.: REMACLE, généalogies BOUDET et GOLEFER). Elle appartient logiquement à la grande lignée clermontoise des BOUDET, connue dès le 14<sup>e</sup> siècle, mais encore ?

Alain SOURY-LAVERGNE (cghav-378)

### \*153-16944 CHALARD (63)

Qui pourrait me donner des informations sur Jean CHALARD, potier, témoin du décès de Nicolas GROISNE, fils de Pierre x Catherine FOUR, le 23.01.1824 à Lezoux ?

Il est dit « oncle » sans précision.

Daniel GROISNE (cghav-2872)

### 153-16945 CHALES-BOUDON (43)

x ou cm Pierre CHALES – Marguerite BOUDON av. 1619 ca St-Just-près-Brioude.

Paul VERDIER (cghav-1333)

### 153-16946 COLOMBIER-PELVET (15)

Asc. de Géraud COLOMBIER x Anne PELVET dont une fa Marie x 05.06.1793 St-Vincent Guillaume VALARCHER.

Geneviève BRIAT (cghav-3682)

### 153-16947 COLOMBIER-RAOUX (15)

Asc. d'Antoine COLOMBIER x Anne RAOUX dont Géraud ° 10.09.1756 St-Vincent.

Geneviève BRIAT (cghav-3682)

### 153-16948 COURTY-CHARNY (63)

x Noël COURTY – Marguerite CHARNY à Seychalles av. 1730 (lacunes sur les archives numérisées de 1717 à 1730)

Andrée CHADEBOST (cghav-1521)

### \*153-16949 DAUVERGNE-VERNIERE (63)

x Barthélémy DAUVERGNE - Claudine VERNIERE, ca Paslières ca 1760, d'où Gilberte DAUVERGNE bapt. 20.09.1763. Cette Gilberte pourrait être Gilberte DAUVERGNE marraine (le 10.06.1789) et « sœur consanguine » de Pierre DAUVERGNE, fils de Barthélémy DAUVERGNE et de Jacqueline GRANGHEON (x 14.06.1773 Paslières). Dans ce cas, Barthélémy aurait été veuf de Claudine VERNIERE avant

d'épouser Jacqueline GRANGHEON en secondes noces.

Joseph MAUBERT (cghav-1722)

### \*153-16950 DESGEORGES

Asc. de DESGEORGES Bonnet, + 27.04.1859 à 75 ans à Charmes (03), fils de Thomas et de Gabrielle GROISNE. Lieux : Charmes, Aigueperse ?

Daniel GROISNE (cghav-2872)

### \*153-16951 DOUARRE-CLAUSTRE (63)

Ts rens. sur le couple Marcel DOUARRE (probablement né en 1911 à Ambert, fils d'Alphonse et Marie Antoinette VISSEYRAIS) - Jeanne CLAUSTRE.

Julien PASCAL (cghav-3729)

### 153-16952 EYNARD-ALAZAIX (43)

x ou Cm Jacques EYNARD (fs Antoine) – Catherine ALAZAIX x 14.06.1620 St-Just-près-Brioude ?

Paul VERDIER (cghav-1333)

### \*153-16953 FRETET-DUPUY (63)

x Jean FRETET - Catherine DUPUY (DUPUIS), entre 1700 et 1725, à Aigueperse. Le CGHAV détiendrait la date de ce mariage entre 1700 et 1725, à Aigueperse, mais je ne le trouve pas sur Généabank.

Ch.F. POUZADOUX (cghav-3781)

### 153-16954 GABY-DAFFIX (63)

+ Marie GABY, veuve d'Antoine DAFFIX, ap. 1786 à Moureille. Leur fa Marie x 01.1786 Gilbert DANIEL.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

### 153-16955 GAGNIÈRE-ROBIN (63)

x av.1723 et asc. du couple Pierre GAGNIÈRE – Marie ROBIN ca La Cellette.

Pierre RAOULT (cghav-3837)

### 153-16956 GERENTES-BADIOU (43)

x ou cm Claude GERENTES – Marguerite BADIOU ca 1610/1620 ; ca Le Monastier-sur-Gazeille.

Paul VERDIER (cghav-1333)

### 153-16957 GOUTTEBROZE (63) (Assassinat)

Je cherche les circonstances, date et lieu de l'assassinat d'Antoine GOUTTEBROZE, entre 1890 et 1908 (d'après des notes personnelles incomplètes). Bacholier à Baraduc (Marat), né au même lieu le 13.09.1863, il aurait été assassiné au retour d'un voyage à Billom pour y vendre des bacholles.

Jean-François CROHAS cghav-739)

### \*153-16958 JOSSELIN-RENARD (63)

x Jean JOSSELIN, ° ca 1798, + 01.12.1878 Augerolles (La Grimardie) x Magdeleine RENARD (RAYNARD ...) ° ca 1800, + 11.04.1870 Augerolles (La Grimardie)

Sur le recensement de 1846, j'ai bien trouvé à La Grimardie) :

- JOSSELIN Jean, chef de ménage, 48 ans

- RENARD Magdeleine (orthographe différente selon les actes), sa femme, 47 ans

- et leur 1<sup>er</sup> fils qui a 24 ans.

Cela les ferait donc marier avant 1822

Pour moi, leur descendante est Magdeleine ° 03.12.1840 à Augerolles, y x 25.09.1859 JOSSELIN Jean-Baptiste.

(A tout hasard, ne seraient-ils pas cousins ayant les mêmes grands parents Jean JOSSELIN Jean et Marie COULEAU)

Nicolas SAUDINOS (cghav-3921)

### 153-16959 JOUFFRET (63)

° ca 1668 et asc. de Georges JOUFFRET à Moncel, y + en 1728 à env. 60 ans, métayer à la Tour de Serviat. Père de Jean, Joseph et Annet.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

\*153-16960 LAPORTE-SEJALE (43)

x Jean LAPORTE – Anne SEJALE dont Antoinette x Brioude 1786 Balthazar SAUVAT

Patricia DURAND (cghav-3778)

153-16961 LAVIALLE-ESPINOUZE (15)

Asc. du couple Jean LAVIALLE – Toinette ESPINOUE dont une fa Agnès x St-Vincent 14.06.1776 Jean SARRET

Geneviève BRIAT (cghav-3682)

\*153-16962 MARTIN-BOUCHARDON (63)

x av. 1723 et asc. du couple Antoine MARTIN – Marie BOUCHARDON ca La Cellette.

Pierre RAOULT (cghav-3837)

153-16963 MAYET-CHAMBAS (63)

Quelqu'un aurait-il « croisé » dans ses recherches, un mariage, probablement à Courpière entre 1892 et 1898, de Jean MAYET (° Courpière 24.06.1872 - ?) et Marie CHAMBAS (° Marat 21.01.1876 - ?). Leur 1<sup>er</sup> enfant ° en avril 1899.

Rien sur Marat et les registres de Courpière ne sont pas en ligne pour cette période.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

153-16964 MESSAGE (63)

° Gilberte MESSAGE ca 1688 Ayat, fa Etienne et Françoise COUSSON. Elle épouse en 1717 Marien JOUANADE.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

153-16965 MOURET-BADIOU (43)

x ou Cm Vidal MOURET – Ysabeau BADIOU av. 1630 ca Le Monastier-sur-Gazeille.

Paul VERDIER (cghav-1333)

\*153-16966 OLIGIER/ AULIGIER-TERRINGAUD

Je cherche à Royat ? avant 1764 le mariage x Annet OLIGIER (AULIGIER) - Jacqueline TERRINGAUD av. 1764, peut-être à Royat.

Andrée CHADEBOST (cghav-1521)

153-16967 PAGÈS-GRONAISE (43)

x ou cm Vidal PAGÈS – Antoinette GRONAISE ca 1620/1640, ca Le Monastier-sur-Gazeille.

Paul VERDIER (cghav-1333)

\*153-16968 PARRY (ou PARIS)

Je cherche 2 couples Antoine PARRY (ou PARIS) x Marie DEMENEIX. Je n'ai trouvé aucun mariage.

Le 1<sup>er</sup> couple a eu des enfants de 1765 à 1779 (ou 1786) dont Antoine né le 18.03.1765. Ils sont métayers à Farges, sur St Germain-près-Herment.

Le 2<sup>ème</sup> couple a eu des enfants de 1786 (ou 1791 environ absence de registres) à 1803. Egalement métayers à Farges.

Antoine PARIS est + le 07.10.1851 à Sauvagnat près Herment où il était métayer. Il est alors âgé de 86 ans, donc né vers 1765. Témoin : son fils Antoine lui aussi, âgé de 60 ans. Dans cet acte de décès, Antoine est fils de feu autre Antoine et Marie CHEVALIER ; donc il ne serait pas le fils du 1<sup>er</sup> couple (pourtant le 1<sup>er</sup> enfant pourrait correspondre).

Il y a bien un mariage PARRY-DEMENEIX le 28.02.1764 à St-Germain-près-Herment , mais il concerne Jean et non Antoine (qui est désigné par ce prénom dans les actes de naissances de tous ses enfants).

Si l'on accepte cet acte de mariage comme étant celui que je cherche, peut-être que l'on peut considérer qu'il y a une erreur sur l'acte de décès de 1851 et que Antoine n° 2 est

bien le fils de Marie DEMENEIX et pas de Marie CHEVALIER.

J'ai peu d'espoir de trouver l'acte de mariage qui doit avoir eu lieu pendant la période révolutionnaire. Je chercherai un contrat de mariage ou un bail.

Christiane BELLIER (cghav-2522)

153-16969 PICARD-FAYE (63)

x Barthélemi PICARD (1798-1827), cultivateur à Vauribeyre, Sauvessanges, avec Marie Anne FAYE

Bruno ROUPPERT (cghav-2683)

\*153-16970 PIALAT-PALION

Après la réponse donnée à la question 152-16880, il m'est encore impossible d'affirmer que Benoite PALION, comme indiqué sur l'acte de mariage (et non PIALAT), est bien la mère de Michel YRAUDIE né le 12 11 1694 à Auzelles fils de Annet.. Serait-ce une erreur du curé puisqu'à Auzelles, il n'y a aucun PALION ? Seul le contrat de mariage me donnerait une certitude.

Yveline PRAT (cghav-3442)

\*153-16971 POMPIDOU (15)

° Anne POMPIDOU x St-Julien-de-Toursac 01.10.1822 Jean FOUR. Elle ne peut être fa Martin et Jeanne LAFON – et donc sœur de Jacques ° 07.12.1806, arrière-grand-père du Président – car Martin est + en 1813 et ses parents sont présents à son mariage en 1822.

Christiane BUSTINGORRY (cghav-3931)

153-16972 ROBERT-CHAPTINEL (63)

x ca 1735 Saillant et asc. du couple Jean ROBERT – Catherine CHAPTINEL

Bruno ROUPPERT (cghav-2683)

153-16973 ROCHEFORT (63)

+ Antoine ROCHEFORT ap. 1692 à Montaigut. Avocat au Parlement, veuf de Marie PRECHONNET, dont Marie x Me François ROUGIER et Jeanne x Me Gilbert LEVERS.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

\*153-16974 ROUSSILHE

Un article sur Histoire/Généalogie retrace la vie de cet « Auvergnat méconnu » qui a notamment conçu les dragues du port de Marseille dites « Marie-Salope » en 1783 : Jean-Baptiste Roussilhe, un auvergnat méconnu de l'histoire - www.histoire-genealogie.com Il décède à Paris à l'âge de 90 ans le 10 mai 1822.

En 1858, un certain Jean Baptiste Alexandre ROUSSILHE (dont la filiation n'est pas indiquée) épouse à Paris Alexandrine Amélie DELALLEE, qui se trouve être une grand-tante de mon père. Cette tante est connue dans la famille pour avoir été très aisée, la tradition familiale se référant au succès des « Marie-Salope ».

Quels sont les liens entre Jean-Baptiste Alexandre et cet « illustre inconnu auvergnat ». Mes recherches me font penser que l'illustre inconnu n'a pas eu de descendants mais de nombreux neveux qui ont hérité de ses biens. Quelqu'un pourrait-il me confirmer cette hypothèse ?

Fanny CERQUANT (cghav-3976)

153-16975 SABATTERIE (63)

1/ + Guillaume SABATTERIE, ° 28.11.1670 Saint-Bonnet le-Chastel (fs d'Antoine et Antonia DELOSCHÉ) x Novacelles 10.09.1716 Marie DOSFENEROL °15.02.1697, + 20.10.1776

2/ ° et x d'Antoine SABATTERIE (fs André et Anna MASVEL), + 14.01.1683, cm Novacelles 31.01.1669 à avec Antonia DELOSCHÉ (fa de Guillaume et Jeanne CHAPPAT), + 29.10.1678

3/ ° et x André SABATTERIE (+ 10.07.1708) x Anna MASVEL

Bernard/Odette PATERNAULT (cghav-1269)

153-16976 SAPT-VERDIER (63)

x Jean SAPT – Marie VERDIER à Seychalles av. 1730 (lacunes sur les archives numérisés de 1717 à 1730)

Andrée CHADEBOST (cghav-1521)

\*153-16977 SAUVAT-LAPORTE (43)

x Balthazard SAUVAT (+ 24.08.1806 Ste-Florine) - Antoinette LAPORTE (y + 30.01.1816).

Je pense que ce mariage a eu lieu en Haute-Loire mais peut-être pas à Sainte-Florine. Ces dates de décès figurent sur l'acte de mariage de leur fils Antoine ° 3 Compl. an 8, x 12.08.1821 Ste-Florine Marguerite ARVEUF, ° 29 therm. an 8

Patricia DURAND (cghav-3778)

153-16978 de SENETAIRE-PRADELLE

La généalogie de mon épouse comporte une branche issue d'un maçon de la Creuse, Lucien Marien BELLOT, de Rougnat.

En suivant ce chemin, je suis arrivé à un couple Annet PRADELLE x Marie de SENETAIRE, de « Chez Casard » J'ai trouvé au moins 6 Marie différentes sur quelques km autour de Charensat, Biollet, ..

Je pense avoir trouvé l'acte de décès de la « mienne » : Marie décède en 1753, et est enterrée à St-Maurice-près-Pionsat, en présence de Jean et autre Jean PRADELLE.

Ceci dit, je ne crois pas, comme indiqué par certains, que Marie épouse PRADELLE, soit fille d'Annet x LAMADON pour 2 raisons:

1) Marie, fille d'Annet x LAMADON épouse Antoine LARDIT, en 1723.

2) Marie x PRADELLE ont plusieurs enfants. L'un d'eux, Michel, épouse, en 1731, à Roche d'Agout, Marie MATHIVET.

Or ceci implique une naissance de ladite Marie, au plus tard, vers 1690, et plus vraisemblablement 1680. La date de naissance « théorique » de Michel est 1704)

Donc, j'ai 2 hypothèses à proposer, en prenant en compte que Marie, et Annet PRADELLE habitent « chez Casard »:

1) Marie est fille d'Annet, soit par un premier mariage inconnu à ce jour, soit illégitime, mais reconnue.

2) Marie est fille de Jehan, fils illégitime, et reconnu de Louis, et donc frère d'Annet.

En tout cas, Marie n'est pas:

--fille de Pierre et de Petronille DURANTON : née en 1692, elle ne peut pas avoir des enfants en 1704..

--fille d'Anthoyne et de Marguerite de SOUHAILLAT de Clairet: mariée en 1704 à Jean ROUDAIRE,

--fille de Blaize et Gabrielle CHASSAGNOL: mariée en 1714 avec Sébastien RIQUE

Marc MILLAS (cghav-11050)

153-16979 VERDIER-LAVEIROUX (63)

Recherche mon arrière-grande-tante maternelle Jeanne Marie-Louise VERDIER ° 01.09.1889 à Bourg-Lastic (Farreyrolles), x ? avec LAVEIROUX, + ?

Elle est fa de Barthélemy VERDIER x Savennes 13.02.1885 Marie LANGLAIS et sœur cadette de mon arrière-grand-mère Gabrielle VERDIER ° 18.10.1887 à Bourg-Lastic (Farreyrolles), + 30.01.1959 à Clermont-Fd, mais aussi la jumelle de Jean-Joseph VERDIER ° 01.09.1889 à Bourg-Lastic (Farreyrolles), x 03.02.1914 à Pélussin (42) avec Marie Mélanie DEVILLE, + 10.07.1959 à Clermont-Fd.

Jeanne Marie-Louise aurait travaillé chez M. MONTMORY à Fontlun près du viaduc des Fades, de 1942 à 1945, où elle s'occupait de la cuisine et des animaux mais aussi du jeune fils du patron lorsqu'il venait en vacances. Ces derniers éléments m'ont été donnés par la descendance du jumeau, que j'ai retrouvée fin 2014, descendance qui n'a jamais connu leur grande tante Jeanne Marie-Louise.

Gilles DUMAS (cghav-3812)

153-16980 TITASSON

Toutes informations sur la famille TITASSON d'Arllanc (XVI et XVII<sup>e</sup>) et la famille homonyme, ou cousine, de Riom. J'ai déjà consulté les ouvrages d'Eric TIXIER, les anciens AmA ! et, on me le pardonnera, car avec prudence bien sûr, tout ce que le site Généanet donne pour ce patronyme.

Xavier LOCHMANN cghav-400)

153-16981 THOMARAT (63)

° Marien THOMARAT ca 1743 St-Rémy-de-Blot, fs Charles et Marguerite TEILHET, y + en mars 1806 à 63 ans, x en 1771 Marie BATHIAT dont Jean x 1804 Françoise FAVODON.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

153-16982 VARENNE-FERRAND (63)

x et asc. du couple Mathieu VARENNE – Françoise FERRAND dont plusieurs enfants ° à Thiers entre 1756 et 1769, mais le patronyme FERRAND ne semble pas originaire de cette ville.

Lucette PRAT (cghav-2950)





## RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

### 152- 16853 Reconnaissance d'uniforme

Selon moi, ce cavalier appartient au 26<sup>e</sup> Régiment de Dragons, si j'ai bien lu le numéro sur les pattes de collet. Seuls les régiments de Dragons ont dépassé la vingtaine au point de vue de la numérotation pour cette période. Pour comparaison, voici la photo d'un cavalier du 26<sup>e</sup> RD identifié comme tel sur cette période.



Jean-Pierre BATTISSE (cghav-3221)

### 153-16923 La guillotine en Auvergne

Voir les réponses regroupées et publiées sous forme d'un article dans ce numéro.(pages 152-156)

La Rédaction

### 153-16924 Les communautés protestantes

Pour ma part, j'ai surtout étudié, en lien avec Michel BOY, l'histoire de la communauté rurale de Pailhat, aujourd'hui commune de Job (près d'Ambert). Nous lui avons consacré un ouvrage assez conséquent en 2003 en essayant de retracer ses origines (à partir d'informations assez ténues), de la replacer dans le contexte plus général de la Réforme en Auvergne, et de la suivre dans ses heurs et (surtout) ses malheurs jusqu'aux environs de 1720, date à laquelle elle peut être considérée comme éteinte.

Malheureusement, je n'ai rien retrouvé qui soit susceptible de vous intéresser directement pour votre propre recherche généalogique.

J'imagine que vous connaissez les actes du colloque qui s'est tenu à Clermont-Ferrand, les 21-23 mai 1986, et qui ont été publiés par l'A.R.G.H.A. sous le titre « *Les protestants auvergnats au temps de la révocation de l'édit de Nantes* ». L'ouvrage donne quelques indications sur les périodes plus anciennes.

De même, la Société de l'Histoire du Protestantisme Français avait consacré une partie de ses bulletins de 1898 à l'histoire de la Réforme en Auvergne (n° 2 du 15.02.1898 et n° 8-9 des 15.08/15.09.1898).

Thierry REMUZON (cghav-492)

### 153-16925 Registres matricules

En 1877, on est encore dans la période de tirage au sort pour la conscription, avec possibilité pour ceux qui en ont les moyens de se faire remplacer en échange d'une somme d'argent.

Ce n'est qu'en 1905 que le service militaire devient obligatoire pour tous et que tous les hommes ont une fiche militaire.

Jusqu'en 1904 inclus, il y a un « n° de tirage pour le canton » qui apparaît sur la fiche matricule.

Je suppose que les autres n'ont pas de fiches.

Annie FRIER (cghav-3065)

Voir aux A.D. en série R, les registres du Conseil de Révision, s'ils existent pour cette période. La mention de son remplacement sera mentionnée.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

Les recensements de Châteauneuf-les-Bains de 1876 et 1881 indiquent sa présence chez ses parents à ces dates. Il n'a donc pas été passer un Conseil de Révision ailleurs

Alain ROSSI (cghav-2140)

### 153-16926 Minutes notariales

S'il s'agit bien de minutes de notaires, il faut savoir que ces documents sont des archives publiques appartenant à



l'Etat. Les minutes sont donc inaccessibles. Les détenteurs ont l'obligation de les remettre aux Services d'Archives de leur département. Les personnes qui les conservent, les vendent ou les achètent en toute connaissance de cause pourraient probablement être poursuivies pour recel.

Pour s'assurer qu'il s'agit bien de minutes et non de grosses (c'est-à-dire de copies), le plus simple est de vérifier auprès des Archives départementales que les archives du notaire en question manquent aux Archives pour la même période.

Bien que ce soit plus rare, il arrive malheureusement que le même cas se rencontre encore pour des registres de baptêmes, mariages, sépultures antérieurs à la Révolution.

Georges TEILLARD d'EYRY (cghav-256)

Pour distinguer les minutes des grosses, un archiviste de votre département vous donnerait certainement des indications plus exhaustives et plus précises.

Voici quelques indices tirés de mon expérience personnelle :

- En principe, les « minutes » sont toujours signées des parties dont le nom est cité en fin d'acte comme ayant signé. Bien entendu, le notaire a signé lui aussi. S'il s'agit d'une « grosse » ou d'une copie postérieure, toutes les signatures ne sont pas forcément présentes.
- Si vous êtes en présence d'une liasse ou d'un registre relié, avec des documents classés chronologiquement, concernant des familles différentes mais habitant la même ville ou le même village, comportant tous la signature du même notaire, il y a fort à parier qu'il s'agit de minutes.
- Si les documents proviennent du grenier d'une maison où un notaire a pu exercer sa profession, il s'agit vraisemblablement de minutes (et non de grosses ou d'archives familiales). Beaucoup de notaires tenaient leur étude à leur domicile et, par la suite, leurs archives ont pu rester entre les mains de leurs héritiers au lieu de passer dans celles du notaire successeur.

A contrario, lorsqu'il s'agit de grosses ou d'archives familiales, on voit rapidement que les documents ne concernent qu'une seule famille ou un groupe familial homogène (ex : testament, mariage, donation, etc.) ou un ensemble homogène de biens fonciers (ex : actes de vente, baux, etc.), et non les différents habitants d'une même commune.

- Enfin, si les registres ou les liasses correspondent à un notaire et une période qui manquent aux Archives départementales, il y a de fortes chances que vous ayez affaire à des minutes.

En cas de doute, quelques photos prises avec un téléphone portable et montrées à l'Archiviste départemental lui permettront de se faire une idée précise.

J'espère que vous aurez d'autres réponses, car le sujet est capital pour faire revenir aux Archives les trop nombreuses « minutes » qui leur manquent.

Georges TEILLARD d'EYRY (cghav-256)

Les « minutes » des notaires auvergnats se sont largement « égarées » dans le temps, d'autant plus qu'un ancien directeur des archives demandait à ce qu'elles soient classées avant de les recevoir.

Dans le cas évoqué, il n'y a que deux solutions :

1/alerter les archives départementales pour qu'elles activent la gendarmerie et les fassent saisir car ce sont des archives publiques, mais c'est irréaliste car les AD ne travaillent pas le samedi et le dimanche, et, en outre, ces papiers "disparaîtront" avant toute intervention

2/l'autre solution est de les acheter. Le CGHAV peut éventuellement le faire, à la condition qu'elles soient antérieures à la Révolution (celles du 19e siècle sont mieux conservées et les sauvegarder est moins utile) et que le prix en soit très raisonnable.

Si vous vous trouvez dans cette situation, n'hésitez pas à m'appeler pour que nous puissions voir ensemble ce que l'on peut faire.

Alain ROSSI (cghav-2140)

153-16928 Hôte du logis de St-Jacques, consul d'Aigueperse

Il s'agit probablement d'un aubergiste qui est également cette année-là un des représentants élus ou désignés de la paroisse pour collecter les impôts (la taille).

Henri PONCHON (cghav-62)

Aigueperse était une ville de commerce de transit, avec des institutions municipales. Je pense que dans le cas de Louis BOIVIN, les deux hypothèses restent possibles : consul de la taille, consul d'une institution locale.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

Il ne s'agit pas uniquement du consul chargé de récolter la taille, mais bien du consul chargé de diriger la ville, comme à Montferrand. D'ailleurs les sires de Beaujeu ont été seigneurs des 2 villes de Montferrand et d'Aigueperse. Aigueperse possède aussi une chartre depuis le XI<sup>e</sup> siècle.

Annie FRIER (cghav-3065)

Un certain nombre de villes avaient effectivement reçu la possibilité de disposer d'un « Corps de ville » fait de consuls (= maire et adjoints) élus pour un an et de conseillers.

C'est le cas depuis le début du 16<sup>e</sup> siècle dans toutes les communautés de Provence (la ville de Pertuis (84), par ex., en bénéficiait au 14<sup>e</sup> siècle, grâce à son seigneur, Guillaume ROGER de Beaufort), mais aussi dans le Bourbonnais et le Forez.

Souvent les conseillers étaient élus à raison de 2 ou 3 par : les « nobles », les « bourgeois » et parfois la « plèbe » (en fait les artisans)

En revanche de façon générale en Auvergne les seigneurs ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour ne pas trouver en face d'eux une organisation municipale, ce qui fut couronné de succès dans les petits bourgs. Parmi les « bonnes villes d'Auvergne », les chanoines-comtes de Brioude parvinrent à éviter cette organisation jusqu'à la Révolution (d'où le « feu de joie » des papiers du chapitre !)

Dans les communautés rurales en Auvergne, le rôle des « consuls » était limité à celui « d'exacteurs de taille » sans aucune responsabilité administrative, qui était assurée par le baile.

Dans un certain nombre de grandes villes, l'office de consul (ou de « capitoul » à Toulouse) ou encore de quelques « échevins » était anoblissant.

Alain ROSSI (cghav-2140)

153-16929 Les lapidaires et leur famille en Auvergne

Ma famille paternelle s'étant établie à Murat à la fin du XIV<sup>e</sup> ou au début du XV<sup>e</sup> siècle, je puis vous donner quelques informations. Elles sont malheureusement fragmentaires, car je n'ai travaillé en particulier ni sur les lapidaires, ni sur les DAVIDAT à Murat.

Tout d'abord, je signale que si les registres de Murat semblent ne commencer qu'en 1632, en réalité ils existent depuis 1599, avec même des fragments pour la période 1570-1580. La raison en est que le siège de la paroisse était de tout temps au prieuré de Bredons, proche de Murat, la ville de Murat n'étant qu'une succursale du prieuré pour les actes religieux. Avec la Révolution, le prieuré a été détruit et les registres conservés à Bredons ont été versés à la commune d'Albepierre, dite aussi Albepierre-Bredons. Donc tous les registres de Murat antérieurs à 1632 se trouvent aujourd'hui conservés avec ceux d'Albepierre-Bredons.

Pour la petite histoire, à l'origine, les baptêmes devaient obligatoirement être célébrés à Bredons. Le prieuré, perché sur un rocher, était d'un accès difficile depuis Murat par une route fort pentue, ce qui obligeait les paroissiens à des déplacements pénibles, surtout en hiver. C'est pourquoi les Muratais obtinrent que les baptêmes et mariages puissent être célébrés à Murat. Mais les registres étaient maintenus aux deux endroits, de sorte qu'au lieu d'être enregistrés en deux exemplaires (celui de la paroisse et le double destiné à l'évêché), certains actes ont été enregistrés quatre fois, deux fois à Murat et deux fois à Bredons. Pour la plus grande perplexité des généalogistes, les quatre exemplaires présentent parfois des renseignements assez différents ! Ce quadruple enregistrement, qui n'était pas systématique, a cessé progressivement dans le courant du XVIIe siècle.

Pour en revenir aux DAVIDAT, on trouve dès le XVIe siècle à Murat des DAVIDAT, mais aussi des AVIDAT. Je n'ai pas fait d'étude approfondie sur ces deux noms, mais il est possible qu'il s'agisse de deux variantes du même nom. En effet, en remontant dans ma généalogie, on trouve une alliance avec la famille AVIDAT vers 1562, mais selon des documents postérieurs, ce nom est écrit AVIDAT ou DAVIDAT. Une des raisons qui peut expliquer ces deux orthographes pourrait venir de l'habitude d'appeler les femmes mariées par leur nom de jeune fille précédé par « de » ou « d' ». Ce « de » signifiait « issue de » ; il n'indiquait en aucune façon un nom de terre attribué à une famille noble ou bourgeoise possédée. L'apostrophe, comme la ponctuation et les accents, était souvent omis dans les actes anciens. Aussi, à titre d'exemple dans le cas qui nous intéresse, on pourrait trouver une Jeanne « AVIDAT », fille de Jacques « AVIDAT », et citée dans son contrat de mariage comme Jeanne « DAVIDAT » (au lieu de « d'AVIDAT »), c'est-à-dire issue de la famille « AVIDAT ». Le rajout de cette « fausse » particule « de » pour les femmes mariées se rencontre assez souvent dans les actes notariés de la Haute-Auvergne.

S'agissant de la profession, je n'ai rencontré que celle de notaire, car il y a eu des actes passés dans ma famille chez DAVIDAT, notaire à Murat, fin XVIe ou début XVIIe. Comme je n'ai pas approfondi cette famille il est bien possible qu'il y ait aussi des lapidaires puisque vous en avez trouvé.

Sur le nom DAVIDAT, je ne crois pas qu'il soit d'origine juive, car pour moi le nom originel serait plutôt « AVIDAT » et non pas issu de « David ». D'autre part, il est peu probable que les juifs aient pu exercer la profession de notaire. Ce sont des opinions qui n'engagent que moi,

bien sûr, et je n'ai pas tous les arguments historiques pour le démontrer.

Il y a aussi le cas d'Auvergnats qui portaient au XVIIe siècle des prénoms tirés de l'Ancien Testament (comme David) et qu'on croit juifs (ou d'origine juive), alors qu'en creusant la question, on découvre qu'ils étaient protestants ou proches des protestants.

Lorsque Napoléon 1<sup>er</sup> a voulu donner aux juifs un statut officiel, il en a fait faire le recensement. Or, d'après ce que j'ai entendu dire, on n'a trouvé que quelques familles en Auvergne, principalement installées à Clermont. Il existe sur ce sujet un ouvrage récent (que je n'ai pas lu) : « *Les Juifs de Clermont, une histoire fragmentée* » : études rassemblées par Dominique JARASSÉ, PU Blaise Pascal, 2000. L'ouvrage couvre du Moyen-Âge au XX<sup>ème</sup> siècle.

Enfin, pour ce qui est des corporations à Murat, je vous signale celle des médecins, chirurgiens et apothicaires, pour laquelle un ouvrage a été publié en 1896 par Emile CHEYLUD : « *Corporations et syndicats. Les anciennes corporations des médecins, chirurgiens et apothicaires de Murat (1630-1776), d'après des documents authentiques. Etude rétrospective à propos des syndicats des mêmes professions* ». Paris, Honoré Champion, 1896 ; in-8, 88 pp. 1 pl. en couleurs (bannière de la confrérie). J'ignore s'il a été réédité ou s'il est visible sur Internet.

Je regrette de ne pas être plus précis dans les informations que je vous livre ; j'espère cependant qu'elles vous ouvriront des pistes nouvelles pour orienter vos recherches.

Georges TEILLARD d'EYRY (cghav-256)

Le livre de Claude-Gérard CASSAN sur « *Les orfèvres de la juridiction monétaire de Riom du XVIe au XIXe siècle* » fait référence en la matière.

Pour Murat, l'auteur cite effectivement les DAVIDAT dont Guillaume, beau-frère de Durand TOURNAY, orfèvre et joaillier, mais aussi prêteur sur gages et marchand de vin. Durand TOURNAY a laissé un cahier de comptes qui couvre les années 1648 à 1677 et 1679 à 1680, dans lequel il cite fréquemment DAVIDAT.

Guillaume DAVIDAT prend Hugues TOURNAY, le fils de sa sœur, comme apprenti en 1677 pour 3 ans. Un autre fils, Christophe TOURNAY « *ira parfaire son métier à Maringues et reviendra représenter le négoce paternel dans les foires d'Auvergne* » (apprentissage pour 18 mois le 10 avril 1670). . Ci-après, le lien sur Geneanet de l'un des deux arbres qui citent cette union :

<http://gw.geneanet.org/mdufresne?lang=fr&p=durand&n=tournay&oc=1>

La famille TOURNAY est également citée dont un « lapidaire » dans les années 1667. Au 18<sup>ème</sup> siècle, un TOURNAY de Murat fera son apprentissage à Maringues chez l'orfèvre HAMART.

Il se trouve que parmi mes ancêtres figurent les AMOUROUX, orfèvres à Maringues (fin 17<sup>ème</sup>, début 18<sup>ème</sup>) puis à Clermont-Ferrand. Laurent AMOUROUX, marchand-orfèvre, petit-fils de l'orfèvre Isaac AMOUROUX de Maringues, s'est marié à Nice en 1748 avec une demoiselle AUTIER, fille de Onorato AUTIER et de Barbara MIRAPELLE, elle-même fille d'Antoine, marchand (dans quel domaine ?). Je me suis demandé si ce mariage avait un rapport avec le milieu des orfèvres et si le grand-père de Laurent, Isaac, ne se serait pas déjà marié à

Nice au 17<sup>ème</sup> siècle, vu le nom de famille de son épouse, COUTENSA (ou proche).

De Laurent AMOUROUX, au 18<sup>ème</sup> siècle, il est dit qu'il allait vendre à la foire de Tulle en Corrèze.

Claude-Gérard CASSAN a étudié le livre de comptes de Durand TOURNAY et donne la liste de sa production d'orfèvrerie et de bijoux sur 30 années (hors ventes en foire).

Ci-après, lien sur Jeanne PONS, épouse de Durand TOURNAY sur Geneanet

<http://gw.geneanet.org/nbauvergne?lang=fr;pz=pierre+rene+antoine;nz=bardet;ocz=0;p=jeanne;n=pons>

et un autre lien sur un Durand TOURNAY de Murat et une autre épouse, est-ce le même ?

<http://gw.geneanet.org/rabany?lang=fr;pz=richard+1952;nz=jakubowski;ocz=0;p=durand+1620+ep+françoise+de+beral;n=tournay>

Grâce à cet échange, je découvre dans ce livre des orfèvres AMOUROUX au Puy de 1408 à 1544. Y-aurait-il un lien avec Isaac AMOUROUX de Maringues, orfèvre en 1705 ? Entre les deux, c'est l'époque troublée des guerres de religion. Maringues est une des villes qui avait été dévolue aux protestants...

Fanny CERQUANT (cghav-3976)

Même si la toponymie clermontoise garde trace de la communauté juive des premiers siècles de notre ère (Montjuzet, Fontgiève), et s'il y a eu une communauté juive à Ennezat, Thiers, et dans la Limagne du Nord jusqu'aux XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle, celles-ci ont disparu par la suite. Il y a bien des Juifs très épisodiquement cités par les sources, mais on ne peut pas parler de communauté. Par exemple, lors du fameux recensement de 1808, les juifs clermontois ne sont qu'une petite cinquantaine, et surtout, les familles ne sont que de passage.

Un ouvrage traite du sujet : *Les juifs de Clermont: une histoire fragmentée*, par Dominique JARASSÉ, aux Presses Universitaires Blaise Pascal, 2000.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

Deux points :

1/ Pour Murat, le livre de Claude-Gérard CASSAN (*Les Orfèvres d'Auvergne*, éd. De Nobelle, Paris 1984 est disponible chez l'éditeur, 65 €), renvoie au livre de compte de Durand TOURNAY, Maître orfèvre, qui met, en 1667, son fils Hugues (marchand lapidaire en 1679) en apprentissage chez Guillaume DAVIDAT, son beau-frère.

Les BMS de Murat/Bredons permettent de retrouver beaucoup de personnages de ces familles

Il y a bien à Murat deux Durand TOURNAY :

- le jeune x Jeanne PONS

- l'aîné (ci-dessus) x1 Françoise BERAL, x2 Bredons 5.07.1649 Claude DAVIDAT (sœur de Guillaume)

Guillaume (° 13.04.1633 Bredons ?) et Claude DAVIDAT sont peut-être enfants de Hugues, notaire, et Jeanne de TRAVERSE (x av. 1619). Guillaume est x av.1651 Marie de LA ROCHETTE (un parrain en 1621 est Jean Antoine de LASTIC, prieur de Bredons)

Il y a également vers 1650 un Hugues TOURNAY, orfèvre Outre cet Hugues, le fils de Durand, Hugues ci-dessus, sera marchand lapidaire, cité en 1679.

Vers 1620 existe également le couple Geraud DAVIDAT et Lombarde de SISTRIERE.

A Bredons, en l'espace d'un an (1686-1687) décèdent trois lapidaires, inhumés dans l'église de Murat : Gilbert « *longtemps malade du poulmon* », François et Jacques. Sont-ils fils de Guillaume ?

2/ Pour ce qui concerne les bijoux d'Auvergne, en dehors de l'ouvrage ci-dessus qui liste les marchands orfèvres, un certain nombre d'ouvrages peuvent apporter des informations, mais ils sont axés essentiellement sur Le Puy-en-Velay qui était la source principale des pierres « semi fines » d'Auvergne.

Celles-ci, grenat, hyacinthes, et surtout « saphirs du Puy » (zircons) étaient ramassés après les grosses pluies dans le lit du « Riou Pezioulou », la rivière d'Espaly.

Les ouvrages :

- *Bijoux d'Auvergne et du Velay* par M. ASTRUC, éd ASPPMC  
- *Recherches sur les argentiers, orfèvres, lapidaires émailleurs, et graveurs de camées, du Puy en Velay (13e-19e siècles)*, par Ulysse ROUCHON, Le Puy 1943

- *Notes sur l'orfèvrerie du Puy au Moyen-Age et à la Renaissance*, par Auguste CHASSAING, Le Puy 1874

Mais toutes ces références orientent beaucoup sur le Puy et non sur Murat ...

Alain ROSSI (cghav-2140)

153-16931 Les instituteurs du Puy-de-Dôme dans la Grande Guerre

Il existe dans la série T (Enseignement) des documents manuscrits intitulés « Livre d'Or » (T 1600) que j'ai partiellement photographié et également un livre d'or édité par l'Association amicale des anciens élèves du collège de l'école pratique de Thiers que j'ai en photos. Je peux vous transmettre ces documents.

Jacques GOMOT (cghav-231)

153-16933 Maison de LANGEAC

REMACLE (tome 2, p. 3707) précise qu'elle a disparu « avec Anne Gilbert Alyre de LANGEAC, décédé s.p. le 10 février 1790, dernier représentant mâle de sa maison ».

BOUILLET (tome 3, p. 340) indique : « La Maison de LANGEAC, éteinte pendant la Révolution », sans plus de précision.

LA CHESNAYE-DESBOIS (tome 11, p. 416) indique pour ce même Anne Gilbert Alyre de LANGEAC que « nous ignorons faute de mémoire s'il a postérité ».

REMACLE est l'auteur le plus récent et le plus précis, LA CHESNAYE-DESBOIS le plus ancien. Cela laisse à penser que la maison de LANGEAC est bien éteinte par les mâles en 1790 (et sans guillotinaide !)

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

Cette question sur la maison LANGEAC (Langhac) a été posée suite à un faire-part de mariage reçu où les enfants d'honneur portaient le nom de Langeac, ce qui m'a fort étonné compte-tenu de mes connaissances sur la survivance de cette illustre lignée... Cependant, vu la notoriété de ce patronyme, il se pourrait que le nom de LANGEAC ait été relevé suite à la disparition des héritiers mâles de cette famille...

Thierry TATRY (cghav-1655)

Pour faire avancer le « schmilblick » :

1) Il existe une famille « de LESPINASSE-LANGEAC », éteinte en février 1923. Nom relevé par la famille THIRY (source : E. de Seréville & F. de Saint-Simon. Dictionnaire de la noblesse française, tome 1, p. 654).

2) Il existe aussi une famille « GRASSET », devenue « GRASSET de LANGEAC » par décret du 24 avril 1861

(sources : B. OGERAU-SOLACROUP . *Sire, de grâce, une particule...*, tome « L », p. 114 ; Archiviste Jérôme. Dictionnaire des changements de noms (1803-1956), p. 111).

3) La Maison de La ROCHEFOUCAULD détenait – parmi d'autres - une seigneurie de Langeac (source : E. Arnaud. Répertoire de généalogies françaises imprimées, tome 2, p. 321, qui donne des dizaines de références bibliographiques pour les La Rochefoucauld, sans préciser dans laquelle on peut trouver le nom de Langeac).

4) Robert de LANGEAC : Pseudonyme de l'abbé Augustin DELAGE (1877-1947), sulpicien, professeur de dogme au grand Séminaire de Limoges, qui publia ses œuvres sous ce nom (sources : B. OGERAU-SOLACROUP . *op. cité* p. 114 ; H. COSTON & E. RATIER. *Encyclopédie des pseudonymes*, tome 2, p. 203 ; Internet/Recherche Google : « abbé + delage » + « de Langeac »). NB : il semble peu probable que ce Robert de Langeac soit l'auteur des Enfants d'Honneur dont vous parlez.

Georges TEILLARD d'EYRY (cghav-256)

J'ai essayé de pousser un peu cette recherche sur les supposés LANGEAC contemporains.

Tout d'abord, et selon ce que vous écrivez, les parents du petit Sixte s'appellent « d'ALANCON ». Du coup, la présence d' « Agnès de Langeac » à la suite des autres prénoms ne s'explique pas bien, si le nom de famille des enfants cités est le même que celui de leur père.

S'agissant du père, Vianney DALANÇON, son nom de famille complet est « AUDEMARD d'ALANÇON » (rien à voir avec la ville d'Alençon). En cherchant sur Google, on trouve que « Vianney Audemard d'Alançon » est directeur de sociétés, notamment « Laudate » qui commercialise de la bijouterie à caractère religieux.

S'agissant de la mère, Laure d'ALANCON, j'ai trouvé, toujours sur Google, une « Laure d'Alançon » inscrite sur le site professionnel « LinkedIn » et travaillant également dans la société « Laudate ». Elle est cofondatrice de cette société avec son mari Vianney d'Alançon (cf. site Laudate.fr). Une recherche sur « Laure de Langeac » n'a rien donné. Également j'ai recherché son nom de jeune fille sans succès. En résumé, pas de trace du nom de Langeac de ce côté-là.

Cependant, en cherchant sur « Agnès de Langeac », je découvre que cette religieuse dominicaine (que vous citez) a été béatifiée en 1994 par le pape Jean-Paul II. Béatifiée, il devient possible de donner son nom comme nom de baptême (comme un saint ou une sainte). J'en déduis que « Agnès de Langeac » est un prénom à soi tout seul, comme « Jehanne d'Arc » (j'en connaît une), « François-de-Paule » ou « Vincent-de-Paul » qui sont - à dire vrai - assez peu courants.

En conclusion, je crois que l'ancienne famille de LANGEAC, bien éteinte, n'est pas ressuscitée comme on aurait pu le croire, mais qu'Agnès de Langeac, bienheureuse dominicaine, a suscité assez d'admiration pour que son nom devienne un prénom. Qu'en pensez-vous ?

Georges TEILLARD d'EYRY (cghav-256)

Une fois mis sur la voie, je rejoins tout à fait les conclusions précédentes.

« Mère Agnes », vivant à Langeac, prieure dans son monastère dès 1627, elle était née au Puy-en-Velay en 1602 où ses parents sont connus (Pierre GALAND y était coutelier). Visiblement ce devait être (sans jeu de mots) une « sacrée bonne femme » (prieure à 25 ans et sa grande

activité). Pour la petite histoire elle est aujourd'hui la « bienheureuse mère Agnès de Jésus »

Alain ROSSI (cghav-2140)

153-16934 La Diana Les travaux de J-Y. RONCIN

Effectivement le livre de J.Y Roncin publié par la Diana est une simple indexation des actes, Cm et testaments.

Mais ce n'est pas là tout son travail. Il dispose de relevés beaucoup plus extensifs comportant toutes les indications à caractère généalogique retrouvés dans les actes. En outre, ceux-ci ne se limitent pas aux Cm et testaments, mais concernent tous les actes des minutes des notaires concernés. C'est ce qui donne leur très grande richesse, dont je me suis servi.

Ces relevés peuvent être acquis auprès de l'auteur, mais leur ensemble représente un volume assez important. Cela fait maintenant quelques années que je n'ai pas eu de contact avec JYR, mais vous pouvez essayer de le contacter à l'adresse : [roncinjy@wanadoo.fr](mailto:roncinjy@wanadoo.fr)

A noter que lui-même ne dispose pas des registres des notaires, mais qu'il a travaillé, pour l'essentiel sur les registres conservés à la Diana de Montbrison (par accord spécial des AD) et également sur ceux conservés aux AD de St-Etienne

Alain ROSSI (cghav-2140)

153-16935 Saint-Sulpice (63)

Ainsi que vous le supposez, la paroisse de St Sulpice (63399) a été rattachée à Bourg-Lastic de la Révolution à 1872 (cf l'ouvrage, fort précieux, de Jean-Noël MAYET, publication CGHAV, accessible sur le site : « *Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme* »).

Joseph MAUBERT (cghav-1722)

On trouve aussi les actes avant 1872 sur MESSEIX.

Monique VEDRINE (cghav-3357)

153-16936 Buisson « Rafinal »

Je n'ai pas la réponse, mais cette appellation est beaucoup plus ancienne et se retrouve dans les registres paroissiaux

Pierre VACHER (cghav-1255)

153-16937 Recherches en Italie

Les recherches sont très difficiles en Italie, pour deux raisons :

- l'état civil tel que nous le connaissons dans les communes n'existe que depuis 1866
- auparavant ce sont des registres paroissiaux tenus par les curés qui, aujourd'hui, sont très jaloux de leurs registres (pour les photographier dans les paroisses, il est nécessaire de les "amadouer" en faisant plusieurs visites). Tous les registres paroissiaux sont en latin.

Par ailleurs, le mot « généalogie » ne doit pas être utilisé en Italie, car il évoque une recherche d'héritage avec le risque d'appropriation. Une recherche sur « l'histoire de ma famille » est beaucoup mieux acceptée.

Des microfilms et des recherches ont été effectués par les Mormons. Donc « FamilySearch » peut éventuellement vous aider. A noter qu'un « sous-site » est dévolu aux recherches en Italie (saisir « familysearch » dans Google qui vous y conduit directement).

Comme mon patronyme peut l'indiquer, j'ai des ancêtres de langue italienne, mais en Suisse (canton du Tessin) et là, la situation est toute différente. Les registres de ma paroisse d'origine ont été entièrement microfilmés par les Mormons et sont accessibles soit chez eux, soit à l'évêché de Lugano (en payant bien sûr ! on est en Suisse)

Alain ROSSI (cghav-2140)

Vous pouvez essayer

<http://www.myheritage.fr/research/category-Italy/italie>

Alex GUILLOT CHAVENON (cghav-3829)

Le site [www.geneafrance.org](http://www.geneafrance.org) peut apporter quelques indications pour faire des recherches en Italie

D'autres sites sont mentionnés comme GENEAPASS ou figurent de nombreux liens.

A regarder aussi [www.ancestroweb.org](http://www.ancestroweb.org) qui regroupe tous les sites mis en lignes par France April et Serge Busiau.

Marie Claude FAYE (cghav-2357)

Regardez ce site :

<http://www.geneaita.org/spip.php?page=plan>

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

153-16938 César de CHAUVIGNY de BLOT

Cette petite plaquette (11 pages et un plan) est référencée à la BIU de Clermont. Pour vous la procurer, essayer le formulaire de contact que vous trouvez sur le site suivant

<https://amisprieuse.wordpress.com/publications/>

Alain ROSSI (cghav-2140)

## RÉPONSES AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

### 151-16818 GIRAUD-BONNET (63)

Grâce aux recensements en ligne sur le site des AD63, on peut facilement retrouver quelques indices pour entamer la recherche : en 1911, Alexis GIRAUD et Victorine BONNET sont dits natifs de Pébrac, en Haute-Loire, respectivement en 1864 et 1874. Restait à trouver leur mariage pour confirmer ces éléments: il a eu lieu en 1892 à Langeac, où l'épouse demeure alors avec son père, instituteur en retraite.

Les éléments qui suivent ont été collectés dans les actes de mariage, et nécessitent évidemment quelques vérifications pour s'assurer de leur exactitude.

2. Alexis GIRAUD, °13.01.1864 à Pébrac, x 25.06.1892 à Langeac

3. Victorine BONNET, ° 20.09.1874 à Pébrac

4. Antoine GIRAUD, ° 07.04.1830 à Pébrac, y x 12.07.1854

5. Marie SAUVANT, ° 06.05.1833 à Digons, + 07.12.1882 à Pébrac

6. Jean Pierre Maurice BONNET, ° 25.06.1832 à St-Christophe-sur-Dolaison, x 25.06.1863 à Frugières-le-Pin

7. Marie THOMAS, ° 24.09.1843 à Frugières-le-Pin, + 25.02.1883 à St-Julien-des-Chazes

8. Jacques GIRAUD, ° 08.04.1806 à Pébrac, y x 10.06.1829

9. Jeanne BRUN, °11.01.1809, +16.04.1830 à Pébrac

10. Jean-Baptiste SAUVANT, ° 14.05.1785 à Venteuges, +25.02.1854 à Pébrac, x 13.06.1813 à Digons

11. Marie MANIN, ° 01.11.1792 à Digons

12. Jacques BONNET, ° 03/JC/XII, +13.07.1860 à St-Christophe-sur-Dolaison, y x 06.09.1831

13. Françoise BERNARD, ° 02.01.1809 à la Voute-sur-Loire, +16.05.1839 à St-Christophe-sur-Dolaison

14. Pierre THOMAS, ° 19/FL/VI à Frugières-le-Pin, + 27/12/1862 à Frugières-le-Pin, y x 16.11.1820

15. Elisabeth BONNET, ° 24/BR/XIII à St-Didier

16. Pierre GIRAUD

17. Jeanne DEBERLE

18. Antoine BRUN

19. Jeanne BRUN

20. Jean-Louis SAUVANT

21. Marguerite TRINCARD

22. Maurice MANIN,

23. Marianne BRIBEIRE

24. Jean Pierre BONNET,

25. Suzanne GIMBERT

26. Simon BERNARD,

27. Marie Anne CHANUT

28. Vital THOMAS,

29. Antoinette BOUDON

30. Robert BONNET,

31 Catherine GUIGNABERT

David COUYRAS (cghav-2890)

### 151-16827 MOUTON (-DUVERNET)

Le mariage de Jean-Jacques SAHUC et Angélique MOUTON a eu lieu le 17.10.1837 à Usson-en-Forez (42). Cet acte, comme le décès d'Angélique MOUTON le 26.06.1871 au Puy-en-Velay, indique qu'elle est la fille de Jean-Baptiste MOUTON et Anne Marie SUCHET.

Le couple MOUTON x SUCHET s'est également marié à Usson, le 3ème jour complémentaire an V.

Jean-Baptiste MOUTON est fils de défunt Claude MOUTON et de Marguerite DUBOIS.

Il va falloir amender la tradition familiale ...

David COUYRAS (cghav-2890)

### 151-16845 TAVERNIER-CHABRIAT (63)

En recoupant les éléments de la table des contrats de mariage du bureau d'Issoire (15C 2930-2931), on obtient les informations suivantes (ces tables ont la particularité de ne pas fournir une ligne unique pour les deux conjoints, mais une ligne pour chacun d'eux, par ordre alphabétique, sans aucune indication de l'identité du conjoint!):

Jean TAVERNIER, journalier à Naves, CM le 05.01.1788 chez Me Cothon

Marguerite CHABRIAT, journalier d'Orbeil, CM le 05.01.1788 chez Me COTHON

Le mariage a donc probablement eu lieu à Orbeil vers début 1788, mais les registres de BMS semblent en lacune pour cette période. La consultation du contrat chez Me COTHON (notaire à Issoire) devrait vous permettre d'obtenir les filiations recherchées.

David COUYRAS (cghav-2890)

### 152-16889 DUCROS-GAY (63)

2- Mathieu DUCROS, de Lanareix, St-Hilaire-de-Pionsat, y x 17.05.1703

3- Antoinette GAY, de Lanareix

4- Jean DUCROS, notaire royal, x ca 1666

5- Julienne CHABOUTIN

6- Jean GAY

7- Marie FRIBOURG

8- Julien DUCROS de Ligondes

9- Françoise DUPRAT

Jacqueline DROLEZ-LACOUTURE (cghav-1479)

### 152-16893 GUILHEN-JAMES (63)

2-Gilbert GUILHEN x 10.02.1744 Bussières/ Rochedagoux

3-Claude JAMES

4- Jacques GUILHEN

5- Gilberte ROFFET

6- Annet JAMES

7- Mathiève CLERET

Jacqueline DROLEZ-LACOUTURE (cghav-1479)

152-16896 DE LA ROCHE-de-BAR (63-15)

Complément à la réponse donnée dans AmA ! n°152

30- Lambert DUBOST LA FUSTE, + 1681/1701

31- Marguerite de CHALON

Il faudrait lire : DU BOST LA FUSTE et CHALON (tout court)

Noble Lambert DU BOST LA FUSTE, Conseiller du roi, élu en l'élection de Forez, fils d'honorable Jean DU BOST LA FUSTE de Saint-Jean-la-Vêtre (fils « bâtard » de Noble Antoine LE FAURE Seigneur temporel du Bost) et de Gilberte BONNEFOY (bien lire mère du susdit Lambert) x 13.10.1649 Delle Marguerite CHALON, fille de Noble Jean CHALON, Seigneur des Sarrots en la paroisse des Salles et de Delle Hylaïre PERRIN DE MONLOUP.

Sources : « châteaux historiques du Forez »

Pascal CHARTOIRE (cghav-3683)

152-16897 LAVILLE (63)

Complément aux réponses de Michel LIGIER de LAPRADE et de Mme Michèle THREIL, les LAVILLE (ou DELAVILLE) apparaissant aussi dans ma généalogie, branche paternelle.

Voici tout d'abord le fruit de mes recherches :

Mon sosa 71 Marie LAVILLE ° 23.05.1772 Virlet, y x 03.09.1793 Michel TAILHARDAT, y + 25.01.1847

142. Gilbert LAVILLE, ° 08.05.1738 Virlet, y x 20.02.1759 (disp 4e degré), y + 20.09.1785

143 Jeanne MIDON, ° 11.06.1737 Virlet, y +16.10.1803

Mon sosa 73 Jeanne LAVILLE, ° ca 1748/1750, x 21.02.1764 Marcillat-en-Combrailles (03) Michel BOUGEROL, elle y + 06.05.1810

146 = 284 et 147 = 285

146. Sulpice LAVILLE, ° ca 1711, x 12.02.1733 Virlet, y + 13.01.1763

147. Anne BARTHOMIER (dite aussi Jeanne), ° ca 1713, + 26.03.1790 Virlet

292. Jean DELAVILLE, ° 20.04.1679 Virlet, x ?, + 23.10.1747 Virlet

293. Anne TAILHARDAT, ° ca 1678, +22.06.1738 Virlet

584. André DELAVILLE, ° ca 1640, x 25.05.1665 Virlet

585. Anthonia BONNEFONT

1168. André DELAVILLE

1169. Anne DELAFARGE

Les enfants du couple Sulpice LAVILLE et Anne BARTHOMIER sont :

1°) Anne LAVILLE, ° 06.09.1734 Virlet, y + 16.11.1734

2°) Françoise LAVILLE, ° 18.02.1736 Virlet, y + 25.09.1739

3°) Gilbert LAVILLE, ci-dessus, mon n° 142

4°) Jean LAVILLE, ° 10.10.1741 Virlet, y x 22.11.1763 Marie RICHARD

5°) Gilbert LAVILLE, ° 26.02.1743 Virlet, y x 28.08.1764 Marie MICHARD

6°) Françoise LAVILLE, ° 02.10.1744 Virlet

7°) François LAVILLE, ° 09.10.1748 Virlet

8°) Jeanne LAVILLE, ci-dessus mon n° 73

9°) Anne LAVILLE, ° 28.11.1753 Virlet

Les enfants du couple André (DE)LAVILLE et Anthonia BONNEFONT sont :

1°) Marie DELAVILLE, ° 03.12.1667 Virlet

2°) Gilbert DELAVILLE, ° 20.04.1669 Virlet

3°) Jacques DELAVILLE, ° 10.08.1672 Virlet

4°) Jean DELAVILLE, ci-dessus mon n° 292 et 568

5°) Gilberte DELAVILLE, ° 19.03.1683 Virlet

Les lacunes entre 1715 et 1729 à VIRLET gênent les recherches. A la mairie, sont disponibles :

BM : 1661 à 1664, + 1671

B : 1672 à 1678

BMS : 1679 à 1714 et 1730 à 1791

Ces registres sont mis à disposition des chercheurs sous forme de photocopies pour préserver les originaux. J'habite à une quinzaine de km de cette commune, berceau de ma famille paternelle. Si ces adhérents souhaitent plus d'informations je peux me rendre en mairie pour leur apporter mon aide. Vous pouvez leur communiquer mes coordonnées.

Yvonne DUBLANCHET (cghav-2548)

L'ascendance du couple Jean LAVIGNE – Marie RICHARD a été établie par Huguette PARELLE qui avait trouvé un acte notarié qui lui permit de remonter la branche de Montmarault.

2- Jean de LAVILLE, laboureur à La Viale, b.10.10.1740 Virlet, y x 22.11.1763

3- Marie RICHARD, ° ca 1735

4- Sulpice de LAVILLE, laboureur à La Viale, ° ca 1711, + 13.01.1763 Virlet, y x 12.02.1733

5- Anne BERTHOMIER, ° ca 1717

6- Gilbert RICHARD, écuyer, x 06.07.1721 Virlet

7- Jeanne POMMEROL

8- Jean de LAVILLE, laboureur à La Viale, b. 20.04.1679, y + 23.10.1747, x ca 1700

9- Anne TAILHARDAT, ° ca 1678, + 22.06.1738 Virlet

10- Pierre BERTHOMIER, des Manesches, laboureur et marchand de toile en 1735, b. 10.09.1682 Virlet, y + 15.12.1744, x cm 08.02.1716 Me DESBIZETS

11- Pétronille BULLIDON, b. 07.03.1687 Virlet, y + 03.02.1763

12- François RICHARD, noble écuyer, sieur de Pradeville et de Chauvatier, ° ca 1665, x 21.02.1689 Montaigut-en-Combraille

13- Marie Marguerite GIRAUD

14- Martin POMMEROL, x 17.08.1693 La Cruzille

15- Anne CHABROL

16- André de LAVILLE, laboureur à La Viale, ° ca 1640, x 25.05.1665 Virlet

17- Antonia Anne BONNEFONT

18- Toussaint TAILHARDAT, laboureur des Coursières, ° ca 1630, x 15.01.1669 Virlet

19- Gilberte PERICHON, ° ca 1633 Arpheuilles St-Priest, + av. 01.01.1694 Virlet

20- Antoine BERTHOMIER dit le Boiteux, b. 28.04.1642 Virlet, y x 10.09.1682

21- Jacqueline GIDEL, ° ca 1656

22- Bravy BULLIDON, de Moncocu, x 09.01.1684 Virlet

23- Catherine DUPRAT, ° ca 1664

24- Pierre RICHARD, noble écuyer, sieur de Pradeville, x ca 1660

25- Reyne Marguerite de VASSENEIX

26- Gervais GIRAUD, greffier

27- Marie AUFAUVRE

30- Pierre CHABROL

31- Anne DURYAT

32- Jean de LAVILLE, ° ca 1660,



33- Gilberte GIRAUD  
 34- Gabriel BONNEFONT, du bourg de Virlet, cité le 17.12.1645 chez Me JALADON  
 35- Françoise TAVERON  
 36- Antoine TAILHARDAT, métayer à Montcocu, x av. 1627  
 37- Antoinette PEYNY  
 38- Gilbert PERICHON x Rose BERNARD  
 40- François BERTHOMIER, laboureur des Manesches à Virlet, x cm 05.02.1642  
 41- Péronnelle FRANCONNET, ° ca 1628  
 42- Pierre GILET x ca 1650 Virlet  
 43- Gabrielle MARTIN  
 44- André BULLIDON, de Soudaix, x ca 1660 Virlet  
 45- Antonia DUPRAT, ° ca 1634, + 29.08.1694 Virlet  
 46- André DUPRAT x Pétronille DUCHIER  
 50- Jean de VASSENEIX, sergent, x 28.11.1633 Pionsat  
 51- Anne de La ROCHE  
 52- Jacques GIRAUD, avocat, x ..10.1625 Montaigut-en-C.  
 53- Anne MERCIER,  
 54- Gilbert AUFAUVRE, notaire royal, x 20.11.1625 Montmarault (03)  
 55- Louise PAIN  
 68- Jean BONNEFONT  
 74- Antoine PEYNY x ca 1580 Virlet  
 75- Anne des MOLINS, ° ca 1560  
 80- Antoine BERTHOMIER, des Manesches, x ca 1620 Virlet  
 81- Gilberte TAVERON des Mazières à Ronnet  
 82- François FRANCONNET, mailler de drap à La Viale, Virlet, en 1623, x ca 1627  
 83- Antoinette de LAVILLE, de La Viale  
 86- Pierre MARTIN x Anne RAYMOND  
 88- André BULLIDON, laboureur à Virlet, x ca 1623 Antoinette GAILLARD  
 90- Jean DUPRAT x Antoinette LAUSSARD  
 102- Antoine de La ROCHE x ca 1610  
 103-Françoise DEMONTROY +17.02.1649 Pionsat  
 106- Jehan MERCIER x ca 1600  
 107- Louize DECHAMPFLOUR  
 108- François AUFAUVRE, sgr de Beaufort, procureur du roi à la châtellenie de Murat, x ca 1605 Marguerite MARTINAT.  
 110- François PAIN x ca 1583  
 111- Simone DOUTRE, + en couches 1620  
 150- Antoine des MOLINS, écuyer, sgr de Fougères à Marcillat en 1560, ° ca 1540  
 166- André de LAVILLE, mailler de drap à La Viale  
 216- Michel AUFAUVRE, sgr des Rifs, procureur du roi à Montmarault, x ca 1580  
 217- Marguerite de BIOTIÈRE, dame des Rifs,  
 218- Claude MARTINAT de Mazelier, + 1615 Montmarault  
 219- Marguerite CHACATON,  
 220- Pierre PAIN  
 300- Gabriel des MOLINS, écuyer, sgr de de Fougères à Marcillat en 1560  
 434- François de BIOTIÈRE x ca 1566  
 435- Marie de La RIVIÈRE  
 600- Louis des MOLINS, sgr de Fougères en 1443  
 868- Claude de BIOTIÈRE x 1635

869- Antoinette de BRANDONS  
 1200- N. des MOLINS ?  
 1736- Philippe de BIOTIÈRE, sgr de Marçais, x 12.09.1497  
 1737- Jaquette de MALGILBERT  
 2400- Philippe des MOLINS, sgr de Fougères en 1350  
 3472- Jean de BIOTIÈRE x cm 01.08.1452  
 3473- Gabrielle de MARCAIS,  
 6944- Gilbert de BIOTIÈRE, écuyer, x 1425  
 6945- N. de CHAPETTES  
 6946- Philippe de MARCAIS  
 13888- Hugonin de BIOTIÈRE, écuyer, + ap. 1400  
 Jacqueline DROLEZ-LACOUTURE (cghav-1479)

En complément :

19.03.1683 : b. Gilberte de LAVILLE, fa André et Antonia BONNEFONT. p/m : Jean GIGANON, dit Francillon, tisserand, Gilberte FRANCONNET, fa Jacques et Anne BONNEFONT

13.04.1684 : b. François BONNEFONT, fs Jean, laboureur, et Anne de COUCHANT, p/m : François NENY, fs Bravy et Anne PRADELIER, Antonia BONNEFONT, épouse d'André LAVILLE

21.09.1684 : b. François CHOLET, fs Pierre et Antonia JALADON, p/m : François RICHARD, sgr de Chauva... et de Pradeville (Pradeuille)

20.04.1688 : b. Marie LAVILLE, fa André et Antonia BONNEFONT, gens de labour

05.02.1691 : b. Jean BONNEFONT, fs Jean et Anne de CORCHANT, p/- : Jean LAVILLE, fs André et Anthonia BONNEFONT

04.01.1699 : b. Anthonia BONNEFONT, fa Paquet et Anne NENY, -/m : Anthonia BONNEFONT, fa Sulpice et Anne MIDON.

Source : Reg.Par. de Virlet

Geneviève CHAVET (cghav-1331)

152-16902 MEYSTRIAS-FAYE

André MEYTRIAS, qui signe, fs de Claude, x Viverols 27.06.1718, dispense 3/4<sup>e</sup> consanguinité, Gabrielle FAYE fa de Mathieu de Tigoulet. Le mariage a été contracté 6 ans auparavant. Il y a sûrement eu des enfants avant 1718 et découverte de la parenté.

+ de Gabrielle le 08.03.1761 à Bessettes Sauvessanges 65 ans (page 70)

+ d'André le 24.11.1764 à Bessettes Sauvessanges 80 ans (page 92)

° d'une Gabrielle FAYE fa de Mathieu et Anna LUMINIER à Tigoulet Viverols le 23.04.1697 p/m : Jean FAYE et Gabrielle DELAFAYE (p. 25)

x Mathieu FAYE fs de Jean ° à Sauvessanges, métayer à Tigoulet Viverols avec Anna LUMINIER fa de François maréchal du Pessin Medeyrolles le 13.02.1696 (p. 21)

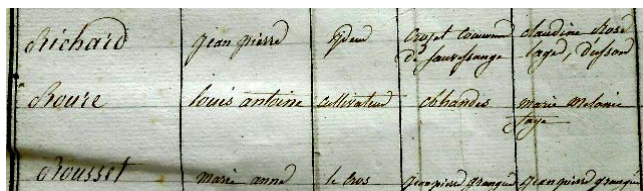
CM le 21.05.1676 notaire BESSEYRE François LUMINIER, expert de Medeyrolles, et Gabrielle de LA FAYE veuve de Laurent GRAND (x1 1660), fa de + Claude et Gabrielle MAISTRIAS.

Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

152-16915 ROURE-FAYE (63)

J'ai vu qu'il y avait un x Antoine ROURE-Marie FAYE le 17.08.1830 à Viverols (page 145)

J'ai consulté l'enregistrement des CM à Viverols (cote 3 Q 24673) dont voici la photo



La future mariée est enregistrée sous les prénoms de Marie Mélanie.

Les minutes du notaire GRANET (chez qui l'acte est passé) sont inexistantes entre 1821 et 1844. D'où, pas de contrat comme preuve. Mais dans le registre de catholicité de Sauvessanges à Cohandes où le couple ROURE-FAYE va vivre (cote 33 J 627) :

- baptême de J.B. ROURE 12.09.1832, p/m : André ROURE et Claudine MOREL (mère d'Antoine Louis ROURE)

- baptême de Joseph Auguste le 02.11.1834 p/m : Joseph CHATAING et Jeanne Marie FAYE

Ce Joseph CHATAING, présent lors du mariage religieux (même cote que les baptêmes) est dit « oncle de l'épouse ».

D'où quelques pistes de recherches pour Bruno ROUPERT  
1 J.B. ROURE

2-3 Antoine Louis ROURE x Viverols 17.08.1830 Marie Mélanie FAYE

4-5 J.B ROURE x Sauvessanges 27 messidor an 13 (page 218) Claudine MOREL

6-7 Mathieu FAYE meunier x Viverols 16 thermidor an 10 (page 28) Claudine MOREL (+ 1812)

8-9 Antoine ROURE x Sauvessanges 07.10.1777 (page 9) Marie FOLLEA

10-11 Jean MOREL x Viverols 06.02.1769 Marianne MAISTRE, + avant 1789 (x2 de Jean MOREL)

12-13 Benoid FAYE, meunier, x Viverols 29.08.1775 (page 49) Jeanne Marie CHORAND

14-15 Claude MOREL x Viverols 12.09.1775 (page 51) Marguerite RIVAL

16- 17 Mathieu ROURE x Sauvessanges 21.09.1750 (page 24) Marguerite GARDEY

18-19 Laurent FOLLEA x Saillans 04.11.1750 (p. 60) Anne FAURE

20-21 Mathieu MOREL x Viverols 20.08.1737 (p. 82) Marie FOLLEA

22-23 Simon MAITRE (+ ap. 1769) x Sauvessanges 05.10.1745 (p.146) Jeanne GONNET (+ ap.1769)

24-25 Mathieu FAYE x Viverols 03.08.1745 (p. 184-185) Antoinette OLLIER (nom de l'épouse vu ds CM)

26-27 Jean CHORAND x Usson (42)18.07.1747 (p. 57) Izabeau MAREY

28-29 Antoine MOREL x Sauvessanges 26.07.1740 (p. 74) Anne MOREL

30-31 Jean RIVAL x Viverols 24.09.1754 (p.266) Claudine CHOUVET.

32-33 Claude ROURE x 1721 Sauvessanges 07.10. (p.179) Marie CHATAING

34-35 Antoine GARDEY voir x Usson Marie DAURELLE

36-37 Jacques LAURENT x Catherine DELOLME

38-39 Claude FAURE x VitalBOSVIRONNOIS

40-41 Simon MOREL x Sauvessanges 13.09.1701 (p. 8) Anna FERRY

42-43 Pierre FOLLEA x Clada PITAVY

44-45 Mathieu MAITRE x Sauvessanges 01.08.1724 (p.204) Anne CHATAING

46-47 Jean GONNET x Sauvessanges 13.05.1710 (p. 87) Jeanne VARAGNIAT

48-49 François FAYE x Viverols 11.08.1698 (p.29) Marien BRUASSE

50-51 Benoid OLLIER, meunier, x Jeanne BRUNE(T)L

52-53 Hilaire CHORAND x Usson 10.09.1716 (p. 56) Marie FAVEYRIAL

54-55 Jean MAREY x 22.07.1721 Usson (p. 35) Marguerite GOU(N)ET

56-57 Mathieu MOREL x Sauvessanges 03.08.1706 (p.50) Marie MAISTRE

58-59 Andre MOREL x Jeanne MALAVEILLE

60-61 Mathieu RIVAL x Viverols 31.08.1723 Anne GALLET

62-63 Mathieu CHOUVET x Marie ROBERT du Besset à Usson

64-65 Claude ROURE x Sauvessanges 16.09.1687 (p.81-82) Benoitte GAY

66-67 Pierre CHASTAING x Sauvessanges 12.11.1699 (p.128) Marguerite FERRY

80-81 Claude MOREL x Marguerite FERRY

82-83 Jean FERRY, expert, x Clada PITAVI

88-89 Pierre MAISTRE x Sauvessanges 16.07.1682 (p. 56) Jeanne HOMARD

90-91 Jean CHATAIN x Marie FERRY

92-93 Jean GONNET x Françoise TERRASSE (voir Apinac

94-95 Damien VARAGNIAT x Anna CHAPPUIS

102-BRUNE(L)T Mathieu

104-105 Pierre CHORAND x Usson 16.08.1685 (p. 24) Anthoinette GRAND

106-107 Damien FAVEYRIAL x av. 1684 Gabrielle SABY

108-109 Mathieu MAREY x Anna BOST

110-111 Antoine GOUNET x Elisabeth MARCELIER

114-115 Claude MAISTRE x Sauvessanges 14.07.1681 (p. 49) Marguerite DUBOST

120- Estienne RIVAL

122- Antoine GALLET

128- Claude ROURE

130-131 Antoine GAY x Catherine FAUGLIER

132- Claude CHASTAING

134-135 Mathieu FERRY x Anna DUBOST

176-177 Benoid MAISTRE x Benoite DESOLMES

178-179 Jean HOMARD x Jeanne PHILIPON

214-215 André SABY x Clada SEILHON

216-217 Antoine MAREY x Magdeleine GRAND

218-219 Claude BOST x Jeanne ESQUY

228-229 Pierre MAISTRE x Mathève FERRY

230-231 Benoit DUBOST x Sauvessanges 30.09.1683 (p.59) Benoitte AUBERT

268-269 Barthelemy FERRY x Clada CERISIER

270-DUBOST Barthelemy

436-FERRY Mathieu

Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

152-16922 VILLERETTE (63)

1- Pierre VILLERETTE, o 13.05.1745 Ceilloux

2- Guillaume VILLERETTE, x 03.08.1744 Ceilloux

3- Anne COSTILLE

4- Antoine VILLERETTE, x 17.09.1711 Auzelles

5- Françoise COSSON

6- Pierre COSTILLE x

7- Marie RUSSIAS

Daniel DEGEORGES (cghav-12)

153-16940 APESTAGNY / APESTEGUY

Sans aucune hésitation, le patronyme qui est transcrit APESTAG(N/U)Y ou APESTAG(N/U)E est le basque APESTEGUY (origine « apez egi », le presbytère)

Comment un brave Auvergnat d'Aigueperse s'est-il trouvé marié à une Basque ? C'est un petit mystère à résoudre.

**Les échanges en cours sur le forum seront repris dans un article à paraître dans le prochain numéro.**

Alain ROSSI (cghav-2140)

153-16944 CHALARD

L'acte ° de Nicolas GROISNE en date du 14.01.1824 à Lezoux, apporte quelques précisions sur Jean CHALARD, potier, 25 ans et beau-frère du déclarant (Pierre GROISNE). Donc chercher son x soit avec une fa GROISNE ou FOUR. Ce x n'est pas sur Lezoux.

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

153-16949 DAUVERGNE-(V)RONGIÈRE (63)

Après nouvelle lecture de l'acte de baptême de Gilberte DAUVERGNE, je m'aperçois que sa mère était Claudine RONGIERE (et non VERNIERE comme indiqué sur le répertoire cghav).

Dès lors tout s'éclaire. Bien que le second acte de x n'en dise rien, ce qui est courant à l'époque, le père, Barthélémy DAUVERGNE, s'est bien marié 2 fois : d'abord le 26.02.1759 avec Claudine RONGIER (RONZIER etc) , que je connaissais déjà, puis, 3 mois après le décès de cette dernière, avec Jacqueline GRANGHEON (le 14.06.1773.) Au total ce Barthélémy DAUVERGNE (qui a de nombreux homonymes) eut 11 enfants.

Joseph MAUBERT (cghav-1722)

153-16950 DESGEORGES

Selon GeneaNet, Thomas DESGEORGES a épousé Gabrielle GROISNE à Clermont Ferrand le 08.08.1788 paroisse St Pierre.

Vous trouverez quelques générations dans cet arbre.

( <http://gw.geneanet.org/hcostille?lang=fr;pz=herve+clau+jean+marie;nz=costille;ocz=0;m=N;v=desgeorges>)

Marie-Danièle COLIN PAILLARD (cghav-2628)

153-16951 DOUARRE-CLAUSTRE (63)

Voici le résultat de mes recherches à l'état civil d'Ambert :  
2/ Marcel, Louis DOUARRE, ° 21.07.1911 Ambert (Valeyre), + 05.11.1994 Clermont Ferrand, x 05.10.1935 Ambert Léonie, Antonia DURET (+16.07.1938 Ambert), y x2 28.09.1946

3/ Jeanne, Maxime, Louise CLAUSTRE, ° 15.11.1914 Ambert (Valeyre), + 29.11.2004 Courpière

4/ Alphonse, Joseph DOUARRE, ° 02.05.1885 Marsac (en Livradois), + av.1946, x 05.11.1910 Ambert

5/ Marie VISSEYRIAS, ° 09.11.1882 Thiers, + ap. 1946

6/ Jean CLAUSTRE, ° 07.12.1883 Ambert, mort pour la France le 20.03.1918 à Montauville (54), x 25.04.1908 Ambert

7/ Marie Antoinette BOREL, ° 22.06.1888 Ambert

8/ Benoît DOUARRE, + 25.02.1885 Marsac

9/ Jeanne THERRY

10/ Jacques VISSEYRIAS, + 12.03.1900 Ambert

11/ Marie CHEVALEYRE, + 29.05.1892 Ambert

12/ Pierre CLAUSTRE, + 04.10.1895 Ambert

13 / Marie SERINDAT,

14/ Jean BOREL, Chef cantonnier demeurant La Ribbe (Ambert)

15/ Marie BONNEL

153-16953 FRETET-DUPUY (63)

Effectivement le mariage de Gilberte FRETET le 15.11.1703 ne pouvait pas être trouvé sur Généabank car il a été lu de façon erronée comme Gilberte TRELET, fa de Jean et Catherine DUPUY épousant François DRURDIN. Il y a donc une erreur de lecture à corriger (elle s'explique par la présence à Aigueperse du patronyme TRELET et l'absence de celui de FRETET qui est de Randan).

L'ARGHA a effectivement effectué un dépouillement d'Aigueperse, mais celui-ci est disponible sur Généalogie.com et non sur Généabank

Voici ce qui a été relevé par le CGHAV sur la famille FRETET-DUPU(Y/IS) recherchée :

Jean FRETET x1 Catherine DUPUIS qui disparaît avant 1705 (mariage de Catherine)

d'où (tous actes de Randan sauf indication)

- Gilberte x 15.11.1703 (Aigueperse) François DOURDIN qui vivront à Aigueperse (mariage d'au moins un enfant)

- Catherine x 17.02.1705 Sébastien LORAT

- Petronille x 25.11.1710 Charles FORGERET

- Charles x 01.07.1710 Marie OBRIER

- Amable x 11.07.1720 Thomas DUPOUZADOUX

Après le décès de Catherine DUPUY

Jean (dit veuf) x2 21.02.1708 Marguerite ROCHE, veuve de Claude FORGERET et mère de Charles qui épouse Pétronille

Alain ROSSI (cghav-2140)

153-16958 JOSSELIN- RENARD

Jean JOSSELIN x Sermentizon 27.12.1818 Madeleine RENARD. Mariage non filiatif. (Relevé de l'ARGHA)

Monique VEDRINE (cghav-3357)

Etant né aux Grimardies (les Grimardies et non la Grimardie), j'ai bien connu les JOSSELIN de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Il est facile de remonter leur généalogie grâce aux fiches BRUNEL. Ils ont toujours habité aux Grimardies, le premier connu fin 16<sup>e</sup>, étant simplement appelé Josselin

Autrefois, on appelait une des familles du « fond du village » chez la Madeleine (Josselin). Je suppose qu'il pourrait s'agir de Madeleine JOSSELIN épouse de J.B. JOSSELIN car ce dernier est mort relativement jeune en 1871 et que ladite Madeleine est alors devenue chef de famille (avec 5 enfants) Mais sa mère s'appelait également Madeleine, Madeleine RENARD.

Henri PONCHON (cghav-62)

Les fiches BRUNEL sont consultables à la bibliothèque du CGHAV, 55 rue de Châteaudun à Clermont-Fd., ainsi qu'à la mairie d'Augerolles.

Yvette JUMEL (cghav-1536)

153-16960 LAPORTE-SAUVAT

Apparemment Antoinette LAPORTE n'est née dans aucune des 4 paroisses de Brioude et sa mère (+ av. le mariage) n'y est pas décédée.

Alain ROSSI (cghav-2140)

153-16962 MARTIN-BOUCHARDON (63)

Voici l'ascendance de Marie BOUCHARDON. Je n'ai pas celle d'Antoine MARTIN.

1 – Marie MARTIN

2 – Antoine MARTIN x 05.03.1696 La Cellette

3 – Marie BOUCHARDON, b.13.07.1651 Pionsat

6 – Antoine BOUCHARDON x 03.03.1642 Pionsat

7 – Françoise GILBERT, + 25.04.1694 Pionsat

12 – Antoine BOUCHARDON, laboureur aux Egalennes, x cm 14.02.1613 La Cellette  
13 – Bravie THOMMAZON  
14 – Bravy GILBERT, maître boulanger à Pionsat, x av. 1609  
15 – Gilberte BOUSSANGE

24 – Jean BOUCHARDON, laboureur aux Esgrellières de La Cellette  
25 – Jeanne LESBAUPIN  
26 – Pierre THOMMAZON, laboureur à Ventayon b. 26.07.1615 Pionsat, y x 15.02.1568  
27 – Louise CHOMET de Chirmin.

Jacqueline DROLEZ-LACOUTURE (cghav-1479)

153-16963 MAYET-CHAMBAS (63)

Jean MAYET, fils d'un autre Jean MAYET et d'Antoinette POYET, est ° 14.06.1872 à Courpière et + 14.08.1948 à Marat. Mais il ne s'est pas marié à Courpière, et il n'a pas d'enfant qui y soit né.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

153-16966 OLIGIER/AUDIGIER-TERINGAUD

Annet AUDIGIER, 25 ans, fs Antoine et Anne HERAUD d'Orcines x 09.02.1751 Royat Jacqueline TERINGAUD\*, fa Antoine et Marie COMBRET de Chanonat. (trouvé Généalogie.com)

\* TRINQUART sur les relevés du CGHAV

Monique VEDRINE (cghav-3357)

153-16968 PARRY (PARIS) (63)

Notez que dans la naissance de 1786 et dans les suivantes on retrouve des CHEVALIER. Je pense donc que l'acte de 1851 est juste et qu'il faut rechercher du côté de Vergneugheol l'origine des dits CHEVALIER.

J'ai trouvé le 2<sup>ème</sup> couple sur la commune de Condat en Combraille entre 1808 et 1813. Ils ont donc vécu à Saint-Germain, puis à Condat, puis à Sauvagnat, mais je ne sais pas d'où ils sont originaires. Je vais essayer de retrouver l'Antoine du premier couple né en 1765 pour écarter le fait que le 2<sup>e</sup> soit le fils du premier.

Alexandre GUILLOT (cghav-3829)

153-16970 PIALAT-PALION

La teneur de l'acte donne à penser que le mariage des aînés est celui de deux veufs car aucune indication de filiation, n'y figure, ce qui n'est pas le cas de l'acte précédent par ex. Votre Michel YRAUDIE est originaire d'Auzelles et le seul que l'on retrouve dans les actes de baptêmes, né le 12.11.1694 (ce qui lui donne 23 ans au mariage) est fils de Annet (encore vivant en 1706) et de Benoite PIALLAT L'absence en ligne des actes d'Auzelles entre 1706 et 1736 (pas de série communale) ne permet pas de vérifier le décès de Annet YRAUDIE.

Cependant le prénom d'Annet devrait se retrouver chez les premiers enfants du couple YRAUDIE-CHESLE, de même que Benoite comme marraine (logiquement marraine de cet Annet). Je ne vois pas vraiment de place au doute.

Alain ROSSI (cghav-2140)

153-16971 POMPIDOU (15)

Votre Anne POMPIDOU est bien, à mon avis, la fille de Martin x 26.01.1796 Jeanne LAFON.

La mention figurant dans son acte de mariage du 01.10.1822 « *ci-présents et consentant au mariage projeté entre eux* » se rapporte aux époux eux-mêmes et non aux parents. Voir les mariages précédents.

Je n'ai pas trouvé sa °. Son âge n'est indiqué ni à son x, ni à la naissance de ses enfants, mais à son décès, le 05.03.1856 : 60 ans. Anne me paraît donc être la sœur aînée de Marie (° 20.04.1800), de Jean (° 20.02.1803) et de Jacques (° 07.12.1806), arrière-grand-père du Président.

Votre question m'a fait découvrir qu'il y avait 2 couples homonymes de nom et prénom au début du XIX<sup>e</sup> siècle au village du Feyt sur la paroisse se St-Julien-de-Toursac :

- Martin POMPIDOU x Jeanne LAFON dont la progéniture est indiquée ci-dessus (Martin étant âgé de 36 ans à la ° de Jacques en 1806)

- Martin POMPIDOU x Jeanne LAFON, dont Catherine ° 09.04.1807 (Martin ayant 42 ans) et Jean ° 21.01.1810 (Martin ayant 45 ans)

Les dates de naissance montrent qu'il ne peut s'agir que de 2 couples différents. Les témoins diffèrent aussi d'une famille à l'autre. Mais sur GeneaNet, on ne fait pas le détail !

Jean-Pierre BARTHELEMY (cghav-1260)

153-16974 ROUSSILHE

Il devrait avoir fait un testament. Celui-ci devrait être récupérable à Paris, car les notaires ont été largement inventoriés pour reconstituer l'état-civil brûlé en 1871.

Mais est-il bien resté célibataire ? A son décès il est appelé ROUSSILHE MORAINVILLE. Or MORAINVILLE est un patronyme normand. Serait-ce une piste ?

Alain ROSSI (cghav-2140)

La filiation de votre Jean Bapt. Alexandre ROUSSILHE figure dans l'état civil reconstitué des AD de Paris : J. B. A. ROUSSILHE, négociant 25 rue des Gravilliers, ° 15.01.1828 Valuéjols (15), fs Jean-François et Marie ROUS, x Paris 3<sup>e</sup> arr. (ancien) 06.02.1858 Alexandrine Amélie DELALEE ° 11.08.1835 Paris, fa François Louis et Alexandrine PELLETIER.

Le rétablissement de cet acte a été demandé par un nommé CHOMETON.

Un contrat de mariage a été reçu par Me Charles André Louis ACLOQUE, notaire à Paris, le 16.01.1858. Le mariage religieux a eu lieu le même jour que le mariage civil, samedi 6 février, en la paroisse St-Eugène, en présence d'un Guillaume ROUSSILHE, légionnaire, demeurant à la même adresse et d'un Jean Baptiste ROUSSILHE demeurant 21, place Royale... ? Il serait sans doute intéressant d'aller voir le contrat de mariage.

Jean-Pierre BARTHELEMY (cghav-1260)

153-16977 SAUVAT-LAPORTE (43)

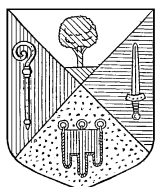
Voici un mariage qui a pas mal de points communs avec celui que vous recherchez :

Brioude, paroisse Saint Jean, le 05.09.1786 Barthélemy SAUVA, fs Guillaume et Jeanne BONNEFOY de Ste-Florine x Antoinette LAPORTE, fa Jean et + Anne SEJALE

(AD 43 – Brioude 1765/1789 - paroisse St-Jean côte 6E 40/4 photo 380/409)

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

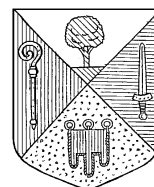
# CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY



Fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie  
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central  
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay  
Siège social : 55 rue de Châteaudun - 63000 Clermont-Ferrand

Internet : <http://www.cghav.org> - Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav>



**Conseil d'Administration 2015-2016 :** Mmes Christiane BELLIER – Marie-Françoise BRUNEL (*Vice-Présidente*) – MM. Jean-Pierre BARTHÉLEMY (*Secrétaire*) – Dominique BÉNET – Jean-François CROHAS – Jean-Marc FAYOLLE – Yves GLADEL (*Président d'Honneur*) – Robert LÉOTOING (*Trésorier et Vice-Président d'Honneur*) – René MONBOISSE – Jean-Noël MAYET – Jacques PAGEIX – Henri PONCHON (*Vice-Président*) – Alain ROSSI (*Président*).

**Membres Fondateurs :**

Mme Marguerite Marie HYPPOLITE – M. Michel TEILLARD d'EYRY (*Président d'Honneur*)

**Adresses des correspondances :**

- Générales, Adhésions, Renouvellements : M. Alain ROSSI, Tél. : 01 4637 3315 ; 06 8070 1538 ;  
16 rue de l'Église, 92200 Neuilly ; Courriel : [rossi.cghav@orange.fr](mailto:rossi.cghav@orange.fr) ,
- Questions et réponses : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, Tél. : 01 4336 2005 ;  
14 rue Broca, 75005 Paris, Courriel : [barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr)
- Commandes de tables de mariages, baptêmes et sépultures et bulletins anciens :  
M. Robert LÉOTOING, Tél. : 01 6903 5509 : 47 rue d'Yerres, 91230 Montgeron,.
- Commandes des « Publications du CGHAV » : M. Henri PONCHON, Tél. : 01 4626 4114,  
5 rue des Fontenelles, 92310 Sèvres, Courriel : [henri.ponchon@wanadoo.fr](mailto:henri.ponchon@wanadoo.fr) ,

**Rappel : tous les règlements doivent être effectués par chèques libellés à l'ordre du CGHAV.**

**Internet** : Site Internet : <http://www.cghav.org>

**Contact général par le site** : « Contactez-nous »

**Forum** : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav> (modérateur M. Jean François CROHAS, [jfcrohas1@orange.fr](mailto:jfcrohas1@orange.fr))

**Nimègue** : responsable de la gestion informatique des bases et de leur mise en ligne : Dominique BÉNET

Assistance pratique : M. Jean-Marc DAUDANS : 01 4760 0531 ; Courriel : [cpamtil@club-internet.fr](mailto:cpamtil@club-internet.fr)

**Puy de Dôme** : Mme Marie-Françoise BRUNEL, Courriel : [cghav63@orange.fr](mailto:cghav63@orange.fr)

**Bibliothèque** : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand. (*ouvertures dans « Avis Importants »*)

**Région Parisienne** : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, [barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr) ;

Correspondante : Mme Nicole BIENVENU 150 rue St Maur 75011 Paris ; Courriel : [j.n.bienvenu@wanadoo.fr](mailto:j.n.bienvenu@wanadoo.fr)

**Cantal** : M. Jean Marc DAUDANS, Tél. : 01 4760 0531 ; Courriel : [cpamtil@club-internet.fr](mailto:cpamtil@club-internet.fr)

**Groupes d'échanges : Livradois-Forez** : M. Henri PONCHON ; Courriel : [henri.ponchon@wanadoo.fr](mailto:henri.ponchon@wanadoo.fr)

**Volcans-Val d'Allier** : Mme Marie Françoise BRUNEL,

55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand ; Courriel : [cghav63@orange.fr](mailto:cghav63@orange.fr)

**Combrailles et Limagne** : Mme Christine EMERY-DI BELLA,

5 rue de l'Hôtel de Ville, 63350 Maringues, Courriel : [mumchris63@yahoo.fr](mailto:mumchris63@yahoo.fr)

**Délégations : Lyon / Rhône-Alpes :**

M. Jean Marc FAYOLLE, 17 rue de St Cyr, 69009 Lyon, Courriel : [jean-marc.fayolle@dbmail.com](mailto:jean-marc.fayolle@dbmail.com)

Mme Brigitte LACROIX, Tél. : 06 6600 2100, Courriel : [celacgen@yahoo.fr](mailto:celacgen@yahoo.fr)

**Bibliothèque** : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon. (*voir ouvertures en rubrique « Avis Importants »*)

**Provence**, Mme Jacqueline BRIFFE, les Cassams, chemin des Lauves, 13100 Aix en Provence,

Tél. : 04 4296 3221 ; Courriel : [jacqueline.briffe@wanadoo.fr](mailto:jacqueline.briffe@wanadoo.fr) ;

Correspondant (Provence-Est) : M. Jean-Claude FAYET,

10 rue Raoul Ponchon 06300 Nice, Tél. : 04 9354 2398 ; Courriel : [fayet.j-c@wanadoo.fr](mailto:fayet.j-c@wanadoo.fr).

**Pour la gestion des adhérents et l'envoi de la revue, nous utilisons un fichier informatisé (CNIL n° 855488) Aussi, conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de M. Alain ROSSI, par courrier postal (16 rue de l'Église - 92200 Neuilly) ou électronique ([rossi.cghav@orange.fr](mailto:rossi.cghav@orange.fr))**



## RECHERCHE SUR L'INDUSTRIE CLERMONTOISE



Conservé au Musée Maurice Dufresne (moulin de Marnay, Azay-le-Rideau), dans un parc de 6 hectares, au milieu d'une impressionnante collection de véhicules et machines de l'époque 1850-1950, cet « alambic itinérant » a été construit à **Clermont-Ferrand** en 1926 par l'entreprise **M. GUILLAUME FILS**. (Clichés F. DAUDANS)

Nous recherchons donc toutes informations sur cette entreprise, ses propriétaires, et aussi, très pratiquement et banalement, sur le fonctionnement détaillé de cet engin (*comment chauffe-t-on, où vont le vin, l'alcool, etc. ?*).

**ISSN 0220 6765**

Directeur de la publication : Alain ROSSI

16, rue de l'Église – 92200 – Neuilly sur Seine

Imprimerie SOPEDI : 5 avenue Ampère – 91321 – Wissous Cedex

**CPPAP : 0916 G 85293**

Publication trimestrielle, paraissant en février, mai, août et novembre

**N° 153 - août 2015 (3<sup>e</sup> trimestre)**